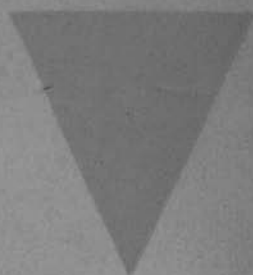


RTP 11350

D^r A. MORLET

GLOZEL



G. DESGRANDCHAMPS, Imprimeur-éditeur
23, RUE BOISSONADE, 23 — PARIS (XIV^e ARR^t)

130084

à Monsieur Cottin
Membre de l'Institut,
Sincère et respectueux hommage
Vichy, le 11 Mars 1930

J. P. M. M.

GLOZEL

Docteur A. MORLET

GLOZEL



G. DESGRANDCHAMPS, Imprimeur-éditeur
23, Rue Boissonade, 23 - PARIS (14^e)

1929



LE TERRAIN DE FOUILLES



Si le terrain de fouilles est mouillé en hiver et présente en surface des écoulements d'eau comme tout le versant de la colline, dont le sol profond est constitué par un banc d'argile compacte, il ne renferme cependant aucune source à proprement parler.

M. Depéret nous a montré que l'argile kaolinique, constituant la couche archéologique, avait été amenée par ruissellement et était dûe à l'altération des roches gréseuses supérieures par voie de métamorphisme granitique. Cette couche est « entièrement vierge de tout remaniement » (Depéret) (1).

Et M. Depéret ajoute : « La parfaite imperméabilité du terrain explique la parfaite conservation de tous les objets. »

La couleur unique de l'argile jaune foncé de la couche archéologique ne permet aucune distinction stratigraphique. D'ailleurs, à l'exception des sculptures sur os localisées dans la portion Sud-Est du mamelon, les différents objets se trouvaient simultanément en tous les points du

(1) Depuis M. Depéret s'en est nettement expliqué dans la lettre suivante, parue dans le *Journal des Débats* du 9 décembre 1927 :

« .. Mon nom ayant été cité par M. de Varigny au sujet de la géologie de Glozel, je crois devoir intervenir en rappelant que, en parfait accord avec M. Viennot, j'ai établi que l'argile jaune du gisement de Glozel provenait de l'altération (kaolinisation) des roches granitisées du sous-sol de la région et de l'entraînement de l'argile par un phénomène de ruissellement extrêmement lent au pied de la pente qui domine le ruisseau de Vareille. Ce ruissellement n'a entraîné que des limons très fins avec seulement un mélange de sables siliceux extrêmement fins dans la couche supérieure de l'argile. On ne trouve dans la couche archéologique ni le moindre galet ni même aucune trace de sable grossier. Il ne saurait donc être question ici d'entraînement sur la pente d'objets lourds, tels que les briques à écriture, ni d'éboulement d'aucune espèce.

Je viens donc déclarer nettement que l'hypothèse formulée par MM. de Varigny et Massabuau ne repose sur aucun fait d'observation vérifiable et est tout à fait contraire au mode de formation extrêmement lent de la couche archéologique d'âge entièrement néolithique de Glozel. »

terrain et aussi bien au début qu'au fond de la couche archéologique.

Cependant nous devons signaler la particularité suivante notée à la longue, avec la répétition des trouvailles : c'est que les tessons de poterie à contexture de grès, dont un morceau contenait encore du verre, se trouvent toujours au début de la couche archéologique, sous la terre végétale.

De plus, au sud-ouest de la fosse ovale, nous avons découvert une aire en argile rouge de 2 m. 50 de longueur sur 2 m. de largeur et 8 cm. environ d'épaisseur moyenne. Ce sol battu rappelait celui de la fosse ovale, entièrement durci, sur lequel reposait le dallage de grandes briques. A proximité de cette aire, nous avons trouvé une petite brique à cupules qui présente des mamelons du côté opposé. Il semble que ces mamelons devaient s'emboîter dans les cupules des briques voisines.

Nous avons également recueilli dans le voisinage *une brique à cupules présentant des signes alphabétiques*. C'est la première que nous voyons ainsi porter une inscription. Elle relie la fosse ovale où de nombreuses briques semblables étaient incluses à nos tablettes inscrites.

Il en est de même de deux tablettes à inscription — dont la fameuse tablette *Tychon* (C. Jullian) — *qui portent au revers des cupules pareilles à celles des briquettes de la fosse ovale*.

D'ailleurs nous avons ramassé, parmi les débris des 16 grandes dalles qui couvraient le fond de cette fosse, des morceaux de même contexture, qui présentent aussi des signes linéaires. Par contre la grande dalle sur laquelle figurait l'empreinte de main n'a pas été retrouvée.

Dès la fin de 1926, nous avons creusé une grande tranchée transversale, au-dessus des rives du Vareille et comprenant toute l'étendue du champ, ce qui nous eût permis d'établir un plan d'ensemble.

Mais en présence des critiques violentes soulevées par la nouveauté de nos trouvailles et — il faut bien le dire — par la jalousie et l'envie, nous dûmes y renoncer et procéder par de multiples petites tranchées laissant intactes des portions de terrain où la couche archéologique n'avait pas été touchée. C'étaient des carrés « témoins » où les savants choisissaient à leur gré l'emplacement de leurs recherches de contrôle.

Ceci devait durer jusqu'à la venue du *Comité d'Etudes* qui « se constitua pour faire précéder la reprise des fouilles d'un examen collectif et minutieux du terrain ».

Le témoignage formel de ce Comité de savants éminents, établissant l'intégrité du terrain et l'authenticité des trouvailles, nous permit de reprendre aussitôt la grande tranchée transversale de 1926.

Nos fouilles s'étendirent alors de l'est à l'ouest, sur toute la largeur du champ, formant une grande tranchée perpendiculaire à l'axe des tombes (fig. 1).

Sa profondeur variait d'un point à un autre, selon que la couche archéologique était plus ou moins épaisse — et fertile.

La coupe du terrain donnait en moyenne, en allant de la surface en profondeur : 1^o Couche végétale noire, de 0 m. 30 environ d'épaisseur ; 2^o Couche archéologique de nature argileuse et de couleur jaune foncé



Fig. 1

se présentant sur une épaisseur de 0 m. 25 à 0 m. 50, selon les endroits. 3^o Couche argileuse dure, stérile, de couleur différente, plus blanche, et dont l'épaisseur n'a pas été déterminée.

La séparation entre la couche superficielle noire et la couche superficielle archéologique jaune était toujours très nette. « Il n'y a pas d'infiltration de la couche supérieure dans l'argile que par le fait d'animaux fouisseurs dont le passage a laissé des traces. Les trous faits par eux sont des couloirs irréguliers, étroits, dont l'aspect exclut toute possibilité d'introduire des objets quelconques ; aucun objet ne s'est d'ailleurs rencontré à la base des couloirs qu'on a suivis » (Rapport du Comité d'Etudes).

Bien que les objets se soient rencontrés dans toute l'épaisseur de la couche archéologique, c'est généralement à la base, au niveau de séparation des deux couches argileuses, de compacité et de couleur différentes, que la plupart des trouvailles ont été faites.

Enfin, lorsque poursuivant notre grande tranchée transversale sur toute l'étendue du champ, nous sommes arrivés au sommet du petit mamelon qui constitue le *Champ des Morts*, nous nous sommes aperçus qu'à ce niveau, dans la portion centrale du champ de fouilles, il n'existait plus d'argile « habitée », de couche archéologique jaune foncé. Là, la couche végétale noire rejoint directement l'argile blanchâtre de la base qui s'élève à ce niveau en forme de dôme central. Aucun objet n'a été trouvé dans toute cette étendue.

Il est vraisemblable que cette argile blanche kaolinique est le produit d'altération, *sur place*, des roches sous-jacentes, alors que l'argile rougeâtre, s'étendant sur une forte épaisseur de chaque côté du dôme central, résulte du ruissellement des particules désagrégées des « schistes métamorphiques très fortement granitisés » du sommet de la pente.

Lorsque les Glozéliens choisirent, sur la rive gauche du Vareille, le petit replat adossé au pied de la colline, pour y enterrer leurs morts et leurs offrandes funéraires, ils ne s'employèrent à excaver que les parties les moins dures, constituées, de chaque côté du dôme, par l'argile de ruissellement. Les roches de la partie centrale, bien qu'en pleine désagrégation, étaient encore trop résistantes pour leurs pics et leurs instruments de fortune.



FOSSE OVALAIRE



Aire de la fosse. — Cette fosse, qui eût été d'une grande importance dans l'interprétation du gisement, fut malheureusement détruite, dès le début, par les délégués de la *Société d'Emulation du Bourbonnais* (fig. 2).

Très allongée, de forme légèrement ovale, elle était orientée du nord au sud. Elle mesurait 2 m. 80 dans son grand axe. Le diamètre transversal médian était de 0 m. 90. Aux extrémités, l'écartement des deux murs, qui ne se rejoignaient pas, n'était plus que de 0 m. 35. Leur hauteur, au-dessus du dallage, était de 0 m. 40. Il leur manquait 0 m. 20 de hauteur pour affleurer à la surface du sol. Mais l'aspect irrégulier de leur bord supérieur semblait bien indiquer qu'ils étaient primitivement plus élevés.

Aux extrémités, les ouvertures étaient obstruées par deux grosses pierres brutes.

Fond de la fosse (fig. 3). — Le fond de la fosse comprenait, en partant de la profondeur où l'on retrouvait la terre argileuse du champ : 1^o de la terre à briques ; 2^o une rangée de gros cailloux de rivière, ayant souvent la forme aplatie ; 3^o un sol battu de 7 cm. à 8 cm. d'épaisseur, en terre à briques, cuite sur place et présentant à sa surface une pellicule blanchâtre de calcination ; 4^o un dallage incomplet mais régulier, composé de 16 grandes dalle cuites, mesurant en moyenne 27 cm. × 17 cm. sur 5 cm. d'épaisseur, d'une coloration jaune pâle, façonnées à la main, et



Fig. 2

portant encore de nombreuses empreintes digitales (fig. 4). Les espaces vides étaient comblés avec de la terre rouge à briques, non agglomérée ou « fusée ».

L'une des dalles, située dans le milieu de la fosse, portait l'empreinte profonde d'une main droite, semblable à celles que nous trouverons sur de plus petites briques, éparses dans le sol avoisinant.

Nous avons également ramassé des morceaux de ces dalles, qui portent des signes alphabétiques.

Les murs (fig. 5). Il n'entrait aucune trace de mortier dans leur composition. — Leur épaisseur, variable selon les endroits

examinés, car les pierres brutes qui avaient servi à leur construction ne présentaient pas toutes le même volume, était d'environ 0 m. 30. Ils étaient construits à l'aide de gros galets, mélangés à de petites briques, à cupules et à mamelons exécutés au doigt avant cuisson, irrégulièrement rectangulaires et mesurant, en moyenne, 10 cm. × 7 cm. sur 2 cm. 5 d'épaisseur (fig. 6). Dans les cupules, véritables points de rétention destinés à augmenter la cohésion des divers éléments, venait s'encastrent de la terre argileuse (fig. 7) soumise ensuite à la cuisson

avec les murs en entier, probablement en même temps que le sol battu du fond de la fosse. Comme on avait mélangé du sable siliceux à cette argile, une véritable couche de verre s'était formée sous l'action du feu.

Enfin, à l'extérieur des murs, en contrefort, se voyait de la terre

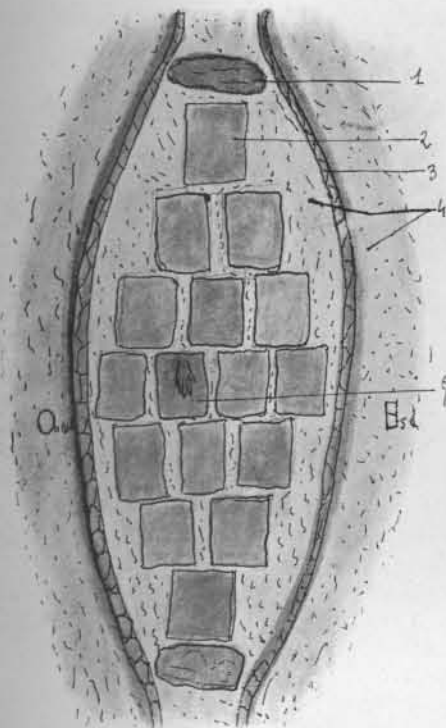


Fig. 3. — Plan de la fosse au niveau du dallage à grandes briques. 1. Grosses pierres brutes obstruant les entrées de la fosse. 2. Grande brique du dallage. 3. Murs. 4. Terre à briques non agglomérée. 5. Grande brique avec empreinte de main.



Fig. 4

rouge «fusée», mais ayant subi l'action du feu, lors de la cuisson de l'ensemble de la fosse ovale. Elle était semblable à celle de la profondeur de la fosse.

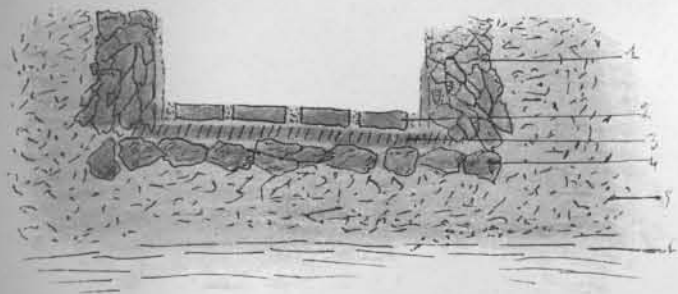


Fig. 5. — Coupe transversale de la fosse. 1. Murs contenant les petites briques à cupules. 2. Dallage. 3. Sol battu en terre argileuse cuite sur place. 4. Pavage de grosses pierres plates. 5. Couche de terre à briques non agglomérée. 6. Argile jaune du gisement.

ne trouve pas d'ossement. Ce fut le cas à Glozel. Cependant, il semble bien, à l'examen, que cette fosse ovale n'ait pu servir à autre chose qu'à une sépulture et qu'on doive éliminer tout à tour l'idée d'habitation, de four à céramique ou de verrerie, et même de four à crémation.

Une habitation aurait demandé plus de largeur. D'ailleurs, dans cette hypothèse, les allées et venues des occupants auraient rapidement effacé les empreintes digitales qui se voient nettement sur les briques.

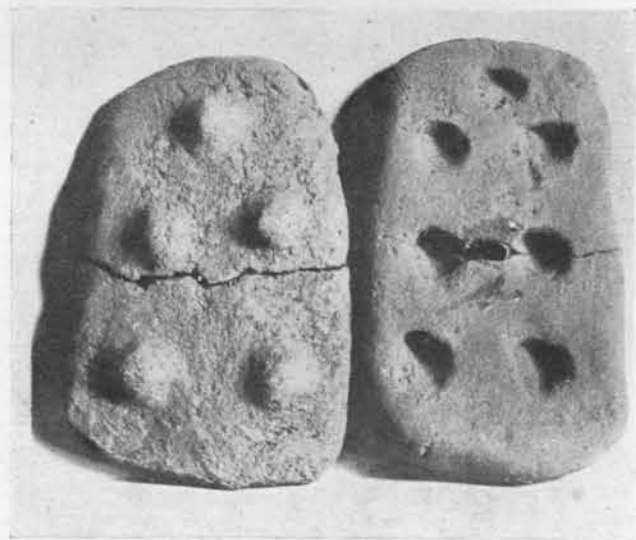


Fig. 6

Destination de cette fosse.

— Comme les sépultures néolithiques ont pour caractéristique leur grande variété, il est souvent malaisé de savoir si on a affaire à une tombe quand on

S'il s'était agi d'un four à céramique ou d'une verrerie, il persisterait des traces du foyer sur les briques du dallage. Or, si elles ont subi une cuisson uniforme, avant leur mise en place, elles ne présentent aucune marque d'une nouvelle action du feu. D'autre part, s'il y avait eu un foyer établi dans la fosse pour la crémation ou pour l'industrie du verre, la terre à briques interposée entre les 16 dalles de pavage aurait fortement durci au feu. Sans doute, les murs ont été portés à une haute température pour obtenir la cuisson de l'argile qui entrainait dans leur composition — en même temps, vraisemblablement, qu'on procédait au durcissement du sol battu inférieur — mais le dallage n'a été mis en place qu'ensuite, et ne porte aucune trace de températures élevées. De plus, comme dans l'hypothèse d'habitation, les empreintes digitales, si nombreuses sur ces briques de dallage, lissées à la main, auraient disparu sous l'action du feu.



Fig. 7

Par contre, tout concourt à étayer l'idée de sépulture.

L'absence d'ossements s'explique par le peu de profondeur de cette fosse ouverte largement à la partie supérieure. D'autre part, les nombreux débris de poterie contenus dans la terre de remblai semblent bien indiquer que cette tombe avait dû être fouillée à une époque indéterminée. Les derniers vestiges d'ossements avaient alors pu disparaître.

La persistance des empreintes digitales de façonnage sur les briques de dallage, la présence de signes alphabétiformes sur des morceaux de dalles, l'intégrité du moulage de la main droite ne peuvent se comprendre que par l'hypothèse d'une construction où l'on ne pénètre plus après son achèvement et de son utilisation comme sépulture.

Enfin, s'il est impossible à l'heure actuelle d'interpréter la signification de l'empreinte d'une main sur une des dalles de la fosse et des grosses pierres brutes qui en fermaient l'entrée, c'est encore avec l'idée de sépulture et de rites funéraires que paraissent le mieux s'accorder ces pratiques.



CÉRAMIQUE AVEC VITRIFICATIONS



A proximité de la fosse ovale et beaucoup plus à l'est, sur un des versants du petit mamelon, nous avons exhumé quatre tablettes à inscriptions, une idole, une bobine, deux vases et un fragment de brique à cupules, en partie recouverts de vitrifications.

Une des tablettes porte accolé un morceau de terre de liaison vitrifiée semblable à celle qui jointoyait les briquettes de la fosse ovale (fig. 8). Deux autres sont brisées en plusieurs morceaux (fig. 8 bis et 8 ter) et les surfaces cassées sont fortement patinées (brisure ancienne). La quatrième est à demi recouverte par une idole qui y adhère fortement, grâce à un suintement de verre entre les deux (fig. 9). L'idole bisexuée, dont le prolongement phallique est brisé à l'extrémité, est elle-même en partie revêtue de traînées vitreuses.

La bobine à pointes, dont la moitié environ est couverte de concrétions de verre, porte une inscription glozélienne qui l'entoure en son milieu. C'est le seul spécimen qui offre cette particularité (fig. 10).

Les deux vases, dont l'un est un petit récipient à fond rond et l'autre une lampe à bords droits, inclus l'un dans l'autre, sont réunis par une coulée vitreuse. Entre les deux s'est infiltré un véritable coussinet de verre de couleur claire, bien apparent sur la photographie prise après avoir enlevé un des morceaux de la lampe, brisée au moment de l'extraction (fig. 11).

Enfin le fragment de brique à cupules — en tout semblable aux mêmes spécimens inclus dans la construction de la fosse ovale — porte en arrière une épaisse coulée de verre foncé et présente sur l'autre face

des signes alphabétiques semblables à ceux des tablettes (1) (fig. 12).

A propos de ces trouvailles, plusieurs hypothèses peuvent être formulées. Ne s'agit-il que de pièces ordinaires dont la cuisson plus poussée a déterminé la formation du verre ? Ne faut-il pas au contraire considérer qu'elles faisaient partie de la construction de la fosse ovale, revêtue intérieurement d'une couche vitreuse semblable, formée fortuitement grâce à la teneur de l'argile en silice et du combustible en sels de potasse (fougères vraisemblablement) ?

(1) On avait déjà recueilli à Glozel une autre brique à cupules portant une courte inscription alphabétique (V. *Les Journées mémorables de Glozel*, *Mercur de France*, 1^{er} déc. 1926, fig. 12 bis)



Fig. 8

Cette deuxième hypothèse est la plus probable. Nous savons en effet qu'une empreinte de main fut trouvée, au début, sur une des 16 dalles qui recouvraient le fond de la fosse. Et depuis nous avons recueilli des morceaux de certaines de ces dalles (fig. 13) et deux briquettes à cupules (dont une avec vitrification) qui portaient des signes d'écriture. Bien que sa destination reste indéterminée, la fosse ovale se rattache donc avec certitude à la civilisation glozélienne. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que les nouvelles trouvailles aient pu en faire partie. Nous savons, en effet, que la portion supérieure de l'édifice avait été détruite à une époque ancienne et qu'il n'existait plus que le plancher et une partie des murs latéraux. Des objets comme ceux dont



Fig. 8 bis

il est question ici, avaient pu être rejetés lors de sa destruction partielle.
Cette hypothèse est d'autant plus plausible qu'une portion de terre de liaison adhère encore à une de ces tablettes comme si elle avait été



Fig. 8 ter

incluse dans la construction de la fosse ovale. La face qui porte l'inscription devait être à découvert, car les trainées vitreuses ne se voient que sur le pourtour, par où elle se liait à l'ensemble.

Toutefois, si nous admettons cette hypothèse — qui confirmerait la destination de la fosse ovale comme sépulture — une objection se

présente aussitôt. Pourquoi la surface écrite des tablettes n'est-elle pas entièrement recouverte de vitrifications, puisque l'ensemble a été soumis



Fig. 9

à une haute température ? Il est probable que l'argile, propre au modelage, était soigneusement débarrassée de ses graviers siliceux, considérés



Fig. 10

elles possèdent en arrière des cupules qui devaient dans l'esprit du modelleur en faciliter l'adhérence contre un plan vertical.

Si nous nous sommes arrêtés longuement sur les tablettes, bobine, idole, vases recouverts de vitrifications, c'est que ces formations accidentelles, fortement patinées, nous fournissent des preuves irrécusables de haute antiquité et par



Fig. 11

comme des impuretés. Par contre, l'argile brute, employée pour les joints de la construction, gardait toute sa silice et pouvait, au cours de la cuisson, à l'aide d'un combustible riche en sels de potasse, former un abondant suintement vitreux qui débordait sur les objets voisins.

Une autre raison nous porte à croire que des tablettes à inscriptions pouvaient être encastrées dans les parois de la Fosse ovale, c'est que plusieurs d'entre

conséquent d'authenticité. Puisque ces coulées vitreuses pénètrent les traits des signes alphabétiques, elles constituent pour l'écriture un véritable sceau de garantie, comme pour les peintures des grottes les concrétions calcaires. Mais alors que ces dernières peuvent se déposer en couche épaisse en un temps relativement court et ne sont souvent que des preuves illusoires d'authenticité, la patine du verre demande par contre de nombreux millénaires pour qu'on



Fig. 12

puisse en mesurer l'épaisseur, qui, à Glozel atteint plusieurs millimètres.

D'autre part, ces dépôts vitreux apportent des preuves matérielles d'authenticité, non seulement par leur patine qu'il est impossible d'obtenir artificiellement, mais encore par leur composition chimique qui, comme l'a établi M. le Professeur Croze, est semblable à celle des verres les plus anciens, actuellement connus.

Mais nous ne pouvons malheureusement y trouver un « chronomètre »



Fig. 12 bis

permettant de dater exactement le gisement de Glozel car la patine du verre relève également de sa composition et qu'il n'y a jamais deux verres anciens pareils.



Fig. 13

Quoiqu'il en soit, la céramique avec vitrifications apporte au gisement une preuve absolue d'authenticité, comparable à celle que lui fournit l'argile d'autres tablettes redevenue malléable parce qu'elle a récupéré au cours des millénaires sa plasticité première, tout en conservant la coloration rougeâtre due à la cuisson.



INDUSTRIE LITHIQUE



L'industrie lithique de Glozel se caractérise par une grande variété de formes, qui implique nécessairement une diversité d'usages. Nous diviserons l'outillage en *objets en pierre taillée* et en *objets en pierre polie*. Mais la destination que nous leur attribuons n'est jamais qu'hypothétique. Leur véritable usage demeure problématique.

I. — INSTRUMENTS EN PIERRE ÉCLATÉE

Dans leur ensemble, les divers instruments en pierre éclatée de la station de Glozel, rappelant ceux de l'époque quaternaire, sont inférieurs à leurs aînés, tant par leur forme que par le caractère de la taille, comme Déchelette le signale dans différentes stations néolithiques. C'est néanmoins un outillage bien défini, où chaque type d'instruments comprend de nombreux exemplaires



Fig. 14

semblables. Très grossièrement taillés, ils semblent destinés à de nombreux usages comme *percer, râcler, couper, creuser la terre*, etc.

1^o **Pointes** (fig. 14). — Nous avons recueilli un grand nombre

de pointes en roche éruptive ou en pétro-silex, souvent à peine retouchées.

Bien que grossièrement taillées par de simples retouches latérales sur une seule face, elles présentent à peu près toutes la même forme triangulaire ou en ogive allongée. Certaines possèdent une encoche latérale intentionnelle, à bords retouchés. Sur l'une d'elles se voit, au niveau de la base, un commencement de perforation. De plus, il est une particularité qu'elles présentent à peu près toutes : c'est



Fig. 15

l'usure de leur face plane par frottement, paraissant résulter de l'emploi qui en était fait et non d'un polissage intentionnel.

2° Perçoirs et stylets. — Ces pointes acérées parfois en silex (fig. 15 et 16), également très nombreuses à Glozel, servaient peut-être de perçoirs ou de pointes de flèches.

Certaines, à base globuleuse, tenues dans la paume de la main, étaient vraisemblablement employées comme stylets à graver.

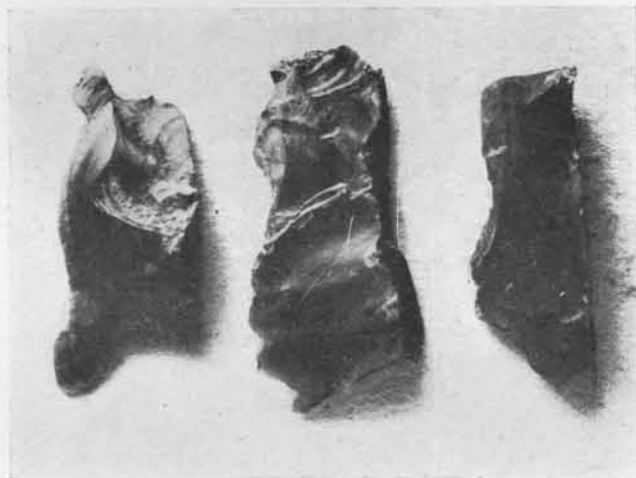


Fig. 16

3° Pics. — Parmi le matériel lithique à faciès archaïque, existent des outils en forme de pic avec pédoncule d'emmanchement. Quoique taillés à grands éclats dans un morceau de roche, ils présentent l'aspect régulier d'une pyramide quadrangulaire. On ne constate de l'usure d'utilisation que sur deux faces se coupant à angle dièdre comme si l'instrument avait été employé en position inclinée, presque horizontale. D'ailleurs, l'angle que forme leur pédoncule avec l'axe général de l'outil vient confirmer cette interprétation en permettant son emmanchement oblique (fig. 17 et 18).

D'autres, de dimensions diverses, présentent au niveau de leur base deux fortes rainures destinées à permettre la ligature solide de l'outil à son manche. L'un d'eux a la pointe polie (fig. 19).

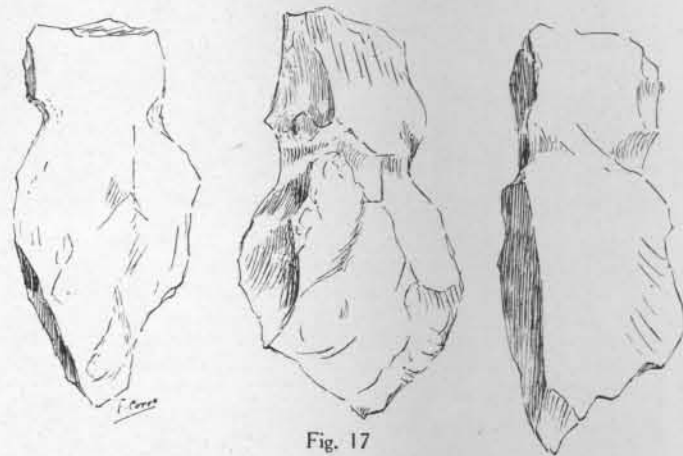


Fig. 17

Nous croyons que ces pics, au nombre d'une dizaine, sont les outils qui

ont servi à creuser la terre du *Champ des Morts* de Glozel.

4° Tranchet à pédoncule (fig. 20). — Un petit instrument, en roche éruptive noirâtre éclatée, présente un large tranchant fortement aigu et un pédoncule d'emmanchement, légèrement rétréci à la base. Il paraît avoir été destiné à *couper*.

5° Flèches en roche locale. (fig. 21) — Nous avons recueilli quelques pointes de flèches en roche volcanique taillée par éclats. De forme triangulaire allongée, elles présentent des pédoncules rudimentaires.

6° Silex (fig. 22, 23, 24, 25 et 26). — Les instruments en silex comprennent surtout des outils de petite taille, souvent à peine retouchés, mais de formes variées. Cet outillage semble un héritage direct de l'industrie magdalénienne.



Fig. 18



Fig. 20



Fig. 19



Fig. 21

Nous possédons une centaine d'exemplaires qui peuvent être divisés : a) en *pointes de lances*, de forme triangulaire, retouchées avec soin sur l'une des faces et pourvues d'une pointe effilée ; b) en *silex pygmées*,

Les silex recueillis appartiennent à deux catégories : les uns, piquetés de minuscules taches noires, sont de couleur dite « cire à frotter » ; d'autres sont pâles et presque transparents.



Fig. 22



Fig. 23

présentant tantôt deux pointes aigües, tantôt une sorte de petite soie ou même deux encoches à une extrémité, comme pour recevoir un lien ; c) en minuscules et minces *lamelles* ; d) en *perçoirs* très aigus ; e) en petits *burins* à angle dièdre médian et présentant à l'autre extrémité de multiples traces de chocs ; f) en *grattoirs* de petites dimensions, de

forme concave sur le tranchant, servant vraisemblablement au polissage des aiguilles d'os ; g) en flèches, habilement taillées dans des éclats finement retouchés présentant un début de soie ; h) en belles lames, généralement cassées du côté de la pointe et portant à l'autre extrémité des marques de percussion, dues au détachement du nucléus.



Fig. 24

II. — OBJETS EN PIERRE POLIE

Dans les objets en pierre polie, nous ferons entrer, pour la commodité de la description, non seulement les outils qui ont subi un polissage intentionnel, mais encore ceux sur lesquels nous relevons de simples traces d'usure par frottement, et ceux qui présentent les deux modes de travail de la pierre : l'éclatement

et le polissage.

Dans ce chapitre, nous allons étudier certains instruments vraiment caractéristiques du Glazélien, puisque c'est là que nous les voyons apparaître pour la première fois. Cette partie de l'industrie lithique glazélienne ne se présente plus avec un caractère paléolithique ; elle inaugure l'art de polir les instruments par le frottement encore bien rudimentaire, mais intentionnel.



Fig. 25

1^o Mortiers et broyeurs (fig. 27). — Deux gros blocs de grès présentent en leur milieu un trou uniformément rond. A côté se trouvait un galet ovoïde, également en grès, s'adaptant exactement

dans la cupule. Il s'agit vraisemblablement de mortiers avec leur broyeur.

2^o Polissoirs à main (fig. 28 et 29). — Nous avons recueilli 4 petits

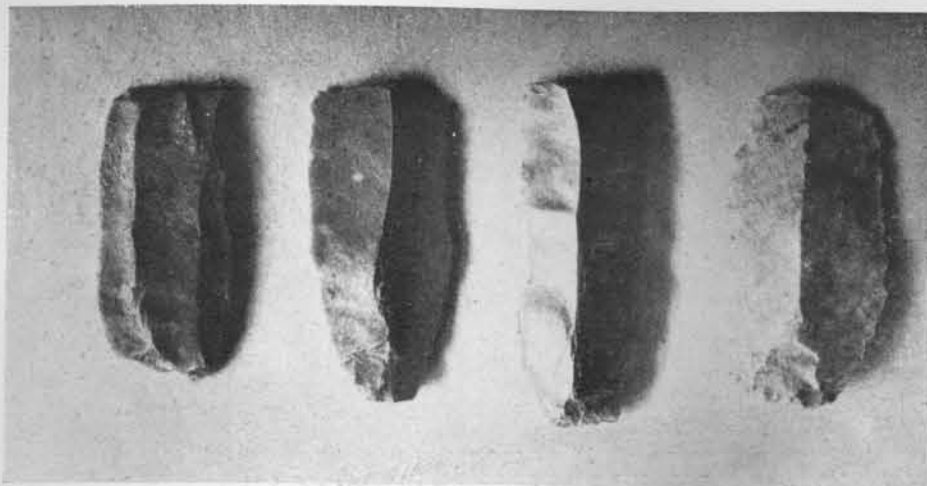


Fig. 26

polissoirs à main, en grès fin, de coloration gris-blanchâtre. Les entailles sont généralement disposées selon le même type : deux entailles croisées en X, à côté d'une entaille rectiligne. Peut-être cette disposition résulte-



Fig. 27

t-elle d'une habitude spéciale de polissage ; pour commencer le travail d'affutage, on ne se servait pas des mêmes entailles que pour achever de donner un poli parfait au tranchant de l'instrument.

3° Lissoirs (fig. 30). — Nous n'avons trouvé que deux exemplaires de cet instrument. Ces lissoirs pour aiguilles et poinçons sont faits de petits galets schisteux, de forme allongée, avec entailles peu profondes et parfois parallèles.

4° Galets à cupules (fig. 31 et 32). — Nous avons recueilli plusieurs galets présentant des cupules, disposées symétriquement sur une face. Elles sont généralement au nombre de trois à cinq par galet.

5° Galets perforés (fig. 33, 34, 35, 36). — Les galets perforés sont très nombreux dans la station. Mais ils ne devaient certainement pas avoir tous la même destination. Quand le trou est complet, il s'agit vraisemblablement d'un *trou de suspension*, car on ne voit pas quel intérêt

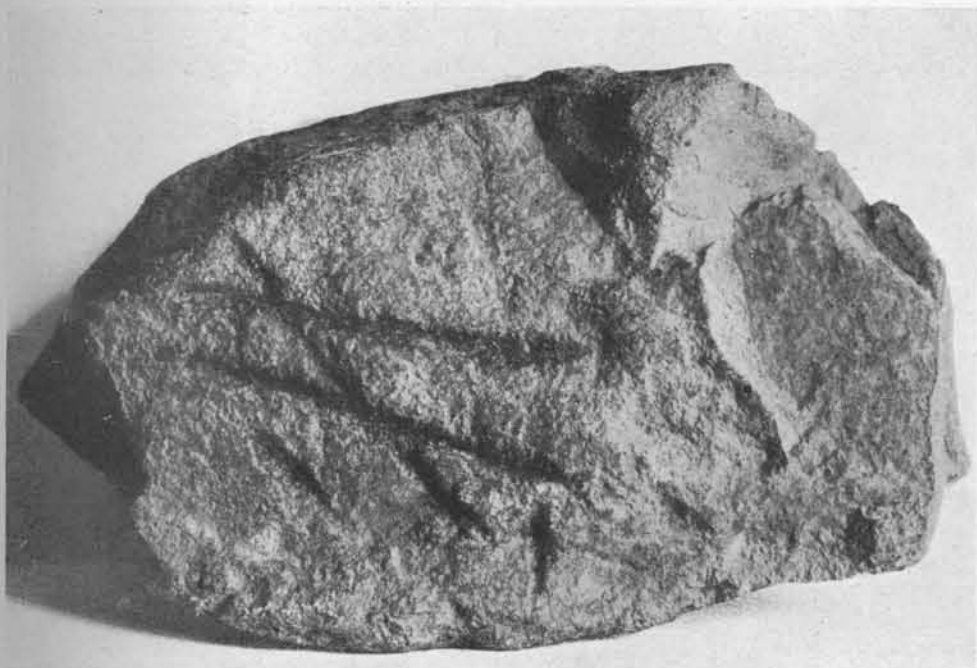


Fig. 28

il y aurait eu à emmancher d'aussi petits galets. Certains d'entre eux présentent une extrémité usée, comme si on les avait traînés sur le sol ; ils devaient vraisemblablement être employés comme poids ou *pesons de filets*. D'autres, plus petits et régulièrement arrondis, pouvaient, par contre, servir de *pendeloques* ou de *grains de collier*. Un certain nombre d'entre eux ne portent qu'un début de perforation, comme s'il s'agissait d'un travail inachevé.

Mais plusieurs de ces *galets avec début de perforation* servaient peut-être de pivots pour faire tourner et allumer un morceau de bois très sec.

Enfin, un de ces galets troués possède un dessin en forme d'œil, autour du trou de perforation.

5° Pendeloques en forme de croissant (figure 37). — Nous avons trouvé à Glozel deux pendeloques en forme de croissant. Prises dans des galets plats, dont la forme naturelle se rapprochait déjà de celle de la pendeloque, elles sont légèrement arrondies par polissage des angles d'un même côté. Les perforations sont très ré-



Fig. 29



Fig. 30

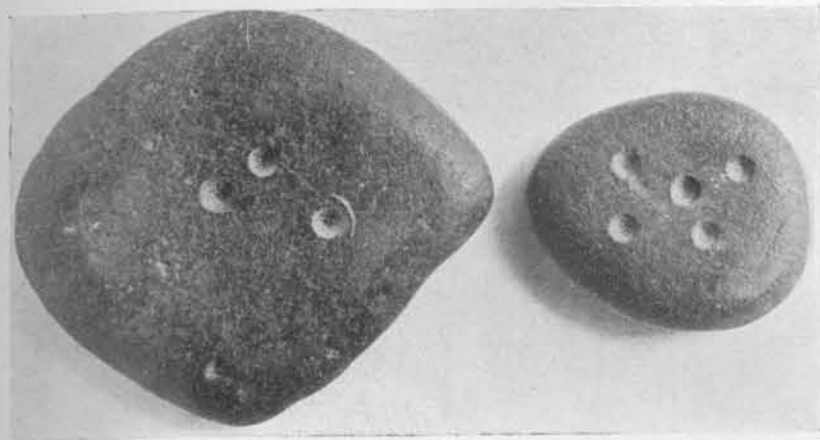


Fig. 31

gulièrement disposées et exécutées de chaque côté en tronc de cône.

Comme c'est d'ordinaire sous la forme de menus objets de parure que le cuivre et le bronze furent tout d'abord employés, si le métal avait

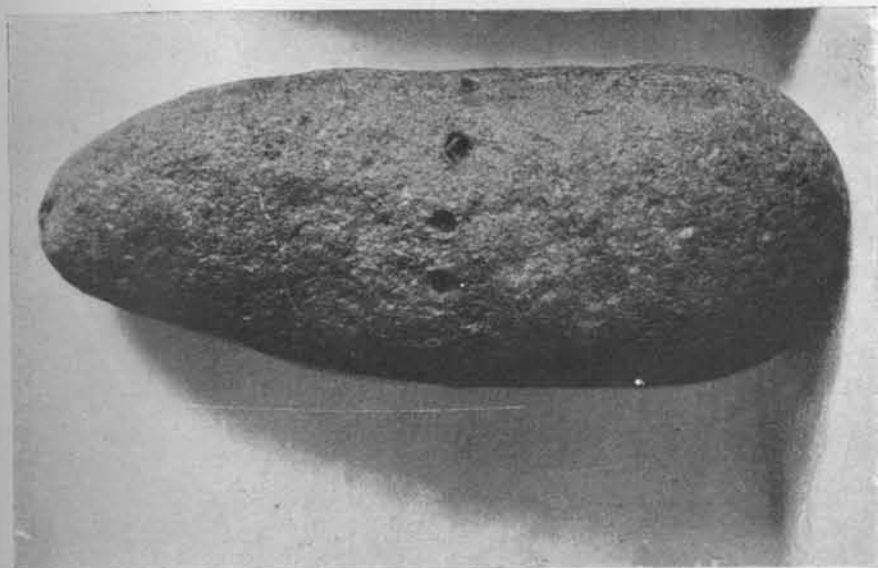


Fig. 32

déjà été connu des tribus de Glozel, elles ne se seraient pas donné tant de peine pour fabriquer ces pendeloques à l'aide de galets.

6° Pendentifs et colliers (fig. 38). — Des pendeloques en forme de pendentifs ont



Fig. 33



Fig. 34

été taillées dans de petits galets dont on s'est borné à modifier légèrement la forme primitive. On a poli une sorte de pédoncule avec rainures où devait s'enrouler le lien qui les réunissait.

Dans chaque tombe on a trouvé un

véritable collier, ainsi composé d'une douzaine de petits galets, avec rainure de suspension.

7° Anneaux de schiste (fig. 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46).

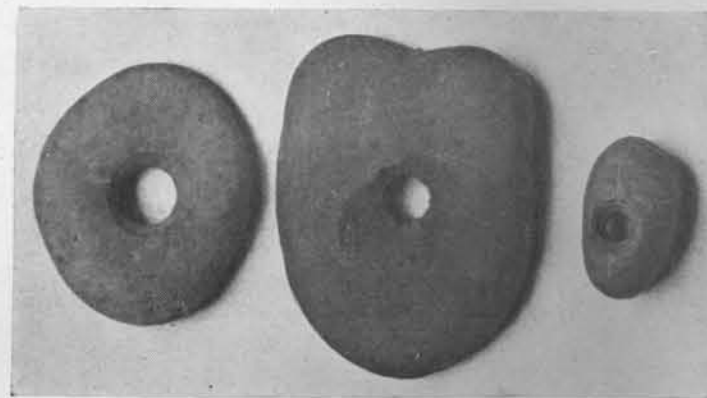


Fig. 35

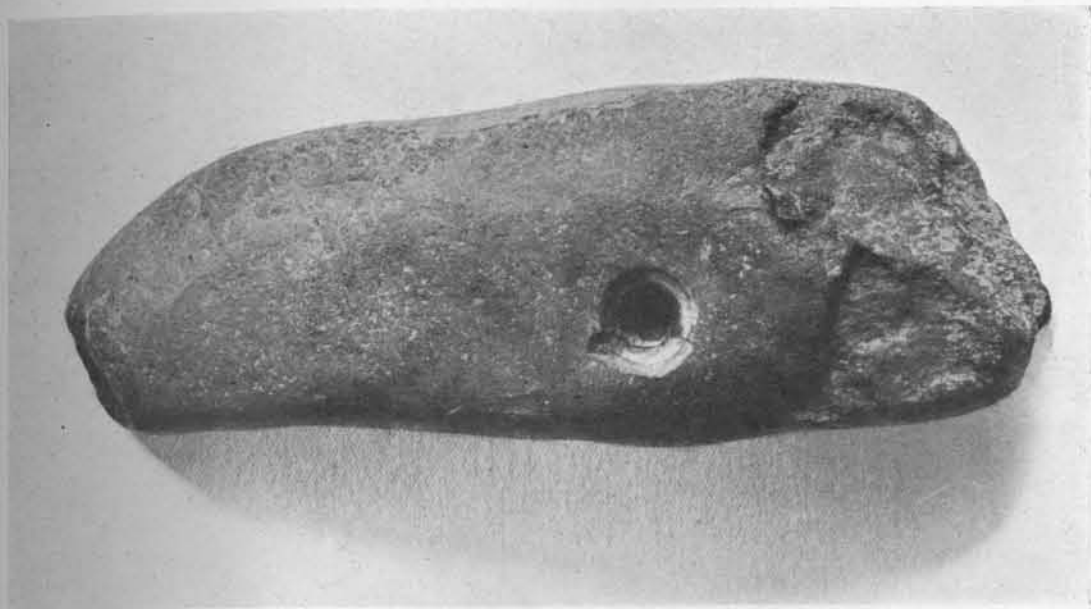


Fig. 36

— Considérés au point de vue technique, les anneaux de la station de Glozel, présentent un bord intérieur uniformément poli, tandis que leur bord extérieur laisse souvent apercevoir la dépression de petits éclats détachés par percussion avant le polissage.

Ce sont des anneaux dans lesquels il est impossi-



Fig. 37

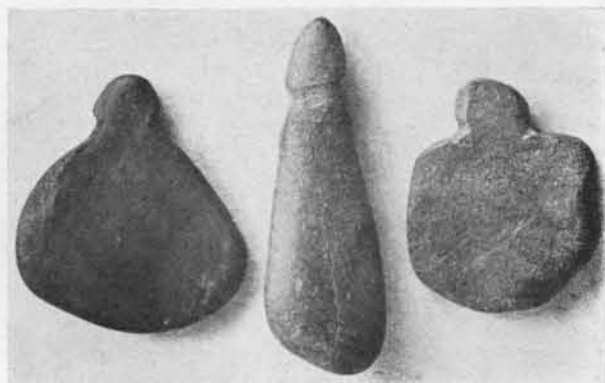


Fig. 38



Fig. 39



Fig. 40

ble d'introduire la main. Il ne saurait donc être question de bracelets.

Nous avons trouvé cependant deux morceaux d'anneaux beaucoup plus grands, couverts de caractères. L'un d'eux porte également sur son bord interne un motif de décoration formé de petites incisions rapprochées. Ces grands anneaux pouvaient, au contraire, servir de bracelets.



Fig. 41



Fig. 42



Fig. 43



Fig. 44

Ils devaient, par leur grandeur même, être plus fragiles, ce qui explique que nous n'en retrouvons que des fragments. Peut-être aussi, ces morceaux d'anneaux en demi-cercle étaient-ils réunis deux à deux à l'aide de liens pour former un bracelet complet.

La plupart de ces anneaux ont une face couverte de signes alphabétiques semblables à ceux des tablettes ; l'autre est unie ou parfois gravée de petits traits parallèles d'ornementation.

Quelques-uns cependant portent des caractères linéaires des



Fig. 45



Fig. 46

deux côtés ; et sur l'un d'eux se voient en outre trois têtes d'animaux (capridés et cervidés).

D'autres anneaux sans signes mais exactement pareils aux précédents ne sont peut-être que des pièces inachevées ou, plus exactement, celles où l'œuvre du graveur n'était pas venue compléter le travail du polisseur. Nous avons trouvé également de petits anneaux en forme de bagues. L'introduction du doigt y est facile et ils ont pu, semble-t-il, servir à cet usage. L'un d'eux présente sur une face de petites rayures d'ornementation. Ces mêmes rayures existent sur certains anneaux de schiste de plus grande dimension.

Enfin, nous avons trouvé trois intérieurs d'anneaux, détachés par de multiples percussions : ce qui semble indiquer que les anneaux de schiste étaient fabriqués sur place.



Fig. 47

8° **Ciseau avec trou digital** (fig. 47) -

Un outil de forme inédite, croyons-nous, un ciseau avec trou digital d'appui, vient confirmer que parfois on avait intentionnel-

lement laissé inachevée la perforation commencée. D'un côté, l'ouvrier a gardé la forme naturelle du galet pour l'avoir bien en main. L'autre extrémité a été soigneusement polie et présente un vif tranchant droit. A peu de distance de ce bord, un début de perforation sert de point d'appui à l'index chargé de diriger l'instrument. Ce ciseau pouvait être employé soit à planer le bois, soit à râcler les aiguilles d'os.

9° **Haches polies** (fig. 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60). — A part un exemplaire, les haches polies ne présentent, dans la station de Glozel, qu'un début de polissage limité au tranchant et aux bords du galet ouvré dont la forme devait déjà se rapprocher de celle des outils projetés.

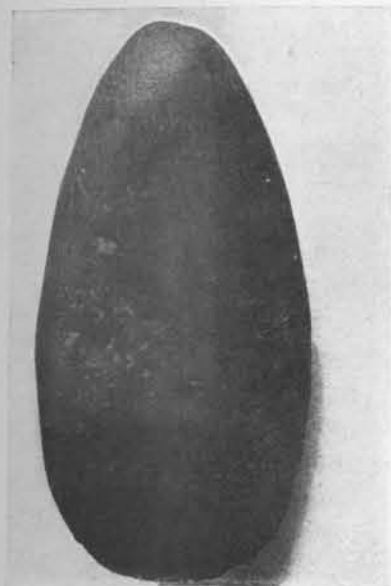


Fig. 48

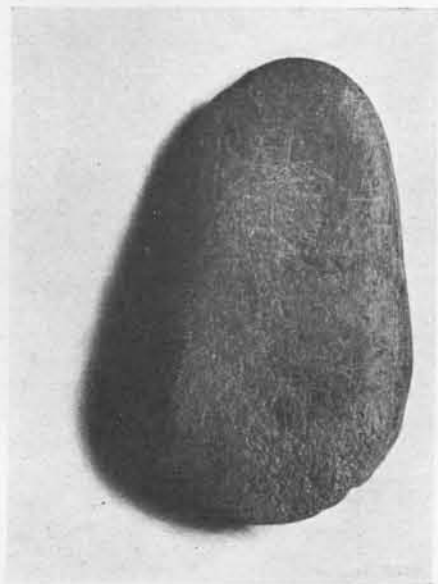


Fig. 49

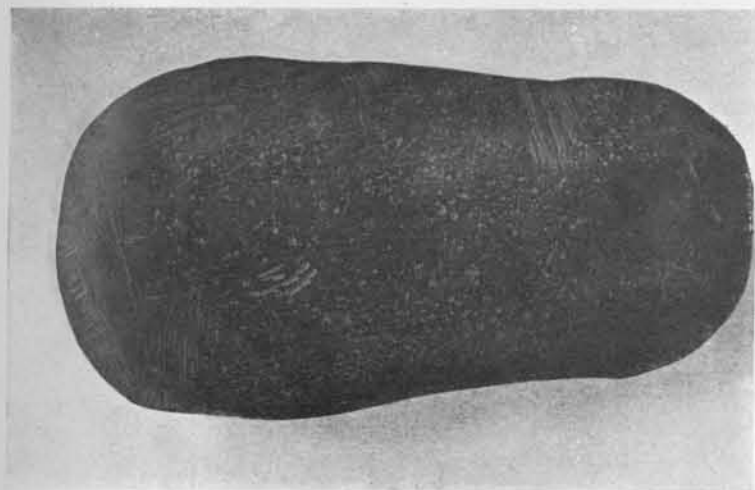


Fig. 50



Fig. 51

Elles sont de forme et de dimensions variables. Leur longueur est généralement comprise entre 8 et 14 cm.

Le type triangulaire dont la section présente deux pointes ogivales, classé par Montelius dans la première période néolithique, est fréquent à Glozel.

Souvent le tranchant décrit une courbe semi-circulaire, empiétant largement sur les bords.

Une hache de type ovoïde, mesurant 11 cm. sur 7 cm. de largeur présente une face entièrement gravée de signes alphabétiformes.

D'autres, épousant la forme du galet mis en œuvre, ont un aspect quadrangulaire.

C'est le plus souvent sur de petites hachettes que se voient des caractères d'écriture. Certaines portent des signes qui ne se retrouvent pas sur nos tablettes d'argile. Ce sont vraisemblablement des *marques*

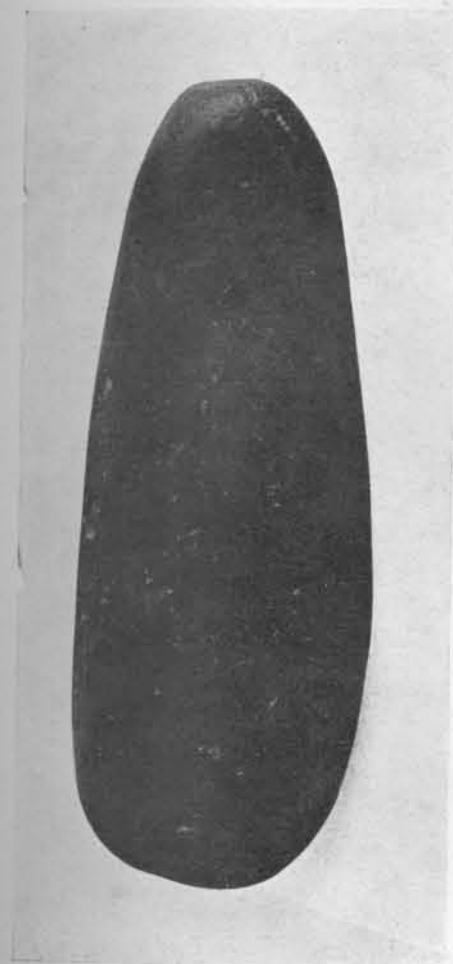


Fig. 52



Fig. 53



Fig. 54

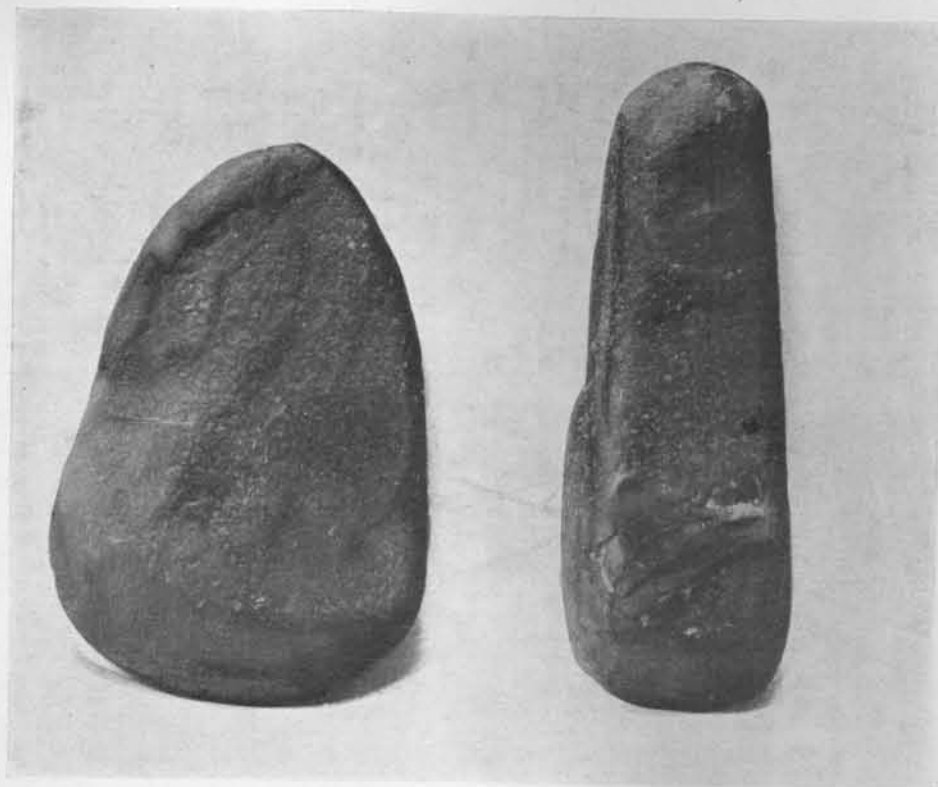


Fig. 55

de propriété comme on en voit chez les paléolithiques, mais qui n'ont pas donné naissance à des caractères alphabétiformes.

Très peu, parmi les haches glozéliennes, sont des outils d'usage. Il s'agit, pour la plupart, d'*objets votifs*.

Les galets employés sont généralement en diorite et surtout en basalte dur.

Le polissage laisse fréquemment de nombreuses stries dues au sable et aux polissoirs de grès.

Il semble que les Glozéliens, qui commençaient seulement à appliquer à la pierre le polissage que leurs ancêtres avaient inventé pour l'os et l'ivoire, ne connaissaient pas encore l'art de donner à leurs



Fig. 56

outils le poli parfait des haches en silex que connaîtront leurs descendants.

10° Flèche et harpon en schiste poli (fig. 61 et 62).

— Le caractère funéraire des trouvailles de Glozel apparaît nettement ici. Ces

objets ne peuvent être que votifs. Cependant des flèches semblables ont été recueillies dans les pays scandinaves (A. Björn).



Fig. 57



Fig. 58

La flèche, taillée dans un galet schisteux et ensuite polie, présente un long pédoncule et deux ailerons. Le harpon est pourvu de trois barbelures, séparées par de larges sillons.

Ces deux objets possèdent une sorte de rainure au niveau du pédoncule. On peut donc également se demander s'il ne s'agit pas de pendeloques. Et dans ce cas, ils pouvaient être façonnés en pierre comme beaucoup d'autres fétiches (1).

11° Plaque de schiste denticulée (fig. 63). — Une plaque de

(1) Une pierre polie en forme de crochet, portant sur une face trois signes alphabétiques devant également être utilisée comme pendentif (fig. 62 bis).

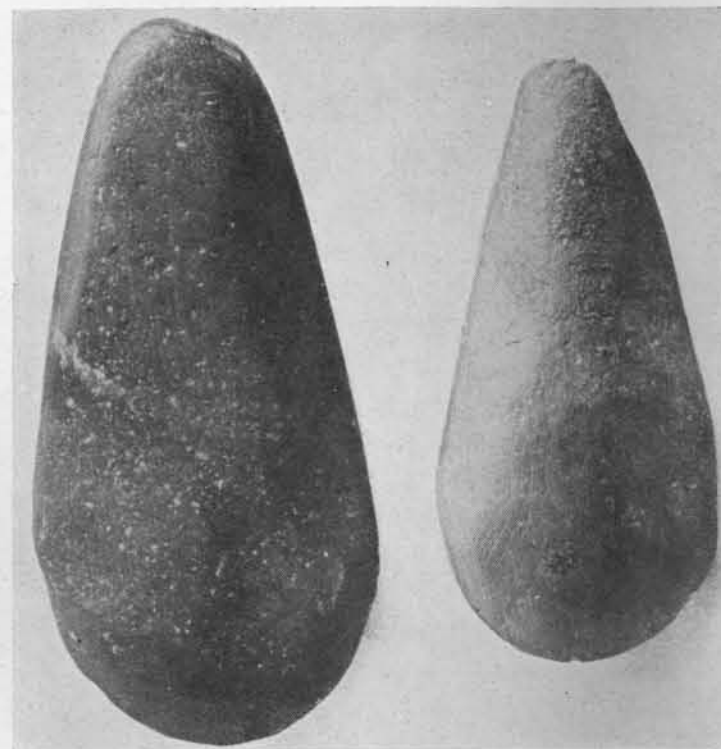


Fig. 59

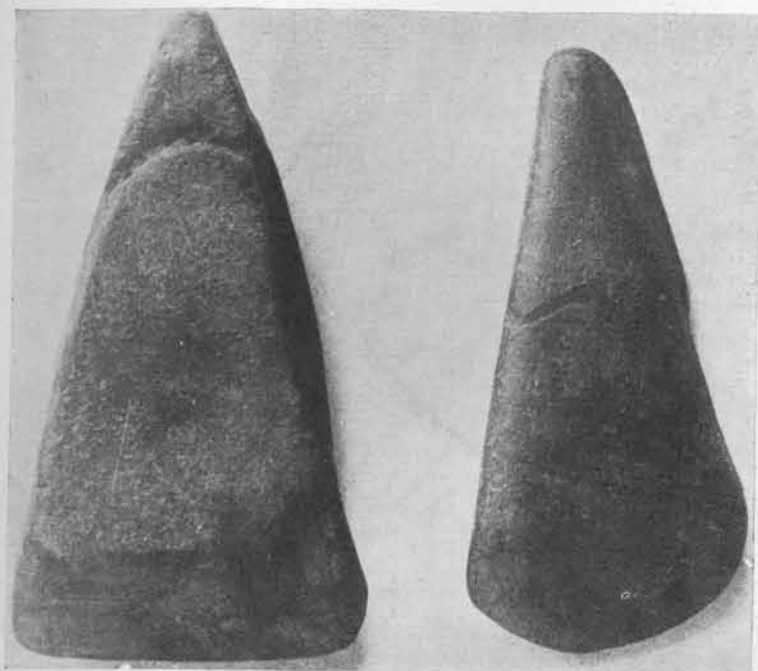


Fig. 60



Fig. 61



Fig. 62



Fig. 62bis

schiste, polie sur une face où se voient trois caractères alphabétiques, porte sur un bord deux encoches profondes lé-

gèrement arrondies à la base. Nous croyons qu'il doit s'agir d'une sorte de *polissoir destiné à arrondir les aiguilles et les poinçons* alors que les petits lissoirs, précédemment décrits, servaient à en effiler la pointe.

12° Poinçon conique (figure 64). — Il est toujours très difficile d'apporter une détermination exacte au sujet de l'outillage.



Fig 63

Ce que nous appelons ici poinçon est un petit galet dont une extrémité a été appointée en cône effilé et polie. Il a pu servir à pratiquer des trous dans le cuir ou à les agrandir. Il porte sur une face une inscription alphabétique composée de cinq caractères.



Fig. 64



INDUSTRIE OSSEUSE ET KÉRATIQUE



Nous allons voir que ce sont précisément les armes de chasse, en os et en bois de cervidé, qui, avec l'art animalier, caractérisent le mieux l'ascendance magdalénienne de ce peuple resté chasseur. C'est quelque chose de semblable à l'âge de l'os du Nord, qui, comme à Glozel, comprend une industrie microlithique du silex et de petits tranchets « sans doute destinés principalement à l'aiguisage des outils en os et en corne de cerf ». D'ailleurs les traits de ressemblance ne s'arrêtent pas là, et à la lecture de l'ouvrage de Shetelig, on est surpris d'en constater à chaque pas de nouveaux. Il n'est pas jusqu'aux causes qu'il donne du « caractère conservateur » de ce stade et de l'existence de traditions paléolithiques à travers le second âge de la pierre en Norvège qui ne puissent avec vraisemblance s'appliquer à la station de Glozel. Sur les premiers contreforts du Massif central, elle paraît bien également soustraite aux influences venues du dehors.

Il semble même que l'évolution se soit produite sensiblement de la même façon dans ces deux contrées, cependant si éloignées l'une de l'autre. C'est peut-être également parce que le silex est très rare à Glozel que les premiers néolithiques ont été amenés « à se servir des roches éruptives utilisables du pays ».

Les roches dures y tiennent lieu de silex, pourrions-nous dire pour Glozel, comme l'a écrit pour Nostvet, Shetelig qui ajoute : « le polissage de ces matières a donc commencé pas mal plus tôt que celui du silex ».

Il est également intéressant de noter que « là où régnaient la culture des Kjekkenmoddings dans le Nord et le Campignien en Europe occidentale, les anciens types, tels que harpons, pointes en os, flèches et silex microlithiques hérités des temps paléolithiques disparaissent ». La

conclusion qui s'impose, d'après Shetelig, c'est qu'il y a eu, dans ces stations, *invasion d'une nouvelle civilisation à base tout à fait différente.*

A Glozel, ainsi qu'en Norvège et en Suisse encore, où le Campignien n'a pas pénétré, nous ne constatons pas cette solution de continuité ; nous voyons l'usage des harpons et autres types anciens en pleine période néolithique.

Comme la civilisation de Nostvet, celle de Glozel, en pays montagneux, semble résulter d'une *évolution indigène.*

Comme, d'autre part, la station de Glozel, *lieu sacré d'ensevelissement*, a duré un immense espace de temps, les outils en schiste caractéristiques du groupe « arctique » de la pierre nordique s'y retrouvent en grand nombre. « Pour les schistes moins résistants, nous dit Shetelig avec une clairvoyance remarquable qui ouvre par contre-coup un jour nouveau sur les problèmes de Glozel, la technique a été empruntée au travail de l'os qui avait de vieilles traditions très sûres, remontant jusqu'au paléolithique ». « Un autre trait commun, ajoute-t-il, est la tendance à orner ces objets de lignes et de gravures... Il y a tout lieu de présumer que l'industrie du schiste dérive originairement de l'industrie de l'os. »

Les divers matériaux, employés par les Glozéliens pour la confection de leurs armes de chasse et de capture, ont été utilisés avec une maîtrise qui semble bien témoigner également d'une vieille tradition. Sans doute certains détails techniques — restés d'autant plus apparents que beaucoup de ces instruments étaient enfouis, comme objets votifs, avec les morts, sans avoir jamais servi — ne semblent pas identiques à ceux de la Madeleine : stries de polissage, évidemment des sillons, etc... Et encore est-on bien sûr que ce ne soit pas le procédé de travail que nos fouilles ont révélé « sur le vif » — l'outil est extrait de la glaise comme il est sorti des mains de l'ouvrier — qui était employé à la Madeleine où il est bien difficile de reconnaître le mode de façonnage sur des outils usagés ?

Quoi qu'il en soit, la morphologie des objets en os de Glozel dénote une lointaine ascendance paléolithique.

La variété des découvertes est très grande. Comme dans les pays nordiques, on pourrait, à Glozel, parler de « l'âge de l'os », où figurent harpons, hameçons, aiguilles, pointes, doubles-pointes, pointes en os pour le jet, poinçons, spatules, lissoirs, sagaies à base fourchue, des os longs appointés (soi-disant poignards), des dents d'animaux perforées

ou ouvrées, des épingles sinueuses, des agrafes, des pendeloques, des boutons, des plaquettes osseuses, des sabots de cervidés avec gravures, des sculptures en relief, etc., etc. Néanmoins, la détermination des diffé-

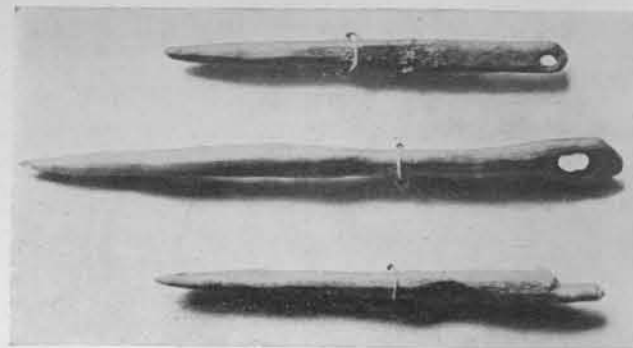


Fig. 65

rents objets reste toujours à l'état d'hypothèse. Pour beaucoup d'entre eux, il est presque impossible de connaître leur véritable utilisation.

Enfin, il est à noter qu'un certain nombre de ces objets portent gravés, en dehors d'ornementations simples, des signes alphabétiformes.

1^o Aiguilles (fig. 65, 66, 67). — Beaucoup moins fines que les aiguilles magdaléniennes, elles sont néanmoins d'une forme assez régulièrement arrondie par un polissage soigné. Le forage du trou a été effectué en partant de chaque côté en troncs de cônes se réunissant par le sommet.

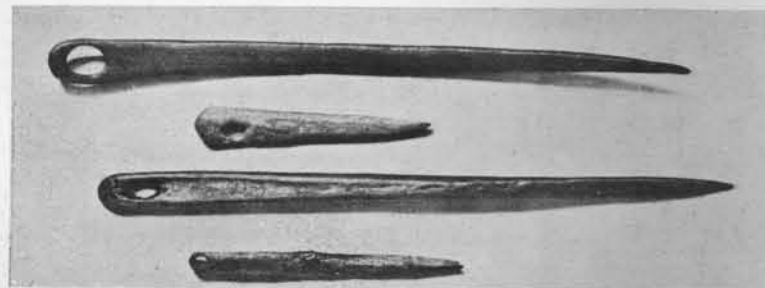


Fig. 66

Les esquilles d'os dans lesquelles ces aiguilles ont été façonnées, ont été arrondies, semble-t-il, à l'aide des râcloirs concaves en silex que ren-

ferme la station, et appointées sur de petits lissoirs.

L'emploi de la lime en grès paraît avoir été réservé aux objets plus volumineux.

Quoique de dimensions plus grandes que les aiguilles magdaléniennes elles ne sont cependant pas sans présenter de réelles analogies avec ces dernières.

Les aiguilles en

os sont généralement assez fines et ont subi un polissage régulier.

Par contre celles qui sont en bois de cervidé, très larges au niveau du chas, se présentent plutôt sous une forme triangulaire.

Certains spécimens, quoique très effilés de la pointe sont d'une dimension telle que le nom d'aiguilles ne saurait plus leur convenir, et qu'il nous paraît préférable

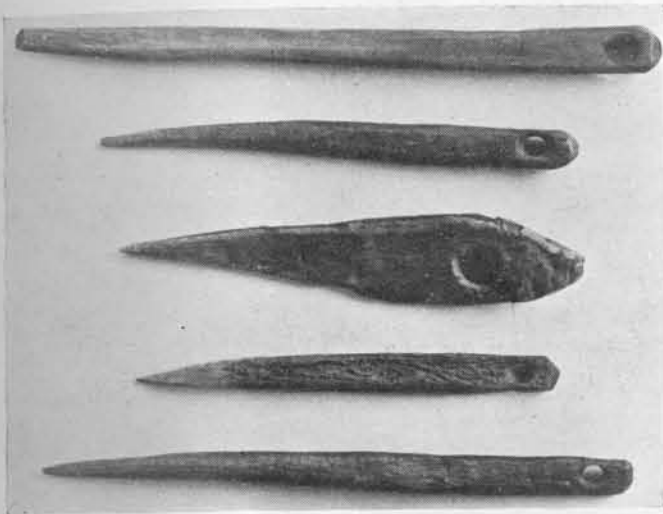


Fig. 67



Fig. 68



Fig. 69

de les considérer comme des *passetendons* volumineux.

2^o Pointes (fig. 68, 69, 70). — Certaines pointes en os et en bois de cervidé présentent les mêmes particularités et ne se distinguent des aiguilles que par l'absence de chas.

Il existe également des *doubles pointes*, fines aux deux extrémités comme



Fig. 70

des aiguilles. L'une d'elles, très longue mais malheureusement cassée à un bout, présente trois encoches latérales qui pouvaient servir à fixer le fil.

3^o Poinçons. — Les *poinçons* se distinguent des pointes précé-



Fig. 71

dentes par leur base globuleuse et leurs plus grandes dimensions.

Leur longueur semble permettre de les diviser en deux catégories, selon leur mode d'utilisation : les plus petits à base aplatie, devaient être



Fig. 72

maintenus entre le pouce et l'index (fig. 71) ; la base cylindrique des plus grands venait s'appuyer dans la paume de la main (fig. 72, 73).

Un poinçon à base aplatie porte sur une face de petites cupules, vraisemblablement destinées à empêcher les doigts de glisser dans les



Fig. 73



Fig. 74

mouvements de rotation, nécessaires pour faire pénétrer la pointe dans une lanière de cuir, par exemple (fig. 74).

Un autre à base globuleuse présente en son milieu deux rainures circulaires, pour assurer la préhension. Il est orné sur une face d'une gravure animale assez schématique (fig. 75).

Nous croyons qu'il devait s'agir d'un double poinçon ; une cassure ancienne semble indiquer qu'il y avait une autre pointe à l'extrémité de la portion renflée.

4° Pointes de jet. — Le gisement de Glozel nous a livré un certain nombre d'armatures résistantes, en os, effilées d'un côté ou des deux, qui ne peuvent être que des armes de jet (fig. 76). Plusieurs portent à leur base de nombreuses encoches, soit alignées, soit enchevêtrées, qui devaient servir à les fixer solidement à une hampe, à l'aide d'un lien (fig. 77, 78).



Fig. 75



Fig. 76



Fig. 77



Fig. 78

L'une d'elles présente une portion rétrécie cylindrique, propre à l'emmanchement (fig. 79).

5° Poignards (fig. 80, 81, 82, 83). — Des os longs finement taillés en pointe légèrement courbe ou droite, représentent ce qu'on est convenu d'appeler des poignards. Mais ce ne sont peut-être que de très gros poinçons.

Leur base, toujours bien en main, est tantôt globuleuse, tantôt appointée avec brusque ressaut pour empêcher la main de glisser, tantôt même perforée d'un trou de suspension. L'un d'eux est orné sur une face d'un décor en dents de scie.

6° Sagaies à base fourchue (fig. 84, 85). — Les sagaies à base

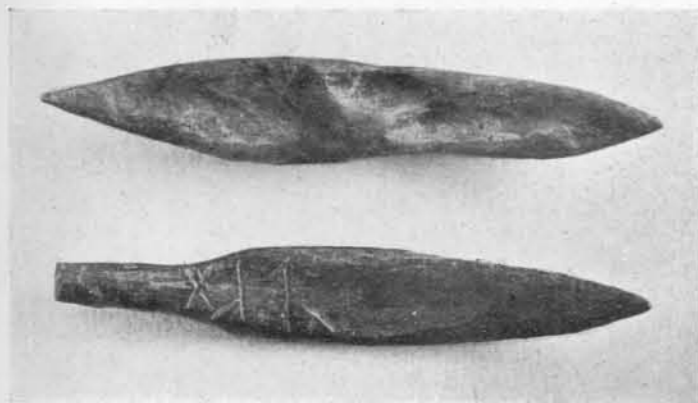


Fig. 79



Fig. 80

fourchue, très nombreuses à Glozel, sont de grandeur variable, allant de 3 cm. 5 à 14 cm. Beaucoup sont courtes mais résistantes. Parfois on trouve à la base une rainure en spirale, assurant vraisemblablement la solidité de la ligature de la pointe au sommet de sa hampe en bois.

7° Pointes de flèches (fig. 86, 87, 88, 89). — Nous avons recueilli dans nos fouilles de nombreuses pointes de flèches sculptées (parfois ornées d'incisions) de forme triangulaire, soit à long pédoncule et à barbelures très effilées, soit sans pédoncule et à barbelures mousses.

Un autre objet plus volumineux peut également être considéré comme une sorte de flèche — vraisemblablement votive. — bien que la pointe médiane, représentant le pédoncule, ne soit pas beaucoup plus grande que les latérales et se termine également en cône aigu comme s'il s'agissait d'un peigne. Cependant cette pièce n'est pas sans analogie avec une flèche en schiste trouvée dans la station, et dont il existe plusieurs exemplaires en Scandinavie (fig. 90).

Nous rangerons dans la même catégorie une autre sorte de pointe



Fig. 81

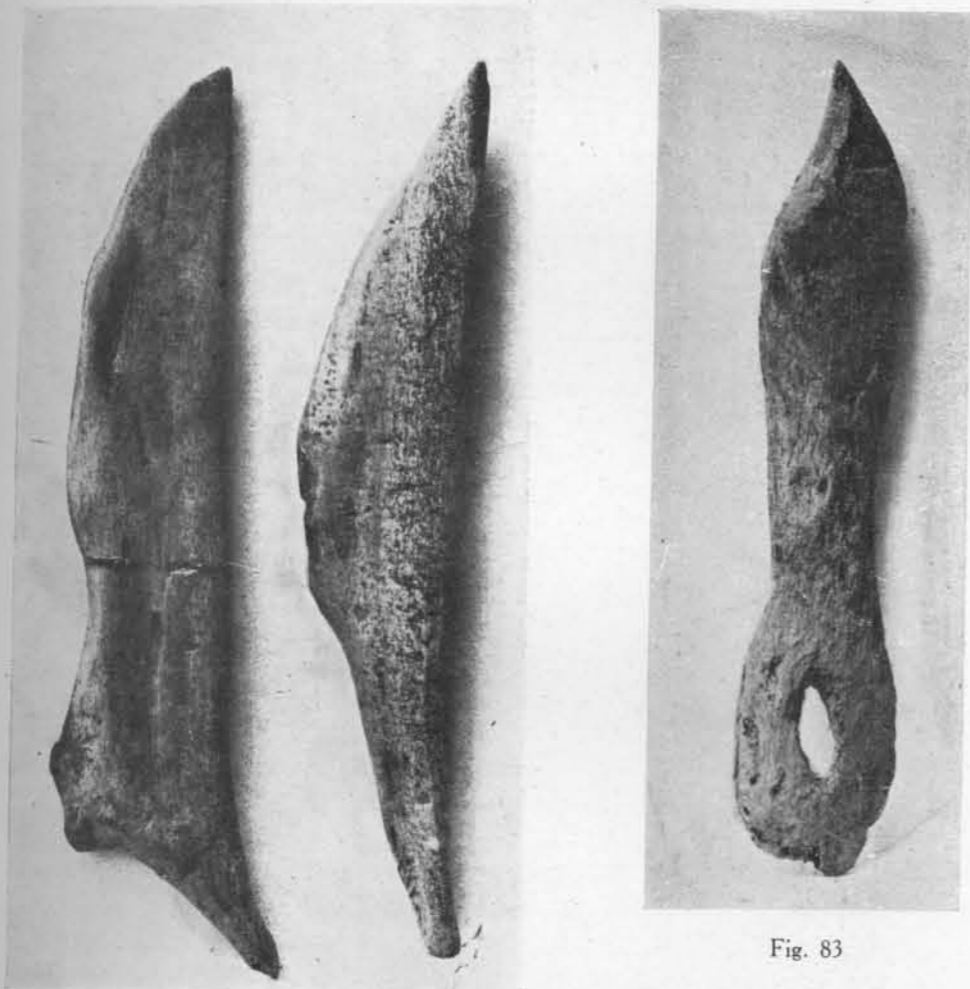


Fig. 82

Fig. 83

triangulaire, à long pédon-
cule latéral, portant d'un
côté un sillon propre à rece-

voir des substances toxiques pour inhiber la proie (fig. 91).
Ces armes en os et en bois de cervidé, contrastant étrangement avec
l'industrie glozélienne du silex si imparfaite, rappellent l'âge de l'os du
Nord, « parallèle à l'Azilien français, cette civilisation paléolithique à
l'époque néolithique », selon l'expression de Shetelig.

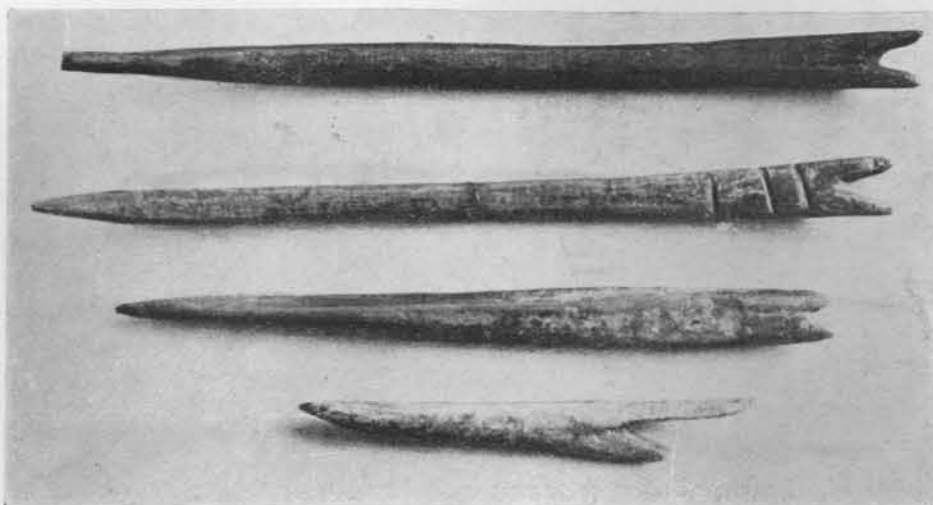


Fig. 84

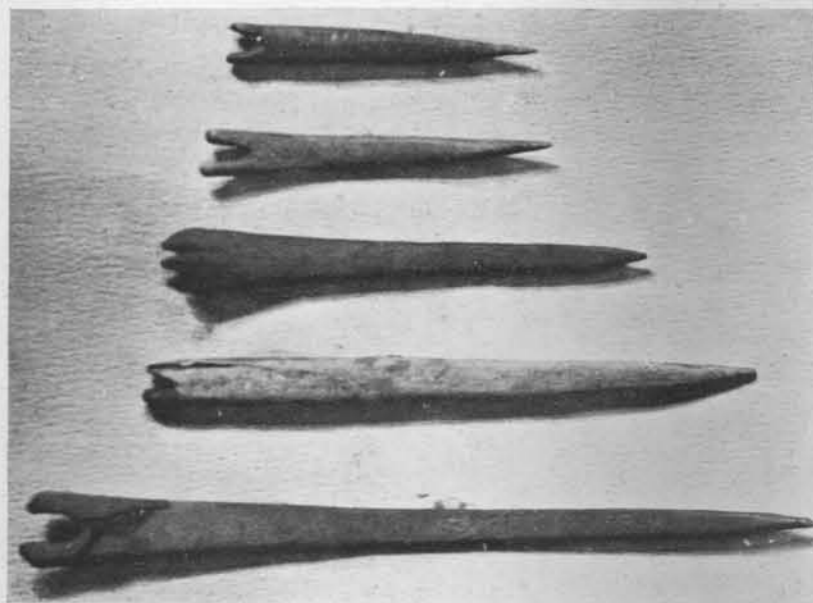


Fig. 85

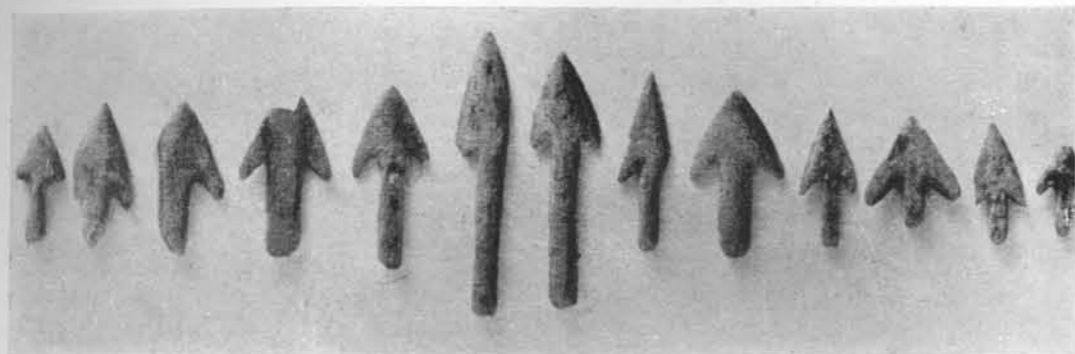


Fig. 86

8° Harpons (fig. 92, 93, 94, 95). — Les harpons de Glozel sont à une ou à deux rangées de barbelures.

Leurs dimensions varient de 12 cm. à 4 cm.

Les harpons à une seule rangée de barbelures sont toujours d'un travail plus soigné et constituent des armes de capture parfaitement utilisables avec de longs crocs recourbés et acérés.

Les harpons à barbelures bilatérales sont beaucoup plus frustes et certains d'entre eux ne constituent peut-être que des objets votifs (fig. 95). Là, les barbelures ne sont jamais séparées par d'aussi profonds sillons.



Fig. 87



Fig. 88



Fig. 89

Elles se présentent soit sous la forme alternée, soit sous la forme irrégulièrement opposée. Leur pointe est moins effilée.

La matière première employée est l'os ou la ramure de cervidé.

La hampe affecte généralement la forme cylindrique; parfois cependant elle est convexe d'un côté et légèrement concave de l'autre. Elle va en s'amincissant au niveau de son extrémité.

Il devait y avoir plusieurs procédés de fixation du fil au sommet de la hampe. Parfois, celle-ci se termine simplement en pointe. Généralement nous voyons: 1° soit deux encoches latérales; 2° soit un bourrelet simple ou double, affectant parfois la forme magdalénienne; 3° soit enfin un véritable crochet.

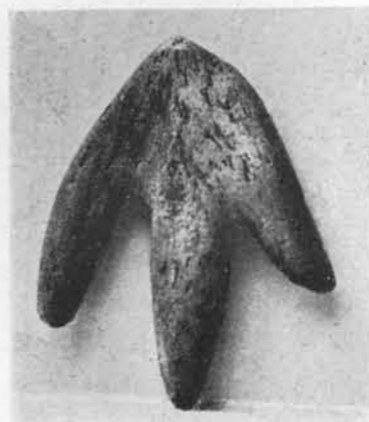


Fig. 90

En tous sens sur la hampe, et en long sur chaque barbelure, se voient fréquemment des sillons profondément creusés.

Comme sur certaines sagaies décrites précédemment, nous croyons que ces rainures étaient destinées à recevoir des substances toxiques, capables de paralyser les animaux atteints.

D'autres harpons portent sur la hampe des rangées de signes alphabétiques. Ces inscriptions étaient peut-être le nom du propriétaire, permettant de reconnaître à qui appartenait la proie capturée.

Comme nous l'avons vu, ces harpons affectent la forme cylindrique de l'étage magdalénien. Mais le travail paraît avoir été exécuté différemment. Il a été terminé par une sorte de polissage, vraisemblablement à l'aide de petites limes de grès (fig. 96), recueillies dans la station, qui ont laissé sur la hampe et le bord des barbelures de nombreuses rayures.

Enfin, si certains sont vraisemblablement des harpons votifs,



Fig. 91



Fig. 92

la plupart d'entre eux paraissent bien avoir réellement servi (1).

(1) Dans un remarquable article, paru dans *La Nature* du 1^{er} novembre 1927, le Dr Stéphen Chauvet démontre que les harpons de Glozel ont parfaitement été utilisés et indique, en se basant sur des observations ethnologiques précises, leur « montage utilisateur ». « Outre que ces harpons, écrit-il, nous le démontrons, en nous basant non sur des hypothèses mais *sur des faits*, sont utilisables, il est évident que ceux du Mas d'Azil, si on ne leur suppose pas le montage que nous décrivons, ne sont pas plus utilisables. Et cependant, le Mas d'Azil est légitimé »...

« Il est à noter que ces dispositifs de montage ne sont pas des vues de l'esprit. De très nombreuses peuplades sauvages utilisent de pareils dispositifs... »

« Quoiqu'il en soit, il est facile de comprendre que les harpons de Glozel du premier groupe ont été utilisables et utilisés, et même, au point de vue pratique, constituent un progrès sur les harpons magdaléniens. »

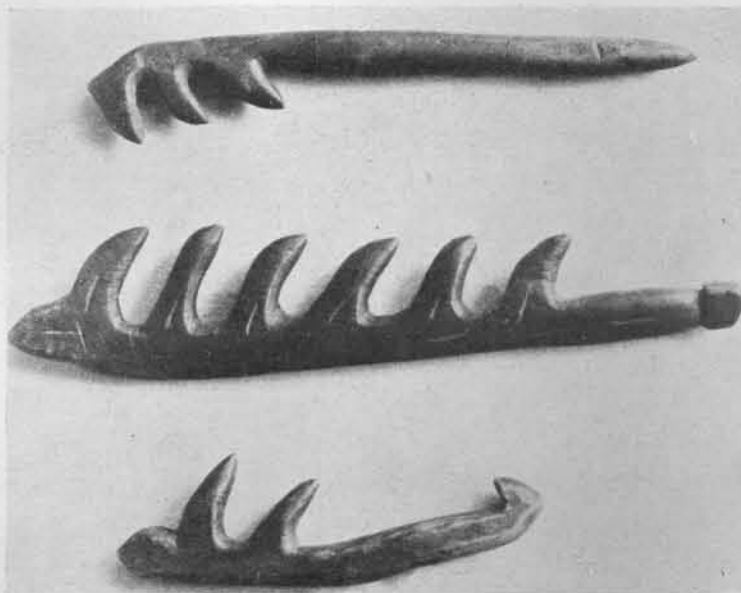


Fig. 93

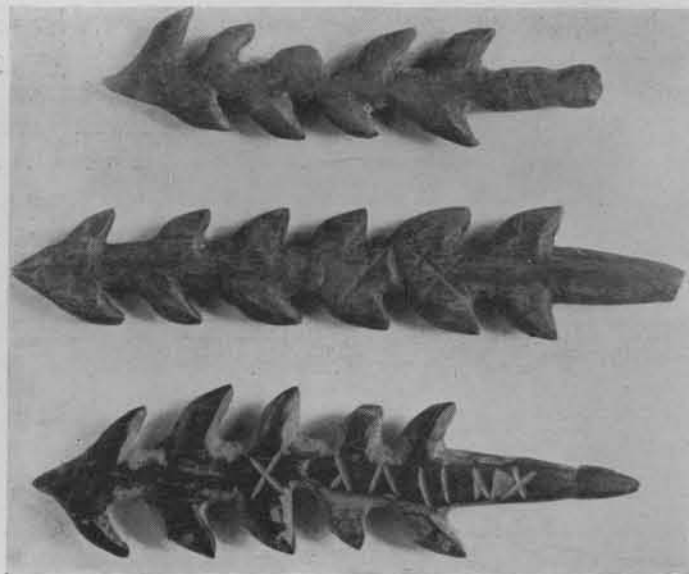


Fig. 94



Fig. 95

9° Hameçons (fig. 97). — Un certain nombre de harpons n'ont qu'une seule barbelure. Nous leur donnerons le nom de *hameçons*, sans vouloir préjuger par là de leur emploi exclusif pour la pêche.

Les hameçons sont beaucoup plus petits que les harpons. Ils sont en bois de cervidé et façonnés suivant la même technique que les autres armatures de pêche et de chasse.

Plusieurs présentent des rainures pour substances toxiques. L'un d'eux est gravé de signes alphabétiques.

Enfin, il est intéressant de noter que le bourrelet de la hampe, destiné à faciliter la ligature, est ici semblable à celui des harpons magdaléniens.

10° Hameçon à double crochet (fig. 98) — Nous avons recueilli une sorte de hameçon en forme de double crochet. Les deux pointes, récurrentes et effilées, mais d'ouverture différente, servaient peut-être tour à tour de moyen d'attache et d'hameçon proprement dit selon le genre de proie poursuivie.

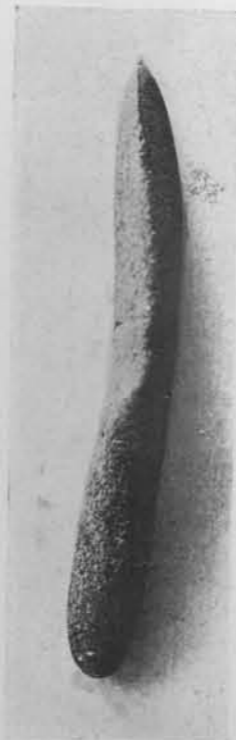


Fig. 96

11° Lissoirs (fig. 99, 100). — Certains poinçons se terminent du côté opposé à l'extrémité aiguë par une surface élargie qui était vraisemblablement employée comme lissoir.

Mais on observe plusieurs formes : tantôt la pointe est remplacée par une extrémité mousse ; tantôt les deux bouts sont aplatis et lisses.

Quelques lissoirs présentent des rayures d'ornementation ou des signes alphabétiques.

L'un d'eux taillé dans un andouiller est de forme rectangulaire. Ses dimensions plus grandes permettent de supposer qu'il s'agit d'un lissoir de potier. D'un côté se voient des signes qui se rattachent, croyons-nous, à un système de numération.

12° Spatules à ocre (fig. 101). — Ces sortes de spatules présentent un manche incurvé comme si elles avaient été taillées dans les côtes de petits animaux. La surface aplatie est parfois encore im-



Fig. 97

prégnée d'ocre. Ces objets, très bien en main, semblent avoir servi à la peinture corporelle.

13° Spatules à surface incurvée (fig. 102). — Un certain nombre de spatules se présentent avec une surface légèrement excavée et arrondie en forme de cuiller. Plusieurs



Fig. 98



Fig. 99

étaient imprégnées d'ocre comme si elles faisaient également partie des instruments servant à étaler le fard.



Fig. 100

14° Bâtonnets (fig. 103, 104). — Nos fouilles nous ont livré un petit bâtonnet avec une extrémité renflée en forme de massue. Peut-être servait-il à la préparation ou à l'application des couleurs.

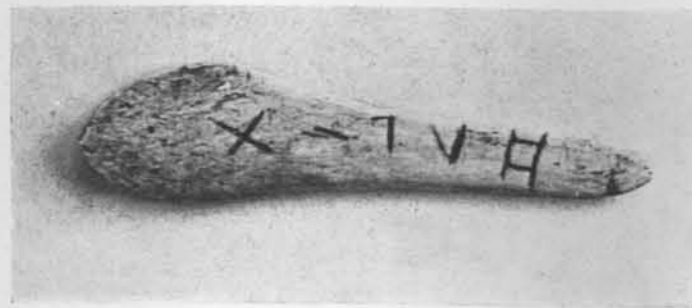


Fig. 101

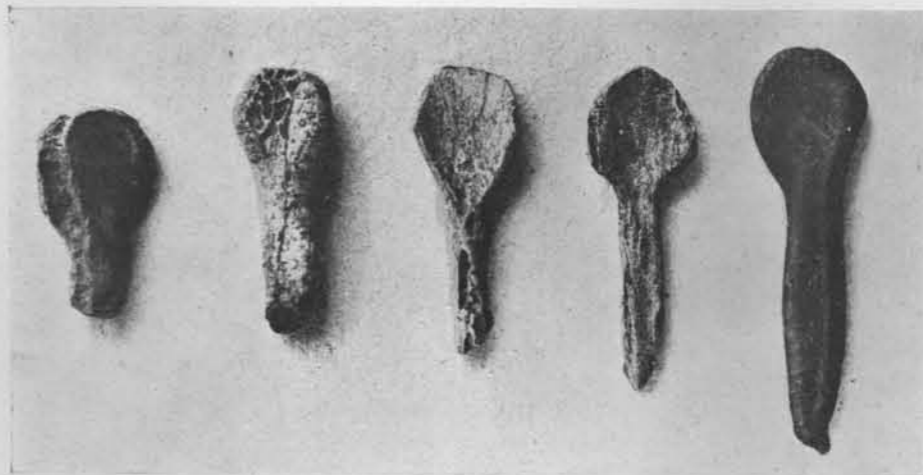


Fig. 102



Fig. 103

Par contre deux autres bâtonnets, présentant deux rainures propres à faciliter la ligature, semblent avoir fait partie d'un système de collier. L'un d'eux porte des décorations linéaires en dents de scie.

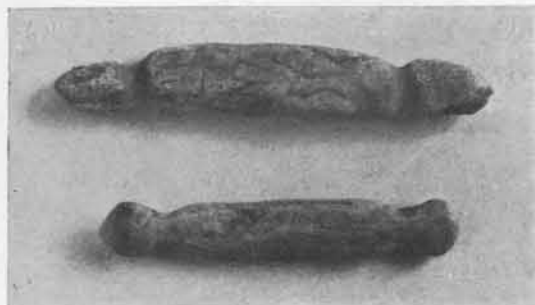


Fig. 104

15° Epingles sinueuses (fig. 105, 106, 107). — Nous avons recueilli plusieurs objets de forme sinueuse, se terminant en pointe.

Deux d'entre eux présentent une sinuosité plus accusée, formant presque un demi-cercle au milieu des autres courbes qui sont disposées symétriquement de chaque côté.

Ces sortes d'épingles semblent avoir servi à fixer les vêtements ou

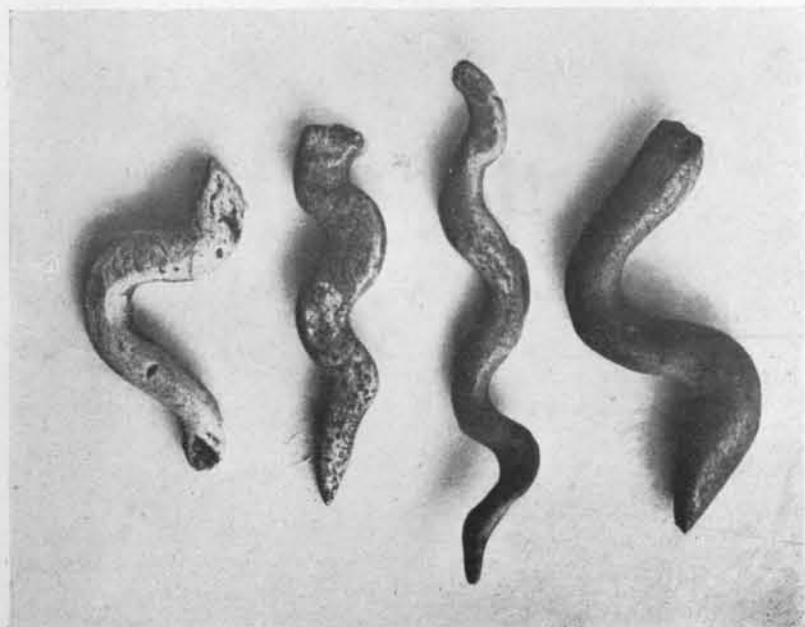


Fig. 105

peut-être même la chevelure.

16° Agrafes (fig. 108, 109). — D'autres objets en forme de croissants plus ou moins ouverts, généralement pointus aux extrémités, paraissent être des agrafes propres à l'habillement.

L'une d'elles est décorée de sillons dans les sens axial et radiant.

17° Crochet à extrémité fourchue (fig. 110, 111). — Un objet



Fig. 106

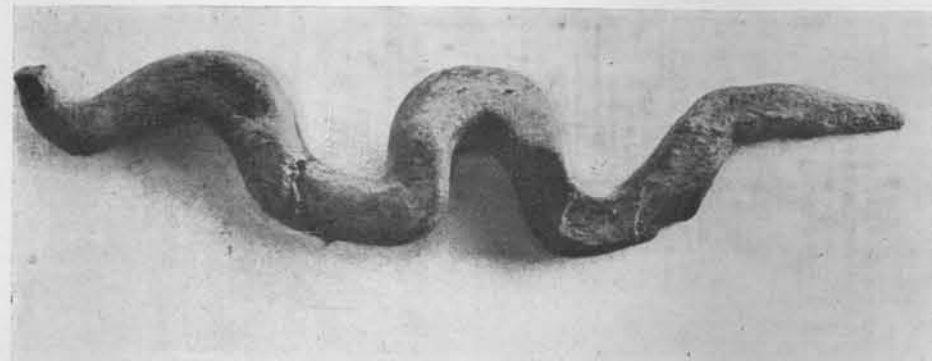


Fig. 107

de forme curieuse présente un crochet à une extrémité et à l'autre deux branches en fourche.

Il nous semble bien difficile de formuler une hypothèse quant à son emploi probable. Peut-être s'agit-il d'une agrafe de ceinturon.

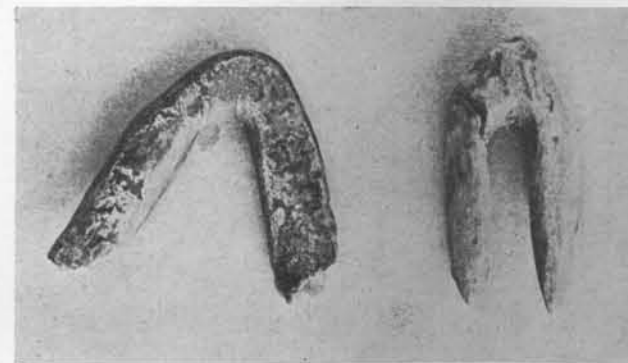


Fig. 108



Fig. 109

Il est orné d'une petite tête d'un animal indéterminé, finement gravée sur un côté.

18° Peignes. — a) Nous avons recueilli trois objets ressemblant à ceux qu'on a coutume de désigner sous le nom de peignes.

Nous n'en étudierons que deux ici: le troisième, portant une gravure animale, sera représenté au chapitre de l'art.

Le plus grand surtout, malgré la brisure de son manche, est assez semblable à certains peignes livrés par les Kjökkenmoddings danois. Il présente 4 dents, allongées, presque parallèles, taillées en pointe à leur extrémité.



Fig. 110



Fig. 111

Ce peigne en os est recouvert d'une patine épaisse, véritable pellicule qui s'exfolie en divers points. M. Björn, conservateur du Musée d'Oslo, me la signala comme une preuve indéniable d'authenticité (fig. 112).

L'autre, beaucoup plus petit, ne possède que trois dents, assez divergentes (fig. 113). Il porte, en outre, deux trous où devait vraisemblablement passer un fil de suspension.

b) En outre de ces deux pièces dont la destination est suffisamment claire, nous avons trouvé, assemblées en un point, sept esquilles osseuses, arrondies et finement appointées, dont la signification est beaucoup moins précise, mais qui peuvent néanmoins être également assignées à la catégorie des peignes.

Réunies par un lien ou introduites transversalement dans un morceau de bois, ces pointes pouvaient constituer les dents d'un double peigne de forme régulièrement arrondie par suite des dimensions décroissantes de ses éléments (fig. 114).

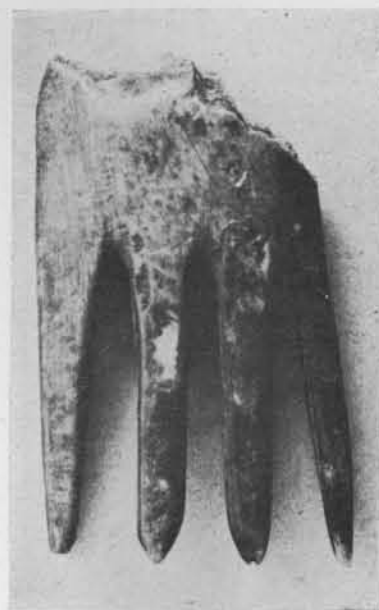


Fig. 112



Fig. 113



Fig. 114

19° Boutons perforés (fig. 115, 116). — De petites rondelles discoïdes, percées d'un ou deux trous pour le pas-

sage d'un lien, peuvent avoir servi de boutons ou simplement d'objets de parure. L'une d'elles est en forme de trèfle.

20° Disques. — a) Un certain nombre de petits disques en os, semblables aux précédents, ne présentent aucune perforation. Il s'agit peut-être de boutons en préparation (fig. 117).



Fig. 115

L'un d'eux est gravé sur une face de signes alphabétiques (fig. 119).

21° Pointes olivaires. — Plusieurs pointes en forme d'olives ne portent également aucune perforation ni rainure d'attache.

On peut, avec vraisemblance, y voir des objets de parure en préparation, car l'un d'eux, parachevé, semble-t-il, possède un trou de



Fig. 116



Fig. 117

b) D'autres disques osseux, beaucoup plus grands, devaient servir d'outils et étaient vraisemblablement employés soit à lisser soit à décoller les peaux (fig. 118).

suspension, en son milieu (figure 120).

22° Boutons en forme de croissant (fig. 121). — Deux petits objets, en forme de croissant, semblent également être des boutons. La partie centrale, manifestement



Fig. 118

plus étroite, devait être le siège de la ligature.

23° Boutons-clavettes (fig. 122). — Dans la catégorie des boutons nous ferons entrer un ensemble d'objets qui présentent



Fig. 119

en leur milieu des rainures permettant de les fixer à un lien grâce auquel ils restaient suspendus d'un côté du vêtement.

Par un mouvement de bascule, les deux extrémités généralement effilées étaient introduites dans la boutonnière

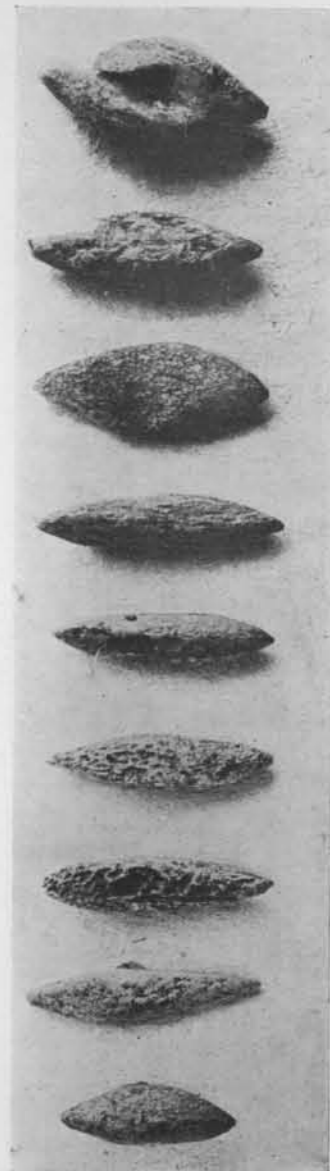


Fig. 120

opposée. Lorsqu'ils étaient en place, ils devaient former en quelque sorte des boutons-clavettes.

Généralement ils n'ont qu'une rainure d'attache ; seul l'un d'eux, mieux ouvré, en possède deux (fig. 123).

24° Boutons de courroie? (fig. 124, 125). — Deux objets, plus volumineux, aux extrémités également effilées, présentent, l'un, deux perforations, l'autre trois encoches, propres à la fixation de liens.

Leur destination certaine nous semble impossible à connaître. Néanmoins, il paraît vraisemblable de supposer que, attachés d'un côté, ils pouvaient s'introduire, pour les fixer, dans la fente d'une courroie ou d'un vêtement.

25° Pendeloques perforées (fig. 126, 127, 128, 129, 130). — Les pendeloques perforées pour être réunies en collier ou en ceinture sont de formes variées : étoile à trois branches appointées, sorte de fourche aux branches irrégulières, fuseaux allongés portant parfois des signes alphabétiques, plaquettes lancéolées avec perforation au milieu



Fig. 121

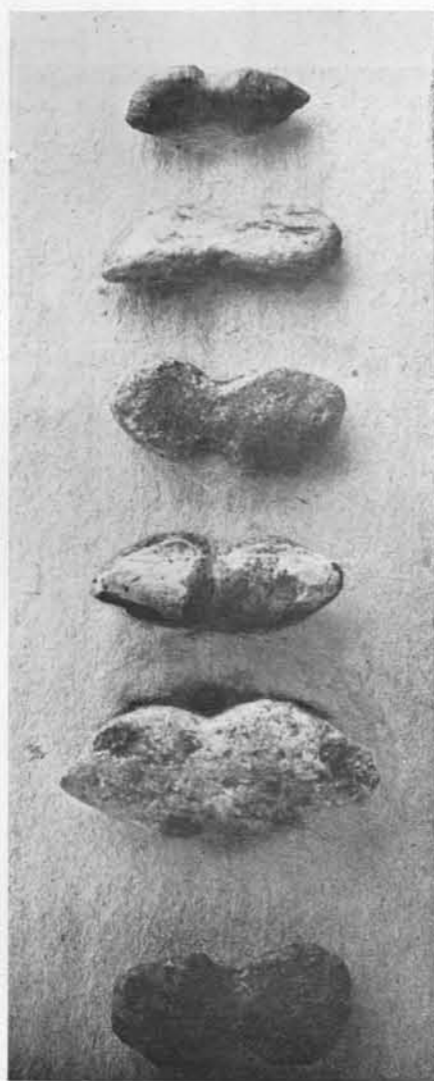


Fig. 122



Fig. 123

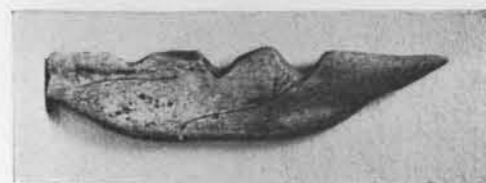


Fig. 125



Fig. 127



Fig. 126

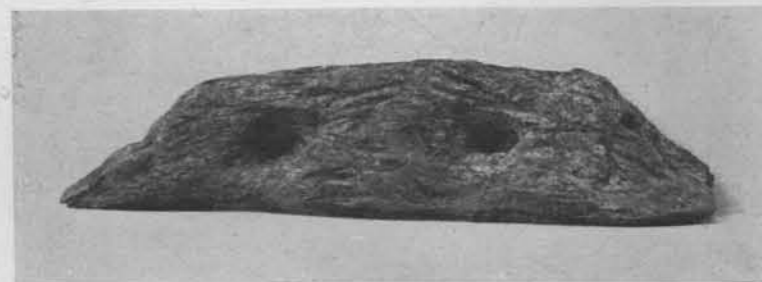


Fig. 124

ou à une extrémité, ornées d'incisions ou de signes d'écriture, épi-physes d'os longs, trouées et gravées de spirales, etc, etc.



Fig. 128

26° Pendeloques perforées et pédonculées (fig. 131, 132, 133).

— Une pendeloque porte en même temps un pédoncule de suspension et une perforation médiane. Une autre possède également une perforation centrale et deux pédoncules disposés symétriquement de chaque côté.

Une troisième enfin, de forme lancéolée, présente en plus, d'un évidement central, un pédoncule d'un côté et une perforation de

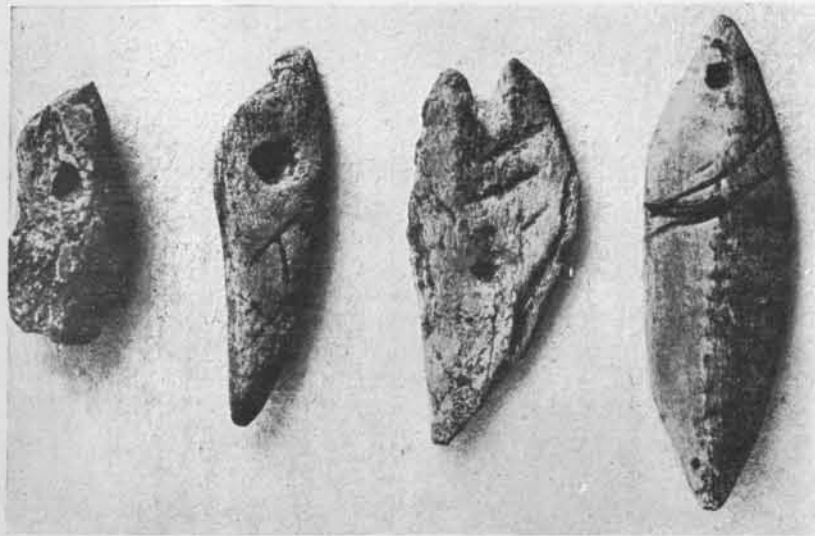


Fig. 129

l'autre. Sur une face se voit un motif d'ornementation composé d'incisions transversales.

27° Pendeloques pédonculées. — Deux pendeloques sont ornées de magnifiques sculptures en relief qui seront étudiées au chapitre de l'art. Une troisième, assez semblable aux précédentes, d'aspect piriforme, ne porte aucune figuration animale.



Fig. 130



Fig. 131

Trois autres pendentifs présentent des gravures de têtes d'animaux, dont l'une, vraisemblablement de cervidé, révèle une réelle maîtrise. A côté se voient trois signes alphabétiques et une série de petits traits parallèles (fig. 134, 135 et 136).



Fig. 133



Fig. 132

D'autres pièces, au pédoncule pointu ou arrondi, portent de véritables pages d'écriture où se remarque parfois un alignement de petites incisions rectilignes comme s'il s'agissait d'un système de numération (fig. 137, 138).

Une pendeloque, en forme de spatule à une extrémité, présente après une large rainure de suspension une ornementation composée de lignes brisées parallèles (fig. 139).

Une autre, d'aspect fusiforme, porte, après sa rainure, un décor linéaire en spirale où s'enroule une inscription alphabétique (fig. 140).



Fig. 134

28° Colliers (fig. 141). — Nous avons recueilli de nombreux petits objets en os, minuscules pendeloques d'aspect fusiforme, qui devaient être associés pour former des colliers.

Au lieu de rainure circulaire, le pédoncule ne porte parfois que deux encoches latérales pour assurer le fil de suspension.

L'un de ces éléments de collier est orné de six petits traits obliques.



Fig. 135

29° Dents perforées et ouvrées (fig. 142, 143, 144). — Comme tous les peuples chasseurs, les Glozéliens recherchaient certaines dents d'animaux qu'ils combattaient ou dont ils se nourrissaient.

Bon nombre de dents perforées devaient former des éléments de collier. Plusieurs portent gravés des signes alphabétiformes. — D'autres dents ouvragées sont vraisemblablement aussi des objets de parure. La racine est sillonnée de rainures qui paraissent bien destinées à un fil de suspension. L'une de ces dents présente en plus un trou de perforation transversal.

30° Phalanges et os tarsiens perforés (fig. 145, 146, 147). — Nous avons recueilli un certain nombre de phalanges et os du tarse

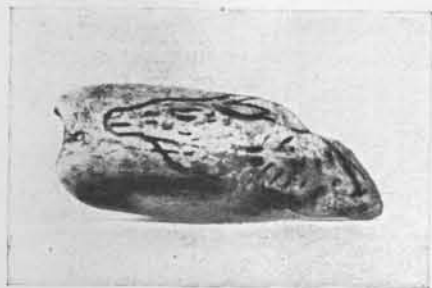


Fig. 136



Fig. 137

perforés de deux orifices, qui communiquent par une excavation à l'intérieur de l'os.

Ces objets sont généralement considérés comme des sifflets ou plutôt comme des appeaux avec lesquels les préhistoriques imitaient le chant des oiseaux pour les attirer et les prendre au piège.

Ceux que nous a livrés la station de Glozel ont pu avoir cette destination.

L'un d'eux présente une petite extrémité usée par polissage, en forme de bec de flûte. Une des perforations est à ce niveau. La seconde est à la partie supérieure de l'os.

Un autre, plus volumineux, porte un orifice sculpté en relief pour mieux permettre l'obturation à l'aide de la pulpe de l'index et rendre les modulations de la voix.

Sur ces sifflets se voient des incisions parallèles et profondes au niveau des surfaces articulaires lisses. Comme elles correspondent exactement à la position des doigts, il est vraisemblable qu'elles étaient destinées à mieux fixer l'objet en main.

31° Anneaux (fig. 148, 149). — La station de Glozel nous a livré divers types d'anneaux, découpés dans des portions osseuses.

Trop petits pour servir



Fig. 138



Fig. 139



Fig. 140



Fig. 141

de bracelets et généralement trop grands pour tenir aux doigts, ils devaient être portés en pendentifs.

Parmi les plus grands, l'un est uni ; sur les autres ont été gravés des signes alphabétiques.

Trois, beaucoup plus petits, ont l'aspect de bagues, mais sont trop étroits pour servir à cet usage. Un d'entre eux porte une inscription sur son pourtour ; un autre est décoré de masques néolithiques ; le troisième présente une ornementation en ligne ondulée, ponctuée de petits cercles dans les creux et sou-



Fig. 142

lignée d'un côté d'une inscription alphabétique.

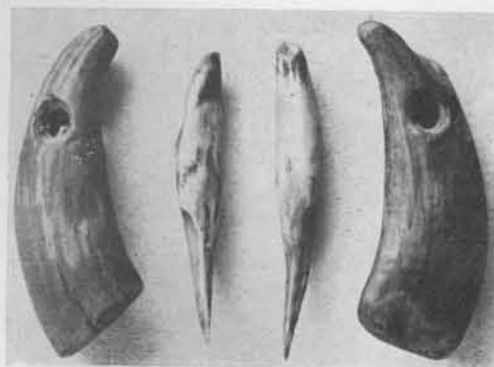


Fig. 143

32° Motifs d'ornements (fig. 150, 151). — Trois os, légèrement appointés, l'un arrondi, les autres plats, portent des dessins linéaires qu'on peut comparer à des rameaux à feuilles alternées. Sur l'un d'eux il semble que ce soit une tige de fougère que l'on ait voulu représenter (fig. 152).

Plusieurs fragments d'os longs sont ornés de dessins géométriques en dents de scie, de lignes parallèles alternant parfois avec des rangées de signes alphabétiques (fig. 153, 154).

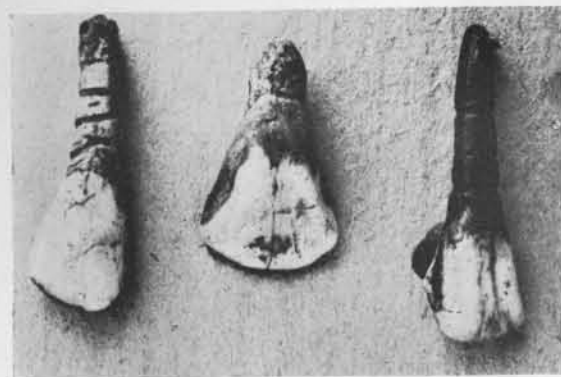


Fig. 144



Fig. 146



Fig. 145



Fig. 147



Fig. 148



Fig. 149

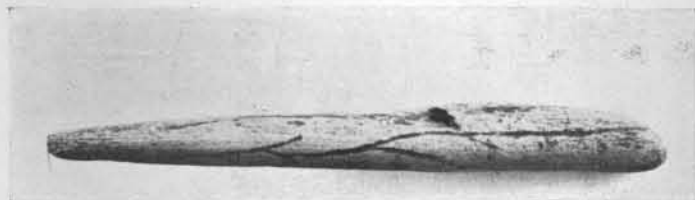


Fig. 150



Fig. 151

33^e Inscriptions sur os (fig. 155, 156, 157). — Nous avons recueilli plusieurs plaquettes en os, assez minces, gravées d'inscriptions comme nos tablettes. Généralement elles ne sont pas complètes : sur les bords se voient des caractères alphabétiques coupés par les cassures. L'une



Fig. 152



Fig. 153



Fig. 154

d'elles présente un trou de suspension et a dû être portée en pendeloque.

34° Os de cervidés (fig. 158, 159). — Nous avons mis au jour deux sabots de cervidés, perforés de trous, peut-être de suspension ou pour siffler, qui portent gravés, l'un, des signes alphabétiques et l'autre deux représentations de cervidés.



Fig. 155

présente à chaque bout deux profonds évidements. La forme générale est en pointe d'un côté et il semble bien que cet instrument, avec ces deux échancrures pour l'enroulement des fils, puisse être une navette destinée soit à tisser, soit à faire des filets.

Au milieu est un trou orné d'un côté d'un décor radié.

A propos de cette pièce, nous rappelons, en terminant ce chapitre, que la destination attribuée aux différents objets demeure ici comme ailleurs toujours problématique. Nos dénominations en particulier, uniquement basées sur des analogies de forme, n'ont pour but, le plus souvent, que de nous permettre de classer nos nombreuses trouvailles.



Fig. 156

35° Navette (fig. 161). — Un objet, découpé dans la diaphyse d'un os long,

Enfin nous avons recueilli un astragale et une phalange de renne gravés de signes alphabétiques (fig. 160).



Fig. 157



Fig. 160



Fig. 158



Fig. 159

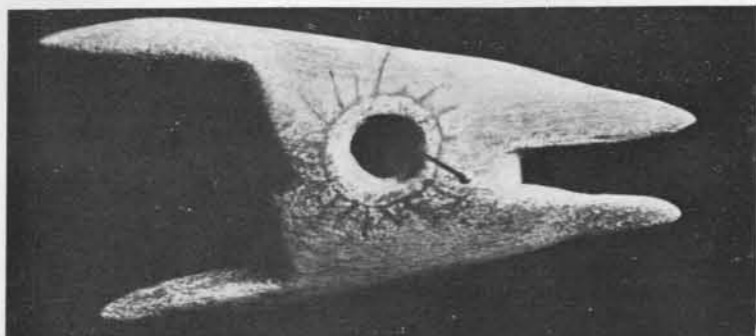


Fig. 161

Quoiqu'il en soit, il est facile de se rendre compte par cette industrie que les caractéristiques de l'art magdalénien se sont maintenues jusqu'à l'époque de l'épanouissement de l'écriture.

Aussi bien, le néolithique ancien ne peut-il résulter que d'une évolution indigène. Il paraît en effet inconcevable que deux tendances artistiques et deux industries ayant tant de points de ressemblance que celles de Glazel et de la Madeleine aient pu se former sans lien de parenté à deux reprises au cours des âges de la pierre.



LE TRAVAIL DE L'ARGILE



Dès qu'il fut en possession du feu, l'homme aurait pu, semble-t-il, découvrir l'art de la céramique. La glaise qui lutait les dalles de son foyer durcissait en gardant les empreintes reçues avant la cuisson. Il pouvait s'inspirer de l'œuvre du hasard et créer l'industrie fictile.

Pendant nous savons que les sauvages nomades excluent les vases de terre de leur mobilier, à cause de leur fragilité. Ils n'utilisent que des ustensiles de cuir et de bois.

Ainsi devaient vraisemblablement en user les paléolithiques (1), qui parcouraient d'immenses territoires de chasse, pour assurer leur nourriture et se procurer des vêtements.

Mais un climat plus doux avait permis aux derniers chasseurs de renne de quitter, au moins en partie, les cavernes et les abris sous roche de leurs ancêtres.

C'est alors, semble-t-il, qu'ils remarquèrent les propriétés plastiques de certaines terres argileuses et comprirent toutes les ressources qu'on en pouvait tirer par le modelage et la cuisson. La céramique entra dans les usages.

Au début, le potier paraît se conformer à des rites funéraires. Il donne à ses œuvres l'aspect d'une tête de mort. L'ancêtre des vases pourrait bien être la boîte crânienne ! Et peut-être doit-on en chercher l'origine dans l'emploi des crânes mêmes, dont l'usage se serait d'ailleurs maintenu dans certaines régions. Cartailiac, en effet, mentionne que dans les souterrains de la Marne on aurait trouvé « une urne funéraire

(1) Ceci n'a trait qu'aux stations françaises, car, « de l'avis unanime des préhistoriens de la Belgique, nous dit Déchelette, les habitants de cette région auraient connu l'industrie fictile dès l'époque glyptique. La poterie attribuée en Belgique à l'époque du renne est d'une pâte grossière et mal cuite. » J. Déchelette, *Manuel d'Archéologie*, page 171.

étrange : un crâne humain bourré avec des os d'un jeune sujet, de petits os du pied d'un adulte et quelques os calcinés ».

Mais bientôt la céramique usuelle se développa à côté des vases mortuaires. Les premières poteries n'avaient qu'un orifice minuscule, semblable à une rondelle de trépanation ; pour la commodité des besoins journaliers l'ouverture fut élargie. Au lieu de facies sans bouche, on revêtit les nouveaux récipients d'ornementations incisées selon un mode de décoration appliqué dès le paléolithique à l'os et à l'ivoire ; ou même on les laissa sans décor.

Néanmoins les travaux de céramique restent d'une facture grossière. Le tour est inconnu. Les vases présentent des irrégularités et aucune pièce ne reproduit exactement la forme d'une autre. Les parois inégales sont trop épaisses par rapport aux dimensions des pots. Certains sont en argile brute ; d'autres, plus soignés, sont recouverts d'une couche légère de bouillie limoneuse plus foncée. La pâte, dont le grain peu compact est mélangé de sable et d'impuretés, est d'apparence mal cuite. La plupart des objets sont redevenus malléables dans les couches humides du sol. La friabilité et la malléabilité sont caractéristiques de la céramique appartenant au néolithique ancien. Elles ne peuvent être mieux illustrées que par la pénétration de racelles à travers des vases, des tablettes et des objets usuels. Grâce à la malléabilité, les racines ont pu se développer dans les parois argileuses cuites, sans les briser. Cependant on voit sur une tablette une cassure ancienne, due à la croissance excessive d'une racine perforante, alors qu'une autre, un peu plus petite, traverse cette plaque d'argile sans dommage (1).

Bientôt, il semble que le travail de l'argile devienne chez les Glozéliens la principale industrie. Ils s'en servent pour la fabrication d'objets usuels : fusaiïoles, bobines, pesons de tissage. Ils en façonnent de petites briques à cupules et à mamelons qu'ils incorporent dans leurs constructions pour en augmenter la cohésion. Ils en scellent les pierres des murs et les dalles de pavage. Ils prennent des moulages de main pour les placer à côté de leurs morts. Ils modèlent des idoles gardiennes des tombeaux

(1) S'il n'y a pas plus de tablettes et de vases transpercés de racines, c'est que, le plus souvent, les objets se trouvent au fond de la couche archéologique alors que le chevelu des racines ne pénètre pas jusque-là, s'arrêtant sous la terre végétale ou au début de la couche argileuse, plus riches en substances nutritives.

ou symboles de la survie. Ils pétrissent des tablettes où ils fixent leur pensée, en suivant, pour la première fois, les modulations vocales de leur idiome.

On ne saurait écrire couramment en gravant péniblement des signes conventionnels sur des substances difficiles à entamer. Pour que ces caractères arrivent à former une écriture suivant l'inflexion des sons, il faut qu'on puisse les tracer commodément sur un support plastique. En fait, c'est aussi sur des tablettes d'argile qu'on retrouvera plus tard les premiers monuments écrits en Crète et en Mésopotamie. Et il est à noter que ces plaques n'ont subi, en quelque lieu qu'on les recueille, qu'une cuisson imparfaite. Peut-être même étaient-elles, en Mésopotamie, simplement séchées au soleil.

Mais, en *Occident*, l'identité absolue des caractères tracés à côté de gravures animales et de ceux des tablettes d'argile établit d'une façon indéniable que le premier alphabet fut inventé avant la disparition du renne, en même temps qu'avait commencé le travail de l'argile.

Si à la période paléolithique était déjà née la vie artistique, au Néolithique I apparaît le premier essor d'une vraie intellectualité. Avant l'arrivée du cuivre oriental, qui fut un élément de domination, les tribus glozéliennes avaient réalisé, grâce à cette matière d'une merveilleuse plasticité qu'est l'argile, les deux plus grandes découvertes de l'humanité primitive : la céramique et l'écriture.





EMPREINTES DE MAINS



LA période initiale de la civilisation chez tous les peuples du globe terrestre, nous dit Déchelette, présente partout des traits fondamentaux identiques. »

Les représentations de la main qui apparaissent dès les temps quaternaires dans les grottes ornées de Gargas, d'Altamira, de Castillo, se retrouvent chez les peuples primitifs de l'ethnographie moderne, en Australie et en Californie. Et si elles n'avaient pas été signalées jusqu'alors dans la période néolithique, cette lacune est comblée par les nombreux exemplaires que nous ont livrés les fouilles de Glozel.

Les mains de Gargas, dont la haute ancienneté est établie par d'importantes découvertes paléontologiques concomitantes, sont exécutées par le procédé dit « au patron », en rose clair sur fond rouge brun. Sauf de rares exceptions, sur 120 dessins semblables, c'est toujours la main gauche qui est représentée. Nous ne croyons pas cependant qu'on puisse en conclure à la gaucherie primitive de l'homme. « L'homme moustérien, nous dit Boule, était déjà droitier. » Son humérus droit était toujours un peu plus fort que le gauche et son hémisphère cérébral gauche plus développé que le droit.

Dans ces peintures de Gargas, les doigts, tournés en haut et ouverts, sont souvent tronqués comme si les deux phalanges supérieures étaient mutilées ou repliées (Cartailhac).

A Altamira, il s'agit de « main imprimée » après avoir été enduite de matières colorantes. C'est un procédé analogue que nous retrouvons à Glozel où les mains sont « imprimées en creux » dans l'argile. Dans la grotte espagnole, on voit également apparaître des figurations schématiques de la main, semblables à celle de la grotte de Marsoulas (Haute-Garonne).

A Castillo, de nombreuses mains humaines, cernées de rouge, sont

exécutées « au patron » comme celles de Gargas. On pourrait supposer qu'elles sont peut-être plus récentes, puisque M. Alcade del Rio, en fouillant les foyers du vestibule, mit au jour, au-dessus d'une assise magdalénienne, une couche contenant des débris de céramique néolithique. Cependant M. Boule, étudiant les hommes du type de Cro-Magnon qui avaient de grandes mains avec des métacarpiens relativement plus longs et des doigts relativement plus courts que ceux de l'homme actuel, croit retrouver ces caractères « sur les empreintes de mains de la caverne de Castillo ». D'ailleurs M. Alcade del Rio admet l'antériorité des empreintes de main sur les autres peintures de la grotte.

Des figurations analogues de mains reproduites en série avec contour rouge, jaune ou noir se retrouvent dans des peintures australiennes, sur des rochers formant des abris naturels. Une excavation rupestre du comté de Philipp possède ainsi 64 mains imprimées en rouge, et un grand rocher du comté de Hunter en a 38 en blanc, en rouge ou en jaune. Parfois, l'avant-bras est représenté, comme cela se voit également sur certaines peintures quaternaires.

Les grottes californiennes nous ont aussi livré des dessins de mains en rouge, semblables à ceux du continent australien. Et l'ethnographie a pu clairement montrer les nombreuses analogies de ces différentes peintures avec celles des grottes ornées périgourdines et pyrénéennes.

Mais les figurations de mains ne se sont pas seulement étendues, à travers l'espace, dans les contrées les plus lointaines. Elles se sont continuées dans le temps. Après les avoir vu représentées, dans l'art quaternaire, nous les retrouvons dans la station néolithique de Glozel. Une quinzaine d'empreintes profondes de la main se rencontrent sur des briques d'argile parfois à peine « dégourdie » ou au contraire entièrement durcie au feu.

Ce sont des empreintes de mains véritables et non des dessins schématiques dérivés de cette figuration, comme on en voit à Marsoulas et à Altamira.

La main droite seule est représentée.

Sur certaines briques, il s'agit d'une empreinte sans retouche (fig. 162). Parfois même la paume, le pouce et l'auriculaire, dont l'extrémité dépasse les bords de la plaque d'argile, ne sont qu'incomplètement imprimés.

Sur d'autres, au contraire, en plus grand nombre, on voit un véritable



Fig. 162

modelage de la paume (fig. 163). La main a bien été préalablement imprimée à plat sur l'argile, puisque le pouce, doigt d'opposition, se trouve représenté de côté, dans sa position normale. Son extrémité apparaît pointue et son renflement musculaire est vu de profil. Mais alors que dans sa partie inférieure la paume de la main se dessine toujours imparfaitement,



Fig. 163

comme le montre l'impression d'une main enduite de noir de fumée, l'empreinte des paumes se termine, à Glozel, par une dépression arrondie qui en complète le dessin.

La retouche a été faite au doigt. Elle réunit par une courbe le sillon du pouce à celui de l'auriculaire.

Ce n'était donc pas seulement une empreinte de main que prenaient les néolithiques de Glozel. Ils effectuaient d'après nature la figuration de la main droite.

Ces mains sont toutes fort grandes et surtout très larges. Voici les dimensions d'une empreinte moyenne : longueur totale 25 cm. ; longueur du médus, 11 cm. 5 ; largeur la plus grande, 18 cm. Certaines les dépassent encore : longueur totale 26 m. ; longueur du médus, 12 cm. ; largeur la plus grande, 22 cm.

Les mains des glozéliens étaient de fortes dimensions, en largeur surtout. Néanmoins, la proportion entre la longueur de la paume et celle des doigts ne paraît pas être différente de ce qu'elle est actuellement.

Si maintenant nous recherchons la signification de ces empreintes de mains, il faut nous rappeler que deux d'entre elles ont été trouvées en place. L'une appartenait au mobilier de la tombe II ; l'autre était imprimée sur une des 16 plaques d'argile qui constituaient le dallage de la fosse ovalaire. Nous avons décrit ailleurs cette excavation et dit comment nous l'interprétions. Son aspect général, la persistance des empreintes digitales de façonnage sur les dalles, l'intégrité du moulage de la main, toutes ces constatations ne se peuvent comprendre que dans l'hypothèse d'une construction où l'on ne pénètre plus après son achèvement : sépulture ou monument sacré.

S'il s'agit, comme nous le croyons, d'une tombe, nous serions peut-être en présence d'une coutume funéraire, sorte d'identification du tombeau par la main du mort, afin qu'il n'en soit pas dépossédé. Mais ne faut-il pas plutôt y voir une pratique magique, propre à écarter certains maléfices ?





EMPREINTES DE PATTES D'ANIMAUX



Nous avons recueilli dans nos fouilles une empreinte de patte d'animal sur une plaquette d'argile. Mais nous ne savions pas si l'on pouvait la considérer comme intentionnelle.

Une seconde empreinte est venue fixer ce point. Celle-ci, semblable à une patte de chien, mais beaucoup plus grande, est imprimée exactement au milieu d'une petite tablette d'argile, bien façonnée. Il ne peut y avoir de doute sur la prise intentionnelle de l'empreinte. Elle mesure 10 cm. de longueur sur 8 cm. 5 de largeur, alors qu'une patte de chien berger, de taille moyenne, ne mesure que 5,5 sur 5 cm. Au bout des doigts, pénétrant profondément dans l'argile, se voit le trou aigu des griffes (fig. 164).

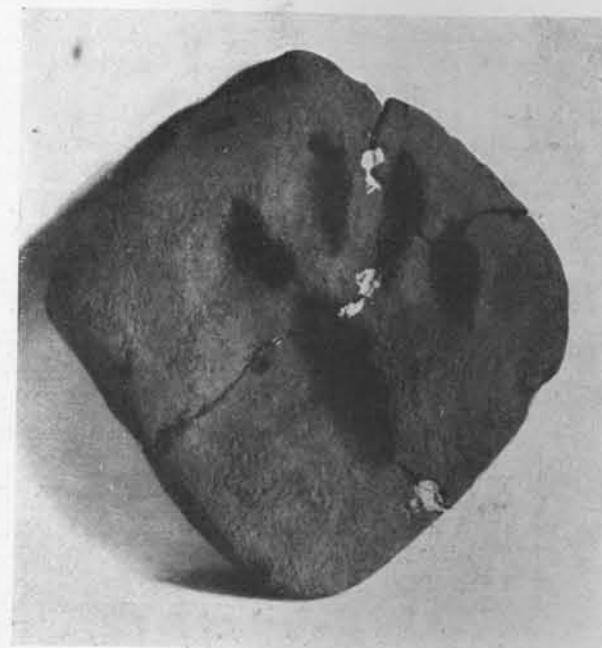


Fig. 164

La première empreinte, un peu plus grande (9 cm. de largeur), est

moins nette et semble plutôt représenter un pied de plantigrade. Il y a cinq doigts bien imprimés et la paume est plate (fig. 165).

Les Glozétiens qui avaient l'habitude de garder l'empreinte de leur main droite, ont-ils voulu fixer les traces d'animaux extraordinaires ? Un loup d'une grosseur peu commune ? Un ours d'une espèce presque disparue ? Désiraient-ils conserver le moulage de ces pattes afin d'apprendre aux jeunes chasseurs à reconnaître sur le sol la trace de ces animaux ? Nous ne pouvons que faire des hypothèses.

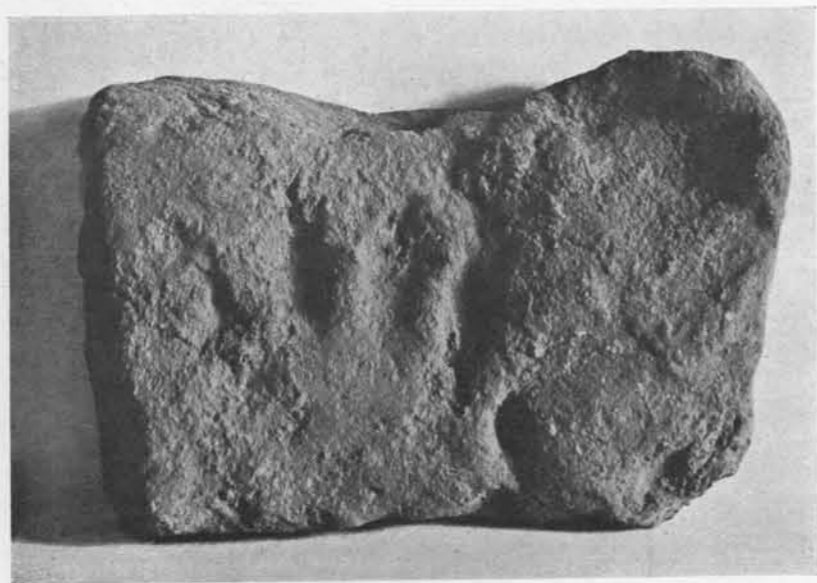


Fig. 165



POTERIES



PAR la répétition des trouvailles, nous nous sommes aperçus que les tessons à contexture de grès se rencontraient toujours au début de la couche archéologique sous la terre végétale.

Nous n'avons recueilli aucun vase entier de cette catégorie.

La poterie en terre à brique ordinaire nous a fourni par contre un grand nombre de vases complets. Elle est faite d'une pâte grossière, dont le grain peu compact est mélangé de sable et d'impuretés. Elle rappelle nettement la terre à poterie, à peine « déglourdie », de la céramique néolithique des Balkans.

Les vases sont modelés à la main, sans tour.

En général, leur facture est grossière, leur profil maladroitement façonné, leur cuisson mauvaise et inégale, comme si le vase avait été simplement exposé à un feu libre. Souvent, les pièces se sont déformées au séchage. Les cassures montrent une couleur qui varie du rougeâtre au rouge, suivant leur degré de cuisson plus ou moins poussée. Aucune pièce de cette poterie grossière ne reproduit exactement la forme et les dimensions d'une autre.

Certains vases sont recouverts d'une couche légère de « bouillie d'argile » plus fine et plus foncée. Ils présentent tous des irrégularités.

Les parois sont généralement trop épaisses par rapport aux dimensions du vase.

La principale caractéristique de la poterie de Glozel c'est d'être, en général, d'apparence mal cuite. Lorsque nous la retirons des couches humides de l'argile, elle est redevenue malléable.

La céramique de Glozel peut être répartie en quatre catégories : 1^o poteries unies ; 2^o poteries à décor incisé ; 3^o poteries ornées du masque néolithique ; 4^o vases inscrits.

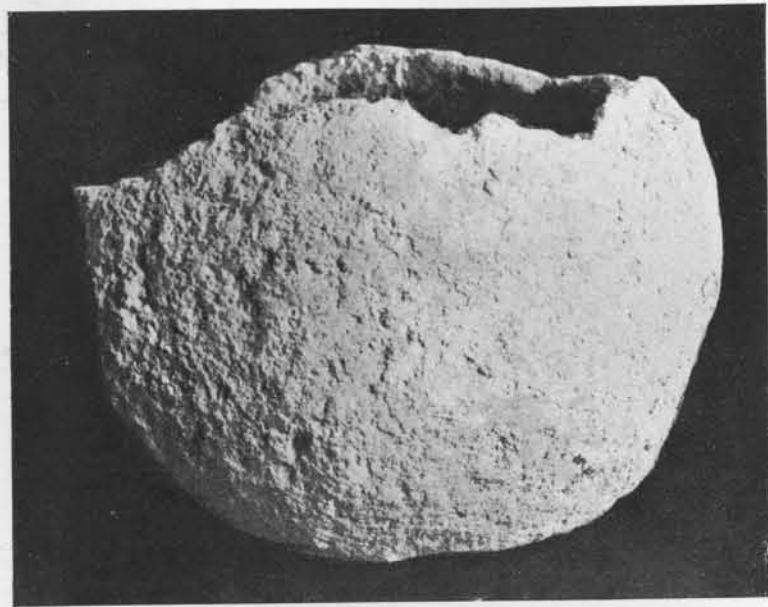


Fig. 166



Fig. 167

Poteries unies (fig. 166, 167, 168, 169). — Nos fouilles nous ont livré des poteries unies en grand nombre : écuelles, grands vases à fond rond, lampes à bords droits et au bec très prononcé. Il est une particularité que la poterie unie présente avec certains vases à décor incisé, et qui distingue ces deux catégories de la céramique funéraire ornée du



Fig. 168

masque néolithique : c'est leur grande ouverture. L'usage en était ainsi plus commode. Ces vases devaient servir à la vie journalière. Plusieurs d'entre eux sont très cuits.

Vases à décor incisé (fig. 170, 171, 172, 173, 174). — Les vases à décor incisé sont les moins nombreux. Les traits sont généralement obliques et profonds. Ils sont parfois séparés par un sillon circulaire,



Fig. 169

venant compléter l'ornementation.

Bien que nous ayons employé le terme de « décor incisé » connu dans la classification de la céramique, nous croyons que ce procédé présente à Glazel, par la disposition des traits et leur profondeur, des particularités propres et jusqu'à ce jour inédites. Nous sommes à l'origine de ce mode de décoration.

Exceptionnellement, nous voyons cette ornementation sur deux lampes à bords droits de forme semblable aux nombreuses lampes unies que nous ont livrées nos fouilles.

Enfin, le décor incisé s'allie, sur plusieurs vases, à des inscriptions et au masque néolithique (fig. 175, 176).

Vases ornés du masque sans bouche. — Les poteries sur lesquelles nous retrouvons le masque néolithique sans bouche sont nombreuses. Leurs formes dérivent de celles des vases que nous avons appelés « tête de mort ». Ils présentent une



Fig. 170.

extrémité supérieure arrondie en forme de crâne et une ouverture trop petite pour servir aux usages journaliers (fig. 177, 178, 179, 180).



Fig. 171

Nous croyons que ce sont là les premiers types de la poterie funéraire. Leur aspect général en forme de crâne avec suppression de la bouche, parce que la mort est le grand silence, semble bien indiquer que l'artiste imitait au début la tête décharnée des morts au service desquels ces vases étaient destinés. Ce n'est que plus tard, au cours de leur diffusion dans le bassin de la Méditerranée, que la forme première de tête de mort disparut, alors que persista le décor symbolique du faciès sans bouche comme effigie de la mort.

Les vases ornés du masque néolithique nous montrent, par leur extrême diversité, l'originalité d'invention des artistes qui les façonnèrent.

Sur l'un d'eux, le faciès néolithique est décoré d'une barbe (fig. 181).

Ce n'était donc pas parce que les Glozéliens avaient l'habitude de se voiler le bas du visage que les artistes ne figuraient pas la bouche, car, dans ce cas, ils n'auraient pas non plus représenté la barbe. Sur le côté gauche de ce vase, se voit une oreille à peu près à sa place, tandis que la deuxième se trouve reportée complètement en arrière.

Le plus grand vase de Glozel est un vase décoré du masque sans bouche. Il mesure 34 cm. de hauteur (fig. 182).

Nous avons vu que sur certains vases se trouvent assemblés le faciès



Fig. 172

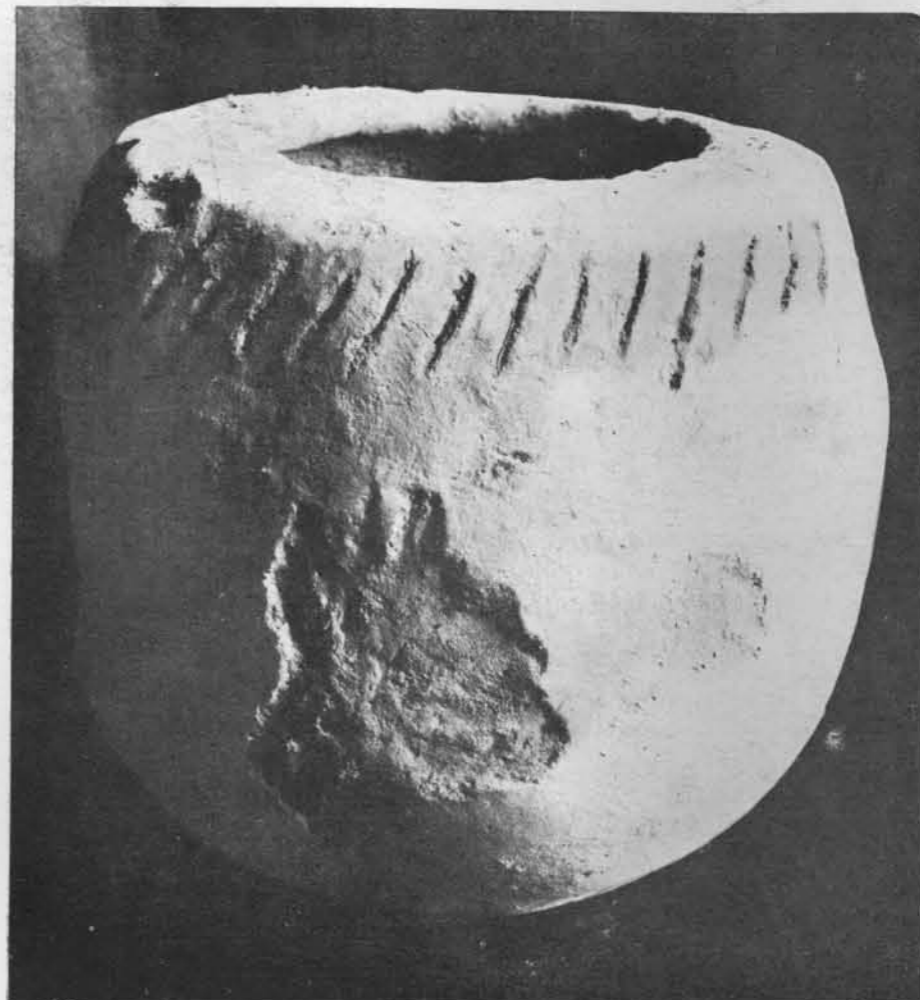


Fig. 173



Fig. 174



Fig. 175

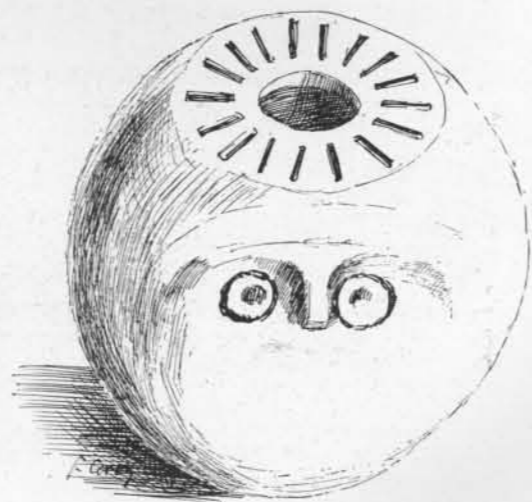


Fig. 176



Fig. 177

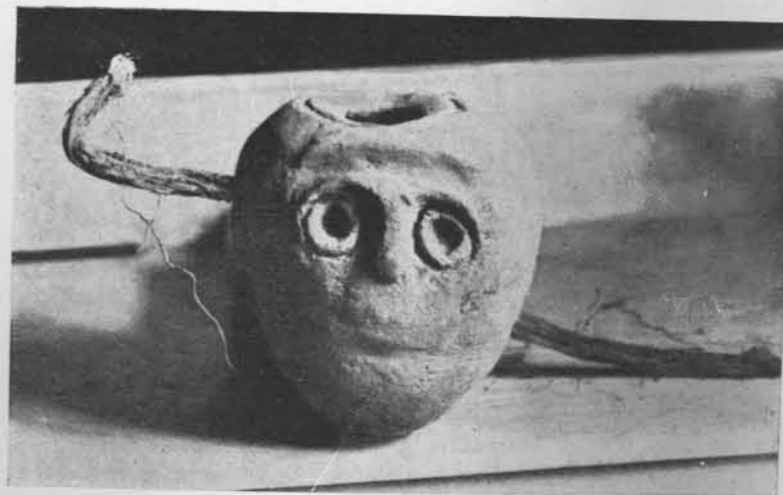


Fig. 178

néolithique et les incisions. Souvent, les traits sont disposés obliquement sur le pourtour de l'ouverture, parfois réunis en haut par une ligne circulaire (fig. 183).

Un vase présente, en même temps que le masque néolithique, une



Fig. 179

double rangée d'incisions qui sont disposées autour de la figure comme si elles schématisaient les cheveux. Peut-être voyons-nous là l'origine du décor incisé qui, ayant primitivement représenté la chevelure, a servi ensuite de procédé d'ornement ordinaire (fig. 184).

Ce serait là une nouvelle preuve apportée à notre théorie que l'origine

de la décoration céramique doit être recherchée dans la dissociation du masque néolithique.

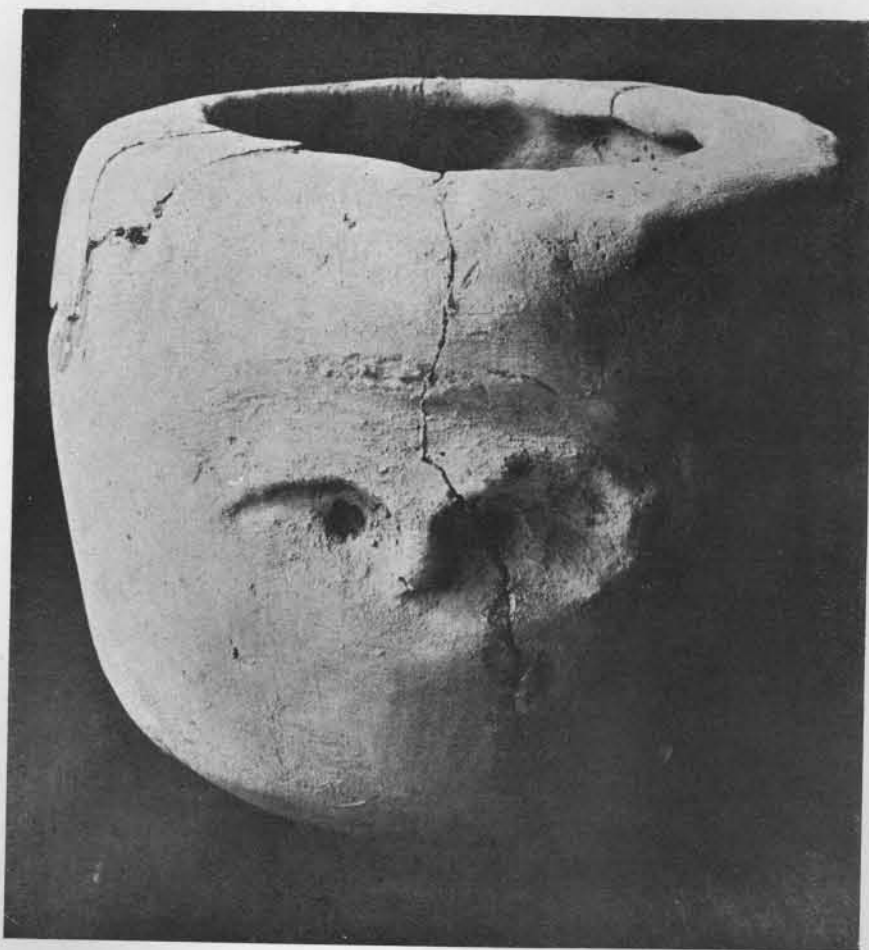


Fig. 180

Il semble que les images d'abord rudimentaires purent devenir partielles par des procédés multiples de schématisation, sans cesser d'être comprises de la foule qui en possédait le sens symbolique.



Fig. 181

Mais parfois ces notations simplifiées n'ont pas seulement servi au potier pour la décoration : elles lui ont fourni le moyen de rendre plus facile le maniement des poteries. Les arcades sourcilières proéminentes et surbaissées, placées de côtés opposés, sont devenues des moyens de préhension (fig. 185).

Décor à cupulettes (fig. 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192). — Un certain nombre de vases sont ornés exclusivement de petites cupules, occupant toute la surface, ou de cupules accompagnant le masque sans bouche, le décor à incisions, le décor en relief ou encore des signes alphabétiques.

Il semble que la cupulette, peut-être issue de la figuration des yeux sous forme de trous, soit devenue plus tard un simple accessoire de l'art décoratif.

Décor en relief (fig. 193, 194, 195, 196). — En dehors des arcades sourcilières et du nez toujours proéminents, nous voyons sur plusieurs

vases des décors en relief, qui, parfois, semblent dériver de la figuration de l'oreille, mais dont souvent la signification exacte nous échappe.

Sur plusieurs vases, ces décors s'unissent à la représentation du faciès sans bouche et à des inscriptions.

Enfin, sur une poterie ovoïde, ce décor en relief a l'aspect de replis transversaux (fig. 197).

Vases inscrits. — Avant d'étudier les vases couverts d'inscriptions



Fig. 182



Fig. 183



Fig. 184



Fig. 185



Fig. 186

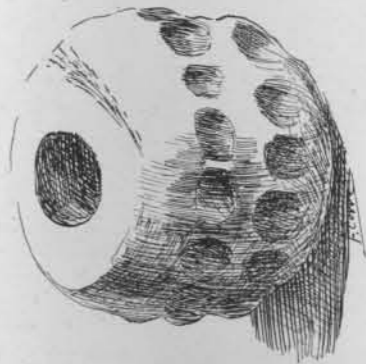


Fig. 187

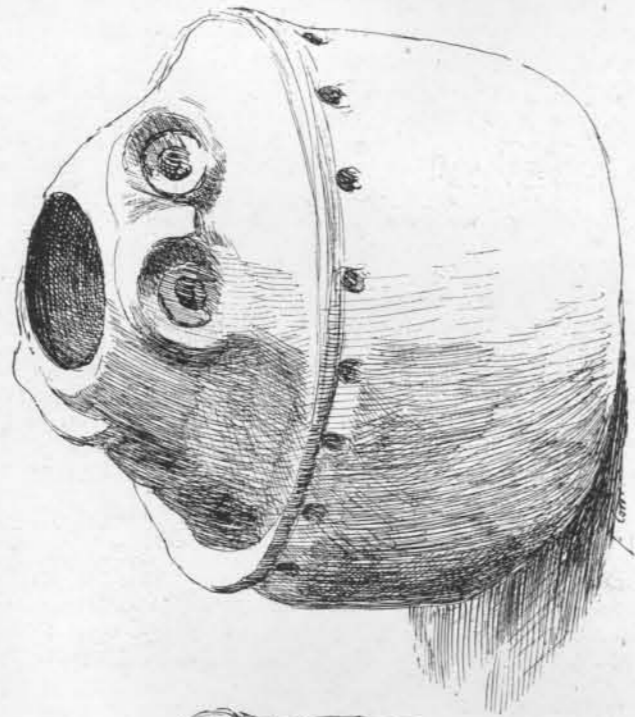


Fig. 188

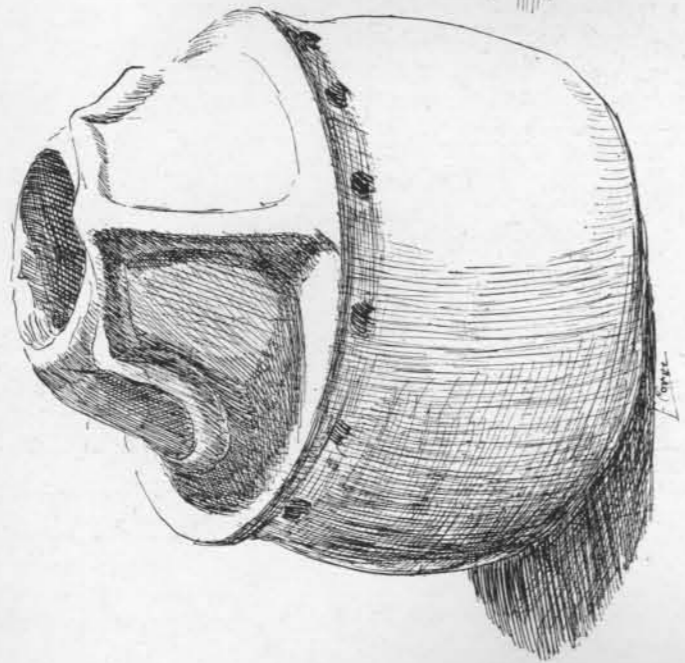


Fig. 189

à proprement parler, nous envisagerons la décoration céramique à l'aide de caractères alphabétiques.

C'est ainsi que nous possédons une grande lampe ornée en avant de l'M à six branches, en arrière du signe composé de deux traits parallèles aux extrémités non superposées, comme ceux de nos tablettes. Sur les deux autres faces se voit le signe à six branches incurvées, dit signe solaire (fig. 198).

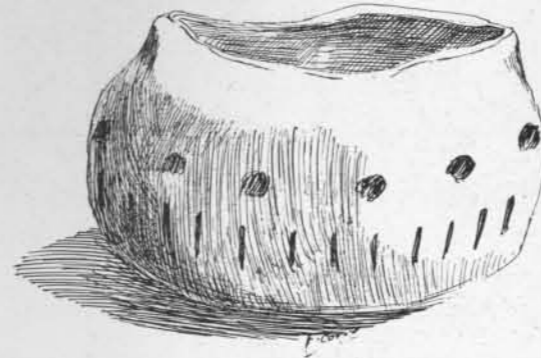


Fig. 190

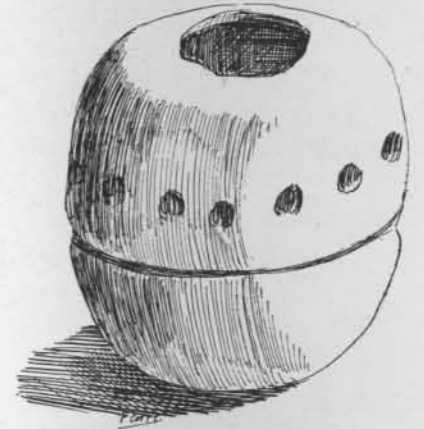


Fig. 191

On voit de même, sur une poterie, une croix à branches égales, modelée en relief, qui peut être assimilée à un de nos signes les plus fréquents (fig. 199).

Les caractères alphabétiques qui figurent sur ces vases paraissent bien n'avoir qu'un but ornemental. C'est au point que l'étoile à six branches gravée sur la grande lampe ne se retrouve sur aucune de nos tablettes et ne peut être considérée comme faisant partie de l'alphabet.

Nous allons décrire maintenant les vases inscrits de Glozel, c'est-à-dire ceux où l'inscription n'est plus destinée à l'ornementation, mais à l'expression de la pensée (fig. 200, 201, 202, 203, 204, 205).

Tous ces vases sont de même texture que les autres, livrés par le gise-

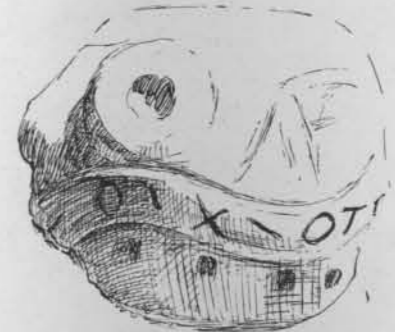


Fig. 192

ment, et présentent un mode de façonnage identique avec des parois d'une épaisseur irrégulière mais fort grande. Plusieurs d'entre eux portent en outre le masque néolithique.

Les signes alphabétiformes tracés sur leurs parois sont semblables à ceux des tablettes. On peut cependant remarquer que les points y sont plus fréquents que partout ailleurs.



Fig. 193

A côté des vases complets nous avons recueilli des tessons également couverts de signes.

Ces inscriptions sur poteries présentent une importance spéciale.

L'orientation des caractères nous est donnée par la position du vase, placé sur son pied. Le haut et le bas de l'inscription nous sont immédiatement connus.

En outre, sur les vases inscrits, se voient des coupures dans le texte, alors que sur les tablettes d'argile tous les caractères se suivent sans



Fig. 194

interruption. Le début et la fin des parties constituantes sont ainsi notés d'une façon certaine et peuvent être plus tard d'une grande importance pour l'interprétation.

Enfin la destination même des vases pourrait peut-être apporter ce qu'on est convenu d'appeler des *supports*, c'est-à-dire des « circonstances extérieures au texte, permettant de jeter quelque lueur sur la signification de celui-ci ». Or, ces vases inscrits de Glozel nous apparaissent comme faisant simplement partie du mobilier funéraire. C'est donc



Fig. 195



Fig. 196

dans ce sens qu'il faut chercher à les interpréter en tant que « supports » d'inscriptions.

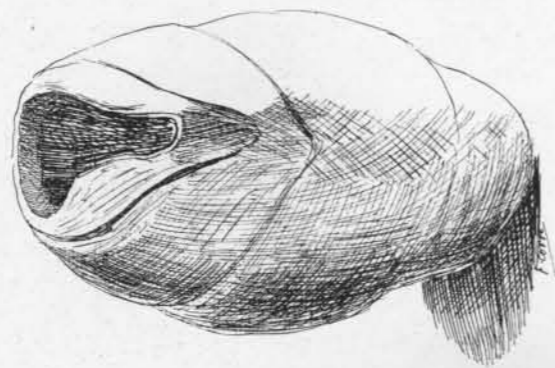


Fig. 197

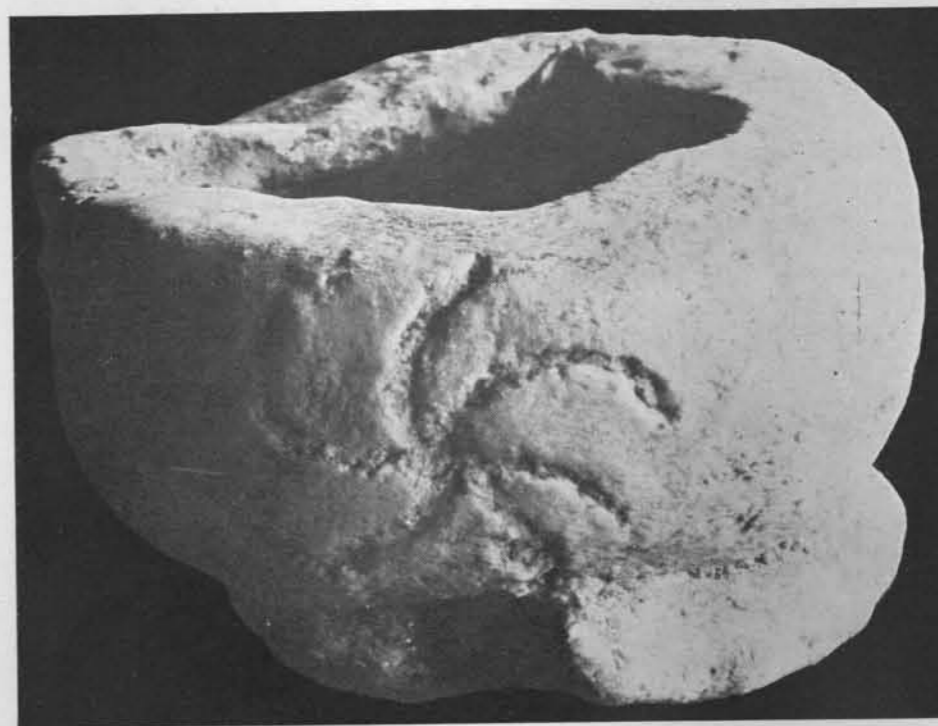


Fig. 198

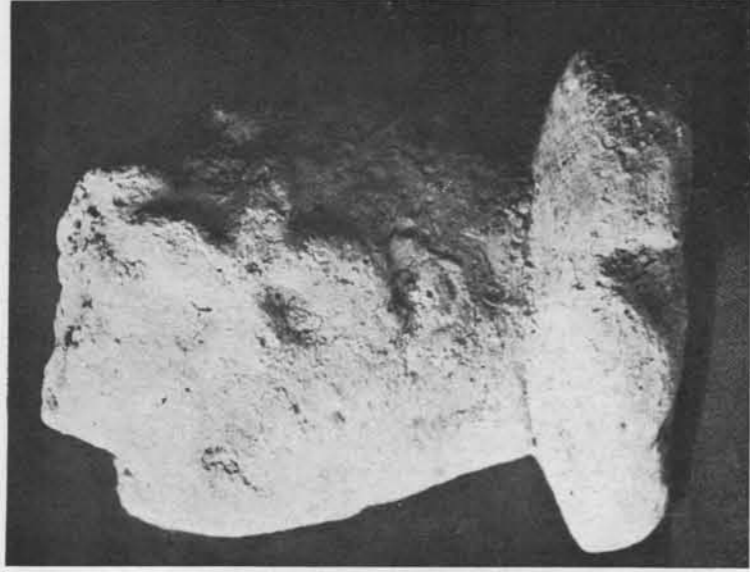


Fig. 199



Fig. 200



Fig. 201



Fig. 202



Fig. 203



Fig. 204



Fig. 205



INDUSTRIE CÉRAMIQUE ASSOCIÉE



Supports de vases (fig. 206, 207, 208, 209). — Les vases trouvés à Glozel sont pour la plupart apodes et leur extrémité, souvent arrondie, ne leur permet pas de se tenir en équilibre sur une surface plane. Aussi bien, les supports que nous avons recueillis dans nos fouilles présentent-ils un plateau supérieur concave, destiné à assurer la stabilité des poteries.



Fig. 206

Cuillères (fig. 210, 211). — De petites cuillères, légèrement creusées d'un côté et convexes de l'autre, présentent un manche rudimentaire qui, croyons-nous, n'a pas été cassé, car la pâte est lisse à l'extrémité. Peut-être s'en servait-on en les emmanchant dans un morceau de bois ou un roseau creux.

Fusaïoles et bobines (fig. 212, 213, 214). — Nous avons recueilli un grand nombre de fusaïoles sans décor et de boules à pointes que nous avons appelées *bobines* par analogie, sans vouloir rien présumer de leur emploi. Sur certaines, se voit une perforation à la base d'une ou plusieurs pointes. Sur l'une d'elles, qui présente deux perforations, se remarque un sillon d'enroulement comme s'il s'agissait de traces d'une cordelette.

Mais nous avons trouvé quelques bobines de forme différente. Elles



Fig. 207



Fig. 208

ne présentent des pointes que sur un seul plan et il y a une dépression ou un orifice au centre (fig. 215).

Pesons d'argile (fig. 216, 217). — Nous avons recueilli plusieurs sortes de pesons d'argile avec perforation d'une pointe ou avec une rainure de suspension. Peut-être servaient-ils au tissage en facilitant le passage du fil à travers la trame. Mais on peut également se demander si ce ne



Fig. 209



Fig. 210

sont pas des pendentifs, ayant fait partie de véritables colliers car certains d'entre eux portent des signes alphabétiques (fig. 217 bis).

Timbres en argiles. — Nous avons recueilli dans nos fouilles une

dizaine de timbres en argile, se présentant sous six formes différentes et ne paraissant pas avoir eu tous la même destination.

Le premier qui fut mis au jour a l'aspect général d'un champignon (fig. 218). Il était encore recouvert



Fig. 211



Fig. 212

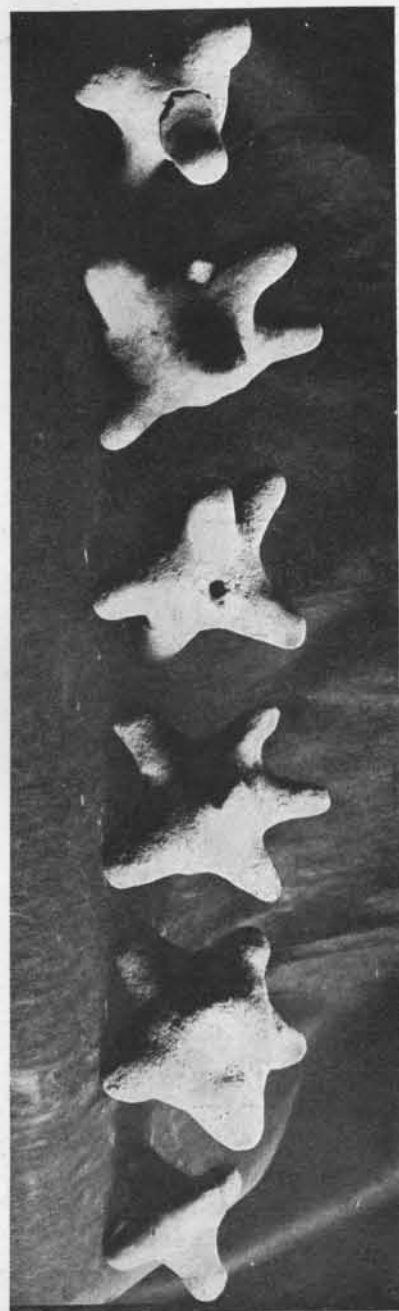


Fig. 213



Fig. 214

d'ocre jaune et de minces pellicules de mica. A côté se trouvaient plusieurs morceaux d'ocre agglomérée et une sorte de «palette» avec cupule. Il possède un manche rudimentaire de forme polyédrique qui porte encore à sa base la marque des ongles qui le fixaient à l'extrémité des doigts rapprochés quand on s'en servait pour appliquer la matière colorante. Le timbre lui-même a la forme d'une pyramide hexagonale tronquée aux arêtes mousses. Ce modèle paraît bien avoir servi à la peinture corporelle.



Fig. 215



Fig. 216

Un deuxième spécimen rappelle un peu le précédent. La base, approximativement triangulaire, porte en creux les empreintes des doigts qui servaient à le maintenir. Le timbre est constitué par un simple plateau arrondi, légèrement excavé en son milieu (fig. 219).



Fig. 217



Fig. 217 bis

Parmi les autres, la forme la plus fréquente comprend un simple bloc rectangulaire d'argile, portant d'un côté deux dépressions pour faciliter la préhension entre le pouce et l'index. De l'autre côté se voient en creux soit des lignes parallèles coupées parfois de lignes obliques, soit de petites cupulettes assez irrégulièrement alignées (fig. 220, 221).

Un autre timbre, comprenant un simple plateau arrondi, sans dépression pour les doigts, porte des rainures qui se réunissent presque en faisceau.

Enfin, un dernier modèle est composé d'un corps cylindrique gravé de rainures et se trouve muni aux extrémités de deux cornes pour la préhension (fig. 222).

Il est bien évident que ces différents modèles de timbres en argile auraient pu

également servir de tampons à ocre. Les rainures et les cupules auraient facilité la rétention de la matière colorante.

Cependant, M. Barthoux, l'éminent archéologue chargé des fouilles en Afghanistan, m'expliqua que certaines tribus sauvages, marchant pieds nus, employaient des objets analogues pour user, comme on le ferait à l'aide d'une pierre ponce, une sorte de bourrelet corné qui se formait à la longue sur le pourtour du pied. Nos timbres en argile — à part les deux premiers — lui paraissaient trop semblables à ces « gratte-pieds » pour n'avoir pas eu la même destination.



Fig. 218



Fig. 219



Fig. 221

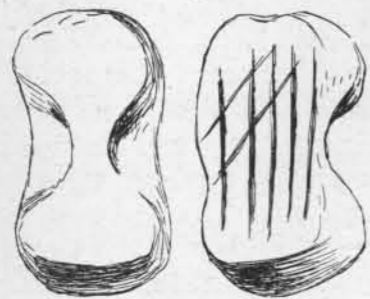


Fig. 220



Fig. 222



IDOLES



Nos fouilles nous ont livré de nombreuses idoles (fig. 223, 224, 225, 226, 227). Leur étude et celle des poteries ornées de la même représentation nous ont permis de saisir la signification de ce faciès sans bouche.

Il semble que les tribus de Glozel, frappées par la déformation des traits de leurs morts, aient cherché à la reproduire pour caractériser les vases funéraires. Le masque néolithique, improprement appelé « tête de chouette » depuis Schliemann est né de la représentation symbolique d'un crâne : trous orbitaires à la place des yeux ; arcades sourcilières proéminentes et incurvées ; un nez droit et court, réduit à son ossature.

Et comme pour ces peuples primitifs, ce qui distinguait dès l'abord un mort d'un vivant, c'est qu'il ne pouvait plus parler, ils furent



Fig. 223

conduits à supprimer la bouche pour représenter la mort qui est le grand silence.

C'est ainsi que le masque néolithique sans bouche devint l'effigie de la mort que l'on rencontre sur les idoles, gardiennes des tombeaux.

Elles sont façonnées en argile. Plusieurs semblent avoir été cuites par exposition sur des charbons ardents, car il existe parfois, sur leur face postérieure, des parcelles noirâtres encore adhérentes. Elles n'ont entre elles que de légères différences de forme. Leur hauteur, approximativement le double de la largeur, mesure 15 cm. en moyenne.



Fig. 224



Fig. 225

Elles se présentent avec les attributs virils seuls ou avec les deux sexes. Mais ce n'est pas, comme on le pourrait croire, la statue complète d'une divinité nue. C'est la figuration du masque néolithique, ou effigie de la mort, au milieu des organes de la génération.

D'un côté s'élève le prolongement phallique de 4 cm. à 5 cm. de longueur, souvent terminé par le renflement balanique. De l'autre, pendent les deux « témoins » de la virilité. En accord avec les lois de l'anatomie plastique des peuples primitifs, ces deux organes ne sont jamais situés sur le même plan : ici, c'est le droit qui descend toujours plus bas que le gauche. Ce ne sera que lorsque des troubles veineux plus fréquents à gauche qu'à droite, par suite d'une disposition anatomique

spéciale, seront devenus l'apanage de la race que le contraire se produira. Les artistes des tribus de Glozel, en fixant ce détail, d'autant plus apparent que le climat tempéré leur avait permis de réduire leurs vêtements, nous donnent à ce sujet une preuve de leur sens d'observation attentive de la nature.

Cependant, nous ne voyons sur les idoles bisexuées qu'une représentation grossière des organes féminins externes en une sorte de saillie triangulaire à sommet supérieur, centrée d'un trou profond. Seule la fosse naviculaire, en forme de croissant à concavité antérieure, est assez exactement modelée.

Comme les organes qui créent la vie entourent, sur ces idoles, le faciès sans bouche qui est l'effigie de la mort, peut-être indi-



Fig. 226



Fig. 227

quent-ils la croyance des Glozéliens à une nouvelle vie dans l'au-delà.

A côté de ces idoles phalliques et bisexuées à masque antérieur, nous en avons recueilli quelques unes d'un autre modèle (fig. 228, 229). Elles diffèrent par la position du masque néolithique, qui est reporté en arrière, et celle du phallus qui, au lieu d'être érigé à droite, pend du côté gauche au-devant du scrotum, où est creusée une fente vulvaire profonde, car l'idole est bisexuée. A l'extrémité phallique une dépression circulaire semble représenter l'anneau préputial. Le gland à moitié découvert se termine par l'orifice du méat. En bas, les glandes génitales mâles, dont la droite descend plus bas que la gauche. Au revers se retrouve la figure muette, modelée en relief et en creux dans la masse argileuse. Là encore, derrière les organes de la vie, apparaît l'effigie de la mort.

Il est facile de se rendre compte à l'examen de ces idoles funéraires



Fig. 228

que le gland est toujours, au moins en partie, recouvert du prépuce. *Les Glozéliens ne pratiquaient pas la circoncision.* Cette disposition apparaît encore plus nettement sur de petites idoles monosexuées, dont le pénis reproduit très exactement le type infantile. De petite dimension et légèrement recourbé, il présente à son extrémité un renflement balanique prolongé en avant par une sorte de cône préputial, véritable phimosis congénital, si fréquent dans l'enfance. Le prépuce revêt complètement le gland d'un capuchon percé à son sommet d'un orifice minuscule.

Ces idoles à masque antérieur ou postérieur se rattachent au culte

funéraire et non à une conception génésique ou érotique. C'est l'image de la « déesse tutélaire des tombeaux ». Et comme nous n'en avons trouvé qu'une seule dans chacune des sépultures inviolées, peut-être pouvons-nous considérer que chaque idole, exhumée du gisement, marque l'emplacement d'une tombe.

Cependant, à côté de ces *symboles de la survie*, existent des objets, appartenant au culte phallique. Dans le mobilier de la deuxième tombe se trouvaient deux pièces qu'on ne saurait interpréter autrement. A l'extrémité d'un prolongement conique, pouvant figurer le pénis, se voit un trou, vraisemblablement de suspension, comme s'il s'agissait d'une pendeloque. A l'autre bout, deux éminences un peu moins longues



Fig. 229

peuvent représenter les glandes génitales mâles (fig. 230). L'autre objet, cylindrique et recourbé, ressemble à un pénis dont on aurait enlevé tout le revêtement cutané. Le gland, à nu, de forme allongée, paraît étranglé au niveau du col par un épaississement annulaire du fascia pénis. Sur la face convexe, de chaque côté d'un sillon longitudinal médian, se voient les corps érectiles accolés (fig. 231). Sur la face concave se trouve un commencement de perforation comme si l'objet avait primitivement été adapté à un autre. Ces deux représentations phalliques, pendeloques ou ex-voto, bien différentes des idoles funéraires, se rattachent sans conteste à un culte des attributs de la virilité. D'ailleurs il n'est rien là qui puisse nous surprendre. Souvent l'art des populations quaternaires paraît évoquer des idées de sexualité : une gravure sur os du Mas d'Azil représente un être ithyphallique, nu, « les bras tendus, le dos ployé », dans une position étrange!



Fig. 230



Fig. 231



L'ÉCRITURE



ASCENDANCES. — Si les tribus glozéliennes ont les premières constitué une véritable écriture, elles n'en paraissent pas moins avoir utilisé les signes mnémoniques paléolithiques, tels que nous les montrent les os gravés de l'époque quaternaire.

Nous croyons cependant devoir mettre à part « l'écriture hiéroglyphique » de Piette et représentée par les trouvailles de Lourdes et d'Arudy. On ne peut trouver la moindre ressemblance entre nos signes linéaires et les « cercles avec saillie centrale », les spirales et même les « losanges » que Piette rattache à la plus ancienne écriture glyptique, mais qui nous paraissent n'être que des gravures d'ornementation.

Nous préférons de beaucoup sa seconde hypothèse de la formation des écritures : « Les caractères sont choses de convention, écrit-il ; au lieu d'être des images simplifiées, ils peuvent avoir été dès le début des figures formées de lignes géométriques. »

C'est bien ainsi que semble l'établir l'inscription qu'il recueillit à Gourdan, en 1872 : « Dès le premier aspect, dit-il, il était impossible de ne pas reconnaître qu'elle était une véritable inscription. On y remarquait, avec des caractères inconnus, des signes pareils à des lettres d'alphabet, notamment un A et un M aux jambes écartées ou, si l'on veut, un W placé le haut en bas. Elle était en bois de renne, gisait dans une des couches inférieures de l'assise à gravures simples. »

Malheureusement, il ne put l'extraire qu'en fragments. Et plus tard, il n'en retrouva qu'un seul morceau, celui qu'il publia dans *les galets coloriés du Mas d'Azil*, et qui contenait le A et un signe en forme de S. Ces deux caractères sont d'une ressemblance frappante avec les signes analogues de l'alphabet de Glazel et peuvent figurer parmi ses ascendances.

Vient ensuite l'inscription de *Rochebertier* « recueillie, nous dit Piette, dans les sédiments à gravures simples » et présentant des caractères linéaires qui se rapprochent beaucoup de certains de nos signes alphabétiques. L'étude des concordances peut s'étendre à tous les caractères de cette inscription.

Il en est de même de la plus nette des inscriptions de *la Madeleine*, trouvées par Lartet et Christy sur des fragments d'os de renne et reproduites dans les *Reliquiae aquitanicae*. Ici, la plupart des signes se présentent sous forme de lignes se coupant à angle aigu et manquent de véritables caractéristiques. Cependant le deuxième signe de l'inscription en forme de A, dont les deux côtés ne se rejoignent pas, doit retenir notre attention, car nous le retrouvons à Glozel. Cet A, incomplètement fermé, que nous pouvons appeler *l'A de la Madeleine*, paraît bien être l'ancêtre de ce signe alphabétique si répandu.

Il nous faut également signaler les inscriptions de *Laugerie-Basse* (Girod et Massénat), de la grotte de la Vache (D^r Garrigou), de *Balmori* (Mendès-Corréa), de *Montespan-Ganties* (Cazedessus).

Le tableau des ascendances de l'écriture de Glozel comprend encore divers symboles isolés, gravés à côté de représentations animales : 1^o deux signes en forme de X allongés, sur os de renne, provenant du *Mas d'Azil* (l'extrémité d'une des barres présente un petit trait horizontal que nous retrouvons fréquemment sur nos X de Glozel) ; 2^o deux losanges centrés par une petite ligne, figurant avec des cerfs et des saumons autour d'un andouiller de cerf, provenant de la *Grotte de Lorthet* ; 3^o le signe en forme de H combiné avec un F, qui se voit à côté de la gravure d'un bison, provenant de *Laugerie-Basse* et publié en 1916 par M. Boursillon, dans *l'Anthropologie*, etc...

Si nous avons mentionné parmi les ascendances de l'alphabet de Glozel les deux signes sur os de renne provenant du *Mas d'Azil*, c'est qu'ils appartenaient à l'assise des gravures simples avec harpons en bois de renne, sur laquelle reposaient les sédiments aziliens proprement dits. Quant aux signes relevés par Piette sur les galets colorés, on ne saurait y voir l'origine de l'écriture de Glozel. C'est qu'en effet la période glozélienne avec son industrie de l'os, ses représentations de rennes, débute plus tôt sur le versant paléolithique que le stade azilien. Les Glozéliens ne faisaient que commencer à étendre à quelques galets le polissage que les Magdaléniens avaient déjà appliqué à l'os et à l'ivoire. Comme y

insiste Piette, « la persistance de l'industrie magdalénienne du silex..., la transformation du harpon quand le renne devint rare, prouvent que les familles glyptiques survécurent à la révolution climatérique... qui signala le début des temps modernes. »

Mais alors que les Aziliens « avaient des burins et ne gravaient plus », les Glozéliens continuèrent de dessiner des animaux en même temps qu'ils traçaient des inscriptions.

Invention. — C'est bien sous une forme parachevée, semble-t-il tout d'abord, qu'à Glozel nous voyons apparaître l'écriture dès le néolithique ancien. Cependant, si on a paru s'étonner de trouver à cette époque un système de caractères alphabétiques parfaitement constitué, c'est qu'on n'a pas tenu compte de la longue période de tâtonnement que représentent les signes de l'époque magdalénienne.

Mais n'est-il pas possible d'envisager une évolution de l'écriture dans le gisement même de Glozel ?

Dans une inscription composite, gravée sur un galet, en forme de grattoir-burin, il semble qu'on ait employé en même temps trois sortes de signes : représentatifs, symboliques, phonétiques. Derrière un arc se voit la représentation schématique d'un œil, prolongé par un rayon visuel dans la direction d'un oiseau, stylisé en deux traits pour les ailes et les pattes repliées, en une ligne sinueuse pour le cou. Des signes alphabétiques sont gravés au-dessous. Leurs formes sont connues et se retrouvent sur les tablettes d'argile. Mais entre deux X se voit un graphisme qui ne paraît pas figuratif et qui ne doit pas encore être phonétique, puisqu'il ne fait partie d'aucune autre inscription.

Nous pensons que c'est là un des signes qui avaient gardé leur valeur symbolique : « Les signes idéographiques, nous a écrit A. Evans, se rencontrent même dans le système linéaire le plus avancé. »

D'autre part, bien que certaines haches portent des inscriptions semblables à celles de nos tablettes, d'autres sont gravées de signes linéaires qu'on ne retrouve nulle part.

Nous croyons que ces graphismes sont de simples marques de propriété analogues à celles de l'époque quaternaire, « car, nous dit M. Flinders Petrie (1), il ne peut être mis en doute que le tout premier

(1) « The growth of signs », in *The Formation of the Alphabet*, by Flinders Petrie, London, 1912.

emploi de signes sur les objets est pour indiquer la propriété personnelle. » Et il ajoute : « ... De telles marques — quoique sans signification pour nous — avaient, sans aucun doute, un sens dans l'esprit de ceux qui s'en servaient et une espèce de nom... Par suite de l'habitude, la marque et le nom parvinrent progressivement à être associés l'un à l'autre. »

Aussi bien, lorsque les Glozétiens, en une nouvelle floraison de l'intelligence humaine, entreprirent de fixer par des signes les articulations vocales de leur idiome, eurent-ils à leur disposition tout un ensemble de caractères conventionnels avec les noms qui leur étaient attachés. Au cours de cette évolution, les signes s'identifièrent aux sons en cessant d'avoir le sens de leur forme primitive. Cependant, il semble qu'ils ne furent pas tous utilisés et que pour constituer le système de leur « signaire » les Glozétiens créèrent de toutes pièces un grand nombre de caractères en s'inspirant des graphismes connus.

L'hypothèse d'une origine hiéroglyphique de l'écriture est calquée beaucoup trop théoriquement sur le mode égyptien. En fait, ce furent bien des signes et « non des peintures qui constituèrent le système primitif ;... même en Egypte, bien avant l'adoption des hiéroglyphes, il existait une écriture linéaire » (Flinders Petrie).

Ne voit-on pas par une étude plus approfondie que les signes hiéroglyphiques n'ont fait leur apparition qu'avec de puissants empires ? Les signes linéaires, puisés dans le fonds néolithique commun, que chaque peuplade employait pour peindre les sons de son idiome, laissaient subsister une foule de langues parfois fort éloignées les unes des autres et incomprises des étrangers. Les conquérants, qui arrivèrent plus tard à soumettre ces nombreuses tribus, devaient nécessairement, pour imposer leur autorité, chercher un moyen de s'exprimer en dehors de la multitude des dialectes particuliers. Ce moyen était de représenter tout d'abord les objets eux-mêmes, puis de dessiner des idéogrammes comme le firent les rois d'Egypte en imposant l'écriture hiéroglyphique pour les actes officiels et comme le pratique encore la Chine.

Ainsi tombe l'argument de ceux qui veulent voir dans les premières écritures égéennes, dites hiéroglyphiques par Evans, un stade plus ancien que celui de Glozel, dans le développement de cet art. Au point de vue évolutif, le hiéroglyphisme est inférieur en date. D'ailleurs, Evans lui-

même « suppose qu'une écriture linéaire très ancienne a précédé l'importation de l'écriture minoenne » à Chypre et en Crète.

Mais les preuves les plus convaincantes de la formation indigène de l'écriture viennent de la station de Glozel elle-même. A côté de gravures de rennes, d'un naturalisme digne de l'art magdalénien, sur des os de renne (voir fig. 160), se voient gravés des signes alphabétiques, identiques à ceux de nos tablettes, établissant sans conteste la priorité de l'alphabet de Glozel sur tous les autres.

A côté des « marques » de l'industrie lithique, constituant les reliquats de la période de tâtonnement, existent en outre à Glozel d'irrécusables témoignages d'une écriture encore à un stade très archaïque. C'est d'abord la multitude des caractères qui se suivent sans interruption et sans majuscules.

C'est surtout le fait que certains signes sont susceptibles de se trouver dans plusieurs orientations différentes. « Pour comprendre le travail de l'enfance de nos races, écrit M. Flinders Petrie, il faut voir ce qui se passe dans l'esprit des enfants... qui renversent aussi bien la forme des lettres que la direction de l'écriture... Le sens de la direction est une acquisition beaucoup plus tardive que le sens de la forme (1). »

Il est facile de se rendre compte que l'alphabet de Glozel n'est encore qu'en formation en y recherchant les caractéristiques de la « Croissance des signes » (*The growth of signs*) telles que les a établies l'éminent savant anglais : « Les signes sont tournés sens dessus-dessous, inscrits sur une ligne ou sur une autre, leur forme est renversée et la direction de l'écriture peut être dans l'un ou l'autre sens ou dans les deux sens alternativement comme dans les inscriptions en boustrophédon... Toutes ces variations n'étaient rien pour les hommes qui n'accordaient aucune signification au sens de la direction et qui pensaient que la forme seule, en quelque direction qu'elle soit, devait apparaître nettement (1). »

Quoi qu'il en soit, cet ensemble de signes trop nombreux, d'orientation multiple et chevauchant fréquemment les lignes, qu'avaient inventé les tribus néolithiques du centre de la France, constitua le fonds commun où les peuples de même souche continuèrent de puiser au cours des millénaires.

L'évolution complète ne s'effectuera que lorsque les peuples médi-

(1) *The Formation of the Alphabet*, by M. Flinders Petrie, London 1912.

terranéens, et en premier lieu les Phéniciens, faisant une heureuse sélection des graphismes occidentaux pour ne garder que les signes indispensables aux modulations primordiales de la voix, répandront partout l'usage de l'alphabet proprement dit.

Mais il n'en reste pas moins que les Glozéliens furent les premiers à fixer par des signes conventionnels, pour eux d'une entière clarté, ce qui leur avait paru « digne de mémoire dans la course fugitive des jours et dans le cercle de leur propre vie. »

Diffusion. — A la preuve archéologique tirée des industries associées, ornées de caractères alphabétiques, sur laquelle nous avons basé notre classement chronologique de la station de Glozel, viennent s'ajouter de nombreux arguments d'ordre linguistique. Si, en effet, l'alphabet de Glozel, avec une centaine de signes, constitua le fonds commun où les peuples de souche néolithique puisèrent selon leur génie propre, nous devons retrouver en lui les prototypes des lettres les plus caractéristiques des autres alphabets.

Tout d'abord ce n'est qu'à un examen superficiel qu'on pourrait se demander si cet alphabet n'a pas puisé dans les langues méditerranéennes au lieu de les alimenter. Non seulement il existe dans l'alphabet de Glozel de nombreux signes qui lui sont propres, mais, beaucoup plus riche en caractères, il pouvait en donner une vingtaine à chaque écriture, alors que, pour atteindre au total des siens, il lui eût fallu absorber tous les alphabets méditerranéens. Et comme la similitude des formes linéaires est trop grande pour qu'il n'y ait pas eu filiation, cette simple constatation numérique indique déjà que la diffusion n'a pu s'effectuer que du plus riche aux plus pauvres, de Glozel à la Méditerranée.

Mais voyons les différentes théories qui, jusqu'à ce jour, se sont disputé l'explication de l'origine du premier alphabet.

Dans la *théorie de De Rougé*, on fait dériver le phénicien du *hiéroglyphique égyptien*. Mais, comme on a pu le voir par l'examen de son tableau comparatif, cette démonstration de filiation est tellement laborieuse qu'en réalité, comme le dit M. Flinders Petrie, « il n'y a que deux lettres sur 22 pour lesquelles cette hypothèse paraît plausible ».

Plus tard, *Deecke* voulut rechercher l'origine de l'alphabet phénicien dans les *cunéiformes*. Mais comme il dut, pour soutenir sa thèse, emprunter ses exemples à des écritures d'époques et de lieux très

différents, ses rapprochements perdent de leur valeur (D^r Contenau).

La théorie d'*Evans* veut établir pour le phénicien une *origine crétoise*, en partant de plusieurs écritures du monde égéen, à éléments communs. Mais cette théorie laisse la question en état, puisque l'alphabet prototype d'où seraient nées ces écritures égéennes reste à trouver.

La théorie de *Gardiner* réclame pour l'alphabet une *origine sinaïtique*. Mais la plus ancienne inscription phénicienne, celle d'Ahiram, montre, comme le dit le D^r Contenau, que « pour les lettres où la différence est notable entre le Sinaï et la stèle de Mesa qui a servi à la comparaison, on ne trouve pas d'intermédiaire dans Ahiram ».

Il semble donc bien impossible de trouver l'origine de l'alphabet phénicien dans le hiéroglyphique égyptien, les cunéiformes, les écritures du monde égéen, les inscriptions de la presque île du Sinaï.

Dans un important ouvrage de linguistique, *The Formation of the Alphabet*, M. Flinders Petrie dit qu'« il est impossible que le court alphabet phénicien, ou tout autre fonds semblable, ait été le point de départ de tous les systèmes d'écritures connus ». Il considère que l'origine des alphabets ne peut être trouvée que dans un corps de signes très étendu (*wide-spread body of signs*). « Nous ne sommes, ajoute-t-il, qu'au début de ce grand problème et un jour viendra où un plein panier de tessons trouvés dans quelque ville inconnue de l'Asie Mineure ou de la Mésopotamie ouvrira un nouveau chapitre. »

Ce chapitre qu'entrevoit M. Flinders Petrie a été ouvert, non d'après des trouvailles effectuées en Asie Mineure ou en Mésopotamie, mais d'après celles que nous avons faites au centre même de la France.

Avec l'alphabet néolithique de Glozel, nous avons découvert les prototypes d'où sont issus les alphabets méditerranéens. Et la grande diffusion de signes semblables dans les contrées les plus lointaines constitue la preuve indéniable d'une même origine aux époques les plus reculées.

Comme le fait remarquer M. Flinders Petrie, « ce sont en effet des signes et non des peintures qui constituent le système primitif ». Même en Egypte, bien avant l'adoption des hiéroglyphes, « dès la première civilisation préhistorique », il existait une écriture linéaire *très proche des caractères de l'Ouest*.

M. Flinders Petrie a pu relever de nombreux signes sur des poteries remontant à cette époque. D'autres, datant de la 1^{re} dynastie, se trouvaient mélangés à des hiéroglyphes. Cependant, comme il n'y en avait

jamais plus de deux assemblés, M. Flinders Petrie ne les considère que comme des marques de propriétaires (*in the stage of owner's marks*), alors que l'on peut regarder les tablettes inscrites de Glozel comme les premiers monuments de l'écriture. On peut voir, en dressant des tableaux comparatifs, que si la démonstration de la filiation égyptienne des signes phéniciens avait paru si laborieuse dans la théorie de De Rougé, elle ne souffre plus aucune difficulté avec les signes néolithiques de Glozel. Il est même à noter que, si nous faisons intervenir des signes phéniciens plus anciens que ceux qui avaient servi de base à De Rougé, ceux par exemple de l'inscription d'Ahiram (1250) au lieu de ceux d'Eshmunazar (500), la correspondance est encore plus complète avec les signes de Glozel, et devient de plus en plus problématique avec le hiératique égyptien.

De même, il est impossible de voir dans le phénicien la source de tous les alphabets méditerranéens, puisqu'ils contiennent des caractères qui ne sont pas sémites. Si les alphabets ibériques, par exemple, comme le dit Berger dans son *Histoire de l'Écriture*, étaient nés directement du phénicien, il faudrait admettre que c'est à une époque très reculée et qu'ils n'ont plus varié depuis, puisque c'est aux anciennes formes phéniciennes qu'ils ressemblent. D'ailleurs ils possèdent des caractères qui leur sont propres et dont on ne retrouve les prototypes que dans le fonds néolithique de Glozel. Cette source unique d'une grande richesse de caractères et d'une époque très reculée peut seule nous expliquer la présence de signes semblables dans des alphabets aussi éloignés que ceux de l'Espagne et de la Carie.

Nous observons également que, dans le monde égéen, où un système d'écriture linéaire précéda la pictographie, les formes les plus caractéristiques de chaque idiome ont leurs prototypes sur nos tablettes d'argile.

Il n'est pas jusqu'aux *runes* qui, contrairement à ce qu'on avait cru, ne soient une branche des alphabets méditerranéens issus de la souche néolithique. Car, « tout ce qu'elles ont de commun avec le grec et le latin, nous dit M. Flinders Petrie, elles l'ont également avec les autres alphabets et elles ont des signes semblables à ceux de l'Espagne, de la Carie et de Chypre qui ne se retrouvent pas dans le grec et le latin ». La seule conclusion logique est que les runes dérivent en partie du vieux fonds préhistorique, comme nous l'avons montré dans une étude précédente pour les

alphabets pré-helléniques influencés plus tard par le phénicien, et les alphabets italiques qui deviendront tributaires du grec.

Aussi bien, à la théorie d'un alphabet primitif phénicien d'où seraient venus tous les autres, nous opposons la notion d'alphabets méditerranéens dérivés d'un signaire néolithique où les peuplades de même souche avaient puisé la forme de leurs lettres.

Bien plus, c'est, croyons-nous, *aux tribus de l'ouest que les Phéniciens empruntèrent la forme de leurs lettres*. Mais ils durent en rejeter la signification symbolique ou syllabique qui en eût empêché la lecture par des peuples de race et d'idiome différents. La ressemblance frappante, l'identité presque absolue de la morphologie des lettres, ont une véritable valeur démonstrative qu'il est impossible de retrouver sur le tableau comparatif dressé par De Rougé avec le hiératique égyptien.

Mais il semble que les Phéniciens, pour être compris de tous, ne choisirent que les caractères communs à ces différentes langues. Ainsi, chaque idiome reste caractérisé par un certain nombre de lettres dont il doit être possible de retrouver les prototypes dans l'alphabet néolithique de Glozel, si vraiment elles y furent puisées. Cette filiation apparaît nettement sur les tableaux comparatifs du Glozélien et des alphabets pré-helléniques ou italiques. Seulement, comme ces différentes langues connurent l'alphabétisme, elles ne conservèrent qu'un nombre de signes beaucoup plus restreint que celui qu'on relève sur les tablettes de Glozel.

D'autre part, c'est à tort, selon nous, qu'on considère certains alphabets grecs comme postérieurs au cadméen, et les alphabets italiques comme plus récents que l'étrusque. Les alphabets éolo-dorien, argien, corinthien, ionien, etc., diffèrent trop les uns des autres pour n'avoir puisé que dans les 22 lettres du cadméen. Les alphabets italiotes ne peuvent pas davantage devoir à l'étrusque, qui ne les possède pas et dérive lui-même d'une langue pré-hellénique, les lettres spéciales qui caractérisent chacun d'eux. *Toutes ces peuplades avaient puisé, par dérivation indépendante, dans les signes symboliques ou syllabiques du fonds néolithique*. C'est ce qui explique pour chaque alphabet la variation morphologique de certaines lettres dont les prototypes se retrouvent sur nos tablettes d'argile.

Il n'est pas jusqu'au latin archaïque qui n'ait, croyons-nous, puisé à la source néolithique, et Mommsen avait raison de soutenir la haute antiquité de l'art d'écrire dans la cité de Romulus.

Comme il entre toujours une grande part de convention dans les symboles graphiques, la clé se perd quand disparaissent les groupements humains qui les employaient. Et quoique toutes les langues du Bassin de la Méditerranée aient largement puisé dans le signaire néolithique, elles ne peuvent guère nous en faire retrouver la signification, puisqu'elles ne lui ont pas conservé sa valeur symbolique ou syllabique.

Nous ne pouvons guère espérer ni par la méthode « combinatoire » demandant à nos inscriptions seules la solution du problème, ni par la méthode « comparative » cherchant à déchiffrer le glozélien par comparaison avec des langues connues, dévoiler le secret des tablettes d'argile de Glozel.

Groupements de signes. — Mais si on arrive à les interpréter, ce sera vraisemblablement en partant de courtes inscriptions sur galets ordinaires ou ornés de figurations animales. Les tablettes d'argile, les *vases inscrits* présentent des assemblages trop complexes de signes trop nombreux pour qu'on puisse utilement commencer par eux. Les *vases inscrits* offrent cependant sur les tablettes l'avantage de faire connaître exactement le haut et le bas de l'inscription, qui, de plus, paraît ici fragmentée en membres de phrase. Enfin, par leur destination de vases funéraires, ils constituent *un support* au texte dont ils orientent la signification.

Quoi qu'il en soit, nous croyons qu'il faudra débiter par de courtes inscriptions de deux ou trois caractères seulement. Depuis longtemps, nous en recherchons les analogies.

Mais si l'on décompose encore ces courtes inscriptions, on est frappé de la fréquence des assemblages **XT** et **TX**, qui peuvent n'être en réalité qu'un seul et même groupement, si l'on admet la disposition boustrophède dans l'écriture de Glozel.

C'est encore des groupes fréquents que **TCX** et **CXT**, que le **C** soit à angle aigu ou de forme arrondie, tourné à droite ou à gauche, sur l'alignement ou en dehors et les deux groupements **CHX** et **HGX** qui paraissent présenter la même interversion de caractères.

Si bien que l'on peut se demander si l'*interversion des signes* n'était pas courante dans l'écriture de Glozel. Et ceci nous conduirait à admettre que les caractères étaient encore en partie symboliques. *Les symboles peuvent, en effet, être juxtaposés de bien des façons et signifier la*



Fig. 232

même chose sans présenter de groupements revenant exactement dans le même ordre, comme dans une langue possédant le syllabisme ou l'alphabétisme.

Signes de numération. — Les tribus néolithiques de Glozel paraissent surtout avoir compté en alignant des unités. Nombreux sont les exemples où nous trouvons gravés des traits verticaux, placés côte à côte (fig. 232, 233).

Mais certains caractères des inscriptions sont peut-être des *signes numériques* qu'il nous est difficile d'identifier. C'est ce qui semble être sur une plaque rectangulaire, en bois de cervidé, parfaitement polie sur une face et régulièrement usée, comme un lis-



Fig. 233



Fig. 234

soir, à l'une des extrémités.

Mais son intérêt vient des caractères qu'elle porte et que nous croyons être des signes de numération (voir fig. 100).

En partant de l'extrémité inférieure, usée, nous voyons successivement deux traits juxtaposés ; cinq traits dont quatre accouplés, deux à



Fig. 235

deux ; deux traits accompagnant un X ; enfin deux signes dont l'un semblable à la lettre H et l'autre à une sorte de H dont on aurait redoublé la barre transversale entre les hastes.

A la vue des deux premières rangées, il est logique de penser à une numération. Et, bien que quatre traits parallèles de la deuxième ligne soient accouplés deux à deux, nous croyons qu'il s'agit encore d'unités. En effet, si c'était le deuxième degré d'un système de numération, nous ne retrouverions pas à côté une barre verticale isolée.

Par contre le signe X, sur la 3^e rangée, pourrait bien représenter le nombre qui servait de base à leur système de numération. Les deux traits obliques placés à côté pouvaient exprimer les multiples de ce nombre.

Quand au signe H, il représenterait le 2^e degré de ce système de numération. Le 3^e degré serait fourni par le signe H possédant deux barres transversales entre les hastes.

Cette hypothèse d'un système de numération à l'aide de certains signes alphabétiformes paraît bien être confirmée par de nouvelles trouvailles, comme celle d'un poinçon qui porte de nombreux traits nettement alignés et associés à un V et à un H (fig. 234).

Ainsi les Glozéliens auraient possédé un système de numération avec multiples d'un nombre choisi comme base.

Tablettes à inscriptions (fig. 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246). Nous avons recueilli quelques tablettes qui n'ont pas été inscrites. Leur forme est semblable à celle des autres, mais elles sont anépigraphes.

Il y a quelques tablettes, fortement cuites, de couleur noirâtre. D'autres sont recouvertes d'un suintement de verre (voir plus haut).

Pour la plupart, elles sont en argile d'apparence mal cuite. Mais bien que redevenues malléables au cours des millénaires dans les couches humides du sol, toutes les tablettes ont dû néanmoins subir un certain degré de cuisson. On ne saurait expliquer autrement la coloration rouge de l'argile qui est due à la transformation sous l'action de la chaleur du protoxyde de fer en peroxyde de couleur rouge.

Il y a pour ces tablettes un double mode de façonnage : avec ou sans enduit argileux brunâtre. Nous recueillons un peu plus de tablettes avec enduit argileux que de celles où la pâte est restée sans retouche.

Dans la première catégorie, les traits des caractères sont en partie



Fig. 236



Fig 237



Fig. 238



Fig. 239



Fig 240



Fig. 241



Fig. 242

obstrués par une sorte de bouillie d'argile plus colorée et plus fine, appliquée sur la surface déjà couverte de signes. Ces spécimens, en quelque sorte parachevés, sont plus beaux, et généralement plus résistants. Peut-être ont-ils été soumis à une seconde exposition au feu.

Par contre, les tablettes qui sont dépourvues de cet enduit léger, présentent des signes profondément tracés, où parfois il est possible de voir le sens dans lequel a glissé le stylet qui les a gravés. Leur malléabilité est encore plus grande, mais elles durcissent facilement en séchant.

Ce double mode de façonnage des tablettes, avec ou sans enduit argileux, est également celui des vases.



Fig. 243



Fig. 244

Parmi les tablettes, il y en a qui ont été perforées par des racines. Le même phénomène s'est produit pour des vases.

Une tablette est couverte d'inscriptions des deux côtés. C'est la seule qui présente cette particularité.

Plusieurs portent au revers des séries de cupules faites au doigt.

Sur certaines tablettes, les signes alphabétiques sont nettement tracés et bien alignés, sur d'autres ils sont enchevêtrés ou mal orientés.

Les tablettes de Glozel ont toutes des dimensions différentes les unes des autres : il y en a de fort grandes (38 cm. × 33 cm. et 35 cm. ×

25 cm. 5) et de très petites (10 cm. × 8 cm. et 9 cm. 5 × 7 cm.).

Galets à inscriptions (fig. 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256). — Nous avons recueilli un grand nombre de galets gravés d'inscriptions sans aucune trace d'utilisation, si ce n'est parfois un peu d'usure sur un bord.

Les caractères qu'ils portent sont généralement semblables à ceux des tablettes. Il en est cependant un certain nombre qui diffèrent et ne font peut-être pas partie de l'écriture glozélienne à proprement parler, mais représentent des marques de propriété et des signes mnémotechniques.

Enfin beaucoup de gravures animales, d'objets de parure et d'outils sont accompagnés de signes alphabétiques.



Fig. 245

L'alphabet (fig. 257, 258, 259, 260). — Nous appelons ainsi l'ensemble des différents types de caractères alphabétiques existant sur les tablettes d'argile et les pierres gravées. Il ne s'agit nullement d'un alphabet proprement dit, mais d'une sorte de « signaire ».



Fig. 246

Dans l'alphabet de Glazel, nous avons dû faire entrer plusieurs variantes, pouvant tenir à la facture personnelle des scribes, mais également représenter des caractères différents, difficiles à identifier. De même avons-nous pu classer séparément des caractères qui ne sont qu'un seul

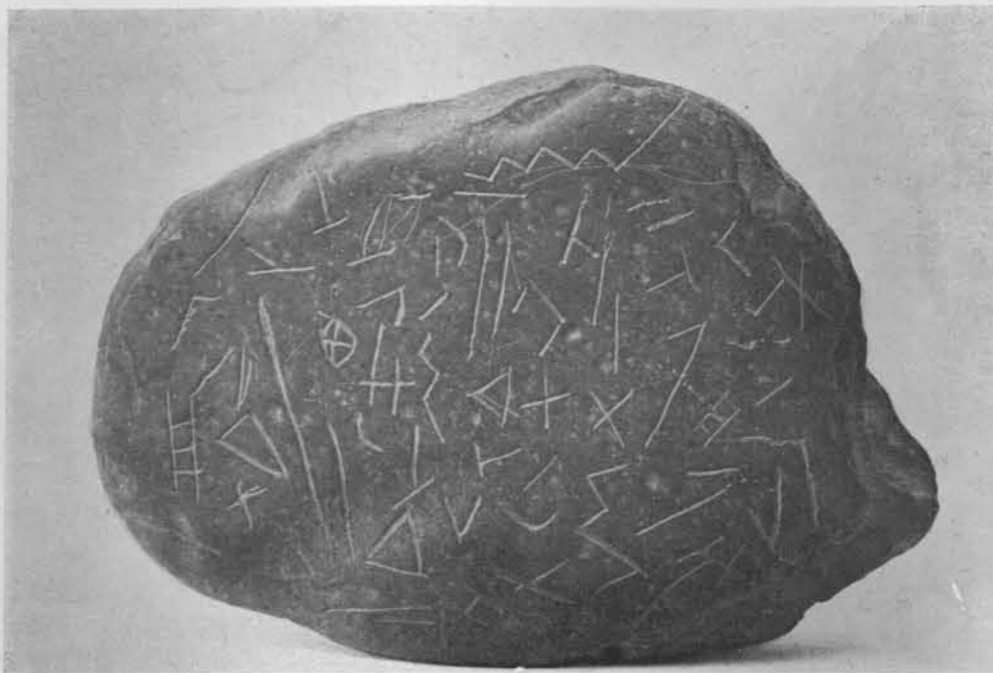


Fig. 247



Fig. 248



Fig. 249

et même signe diversement tracé, car il semble bien que l'écriture n'était pas encore fixée.

Nous avons dû mettre sous des numéros différents des caractères qui présentent la même forme, mais sont tournés en sens contraire, car ils se rencontrent fréquemment sur la même ligne. En effet, cela ne saurait se produire si ce n'était que de mêmes signes, écrits de façon différente par suite d'une disposition boustrophède.

L'alphabet de Glozel comprend plus de 100 caractères.

Comme le pense M. Butavand, l'orientation différente des mêmes caractères pouvait donner la vocalisation.

On n'observe ni ponctuation, ni intervalle entre les mots.

Il est une catégorie de signes de Glozel qui, comme les lettres phéniciennes archaïques, «semblent se déduire l'un de l'autre par l'adjonction d'un simple trait». Ces caractères représentent peut-être des sons voisins.

Plusieurs signes sont, vraisemblablement, des signes de séparation,

ou de redoublement. Peut-être même certains d'entre eux, comme les points que nous voyons parfois accompagner tel ou tel signe, sont-ils destinés à transformer, pour le lecteur, un caractère symbolique en caractère syllabique ou vice-versa. C'est là un procédé utilisé dans les langues anciennes à leur phase de mélange de signes symboliques et syllabiques.

Dans quel sens convient-il de regarder les caractères de nos tablettes? Où est le haut et le bas des inscriptions? Les lignes sont-elles tracées de gauche à droite ou de droite à gauche?

Il nous semblait bien que nous étions arrivés à orienter les inscriptions en plaçant certains caractères toujours dans le même sens, quand nous eûmes la bonne fortune de trouver une tablette dont l'inscription restait inachevée ainsi que des inscriptions sur vases. Nous pûmes connaî-

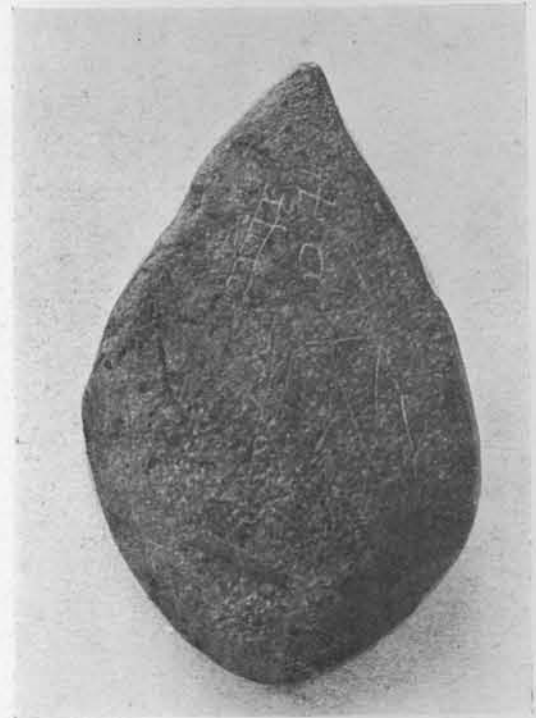


Fig. 250



Fig. 251



Fig. 252



Fig. 253



Fig. 254



Fig. 255



Fig. 256

tre de la sorte que notre façon d'examiner les caractères était exacte.

Enfin, comme du côté gauche des tablettes, les signes sont tracés dans toute leur ampleur, sans être gênés par d'autres précédemment inscrits, tandis qu'à droite, ils sont plus ou moins grands, selon la place restante et empiètent parfois sur le bord latéral, nous croyons que les inscriptions vont le plus souvent de gauche à droite.

Si, maintenant, nous tentons de suivre plus avant le développement de ce système graphique, en nous guidant sur la théorie générale de l'origine de l'écriture, exposée par F. Lenormand, nous voyons que le progrès même des idées et des notions nouvelles à exprimer tendait à faire de l'art symbolique un chaos inextricable.

C'est alors que, dans un but de simplification et par suite de l'habitude de traduire chaque symbole par le mot de leur idiome parlé, les tribus de Glozel arrivèrent à joindre la peinture des sons à la peinture des idées.

Au début, le phonétisme dut être ce que nous appelons un rébus, c'est-à-dire l'emploi des images idéographiques pour représenter la prononciation, sans plus tenir compte du sens figuratif. Puis, à la suite de nouveaux progrès dans cette voie, ces tribus arrivèrent à figurer par divers groupements, d'autres mots dont le son se composait de la prononciation de tel signe et de celle de tel autre. *Ce qui prouve que les Néolithiques de Glozel arrivèrent à l'établissement des valeurs syllabiques, c'est qu'ils ne gardèrent que quelques-uns des caractères, qui, s'ils n'avaient été qu'idéographiques, auraient dû être aussi nombreux que la multitude des objets et des idées à représenter.*

Et s'ils étaient parvenus jusqu'à l'écriture alphabétique (véritables lettres) il leur en eût fallu beaucoup moins, comme nous le verrons pour le phénicien qui n'en conserva que vingt-deux.

En effet, par une convention qui ne dut s'établir que graduellement et par transformations successives des signes phonétiques, ils durent donner un emploi exclusivement phonétique à certains caractères, mais nous ne croyons pas qu'ils soient arrivés à bannir de leur écriture, en partie seulement syllabique, certains symboles comme au début, ils n'en avaient pas répudié les signes figuratifs (œil, arc, oiseau du grattoir-burin). *Il est bien probable qu'ils s'arrêtèrent à ce mélange de caractères symboliques et syllabiques, comme nous le voyons dans certains hiéroglyphes égyptiens.*

1 .
 2 ∴
 3 ∴
 4 —
 5 —
 6 —
 7 —
 8 —
 9 |
 10 || ∥
 11 |||
 12 |C, D
 13 | /
 14 > > > >
 15 < < < < <
 16 V V V
 17 ^ ^ ^ ^
 18 Δ Δ Δ Δ ∇ ∇ ∇ ∇
 19 □
 20 ◊
 21 ◻
 22 + + +
 23 + + +
 24 + + + +
 25 x x
 26 □ □ □ □ □ □ □ □
 27 □ □ □ □ □ □ □ □
 28 □ □ □ □ □ □ □ □
 29 > > >
 30 Γ Γ Γ Γ

Fig. 257

31 A A A N X F V
 32 L L L L L L L L
 33 J J J J J
 34 N N N N N N
 35 M W W W W W
 36 m m m m
 37 C t t t t t
 38 T T T
 39 I I I
 40 F T T T
 41 λ λ λ λ
 42 F
 43 H P H H
 44 H H H H H
 45 H H H
 46 H H H
 47 H H H H
 48 H
 49 + +
 50 x x x x x x x x
 51 + + +
 52 + + +
 53 + + + +
 54 + + + +
 55 + + + +
 56 P P

Fig. 258

57 > > > >
 58 < < <
 59 4 4 x 4 4 4
 60 #
 61 F F F
 62 # # #
 63 F F F F F
 64 F
 65 Z Z Z Z X
 66) (E
 67))
 68 |
 69 T T T T
 70 C C C C C C
 71 J J J J
 72 S S S S
 73 S S S
 74 2 6
 75 C C C C
 76 O O
 77 O O
 78 O
 79 O O O O O O
 80 ⊕ ⊗
 81 S S S
 82 S S S
 83 S S S
 84 } } } } }

Fig. 259

85 } } } } } } } }
 86 J J
 87 J J J J
 88 L
 89 J J
 90 h h h h d d
 91 u u u
 92 w w
 93 R R R R
 94 O O O O O
 95 O O
 96 O O O O O
 97 Y Y
 98 Y Y Y Y
 99 H H H
 100 H H
 101 S S S
 102 S S S S
 103 S S S
 104 K K K K K K K
 105 K K K K K
 106 S S S
 107 H H
 108 S S S
 109 S S S
 110 H H H
 111 Y Y

Fig. 260

Aussi, bien que nous soyons en présence d'un système d'écriture linéaire déjà très évoluée, nous pensons qu'un certain nombre de signes des tablettes d'argile et des outils gravés de Glazel, avaient gardé leur valeur de symboles.

En effet, suivant la théorie exposée par Lenormand, l'invention de l'alphabet proprement dit, comprenant de véritables lettres, après avoir passé du syllabisme à l'alphabétisme, « ne pouvait prendre naissance chez aucun des peuples qui avaient créé les systèmes primitifs d'écriture. Elle devait être nécessairement l'œuvre d'un autre peuple instruit par celui-ci ». Pour transformer leur écriture en peinture exclusive des sons il fallait en répudier d'une manière absolue tous les éléments symboliques qui gardaient aux yeux des tribus primitives un caractère essentiellement religieux et sacré. Bouleverser la constitution d'une écriture dont le caractère symbolique était consacré par la religion, devenait une entreprise impossible chez les peuplades où elle était née.

Cette révolution ne pouvait être faite que par un peuple nouveau, n'ayant aucune raison de considérer les caractères de l'écriture avec une superstition religieuse.

Ce furent les Phéniciens qui s'en chargèrent. Ils avaient ouvert de grandes voies d'échange entre l'Orient et l'Occident et leur activité commerciale pénétrait jusqu'aux plus profondes contrées. Aussi purent-ils emprunter aux différentes écritures des peuples qu'ils rencontraient, des éléments qui devaient rendre l'usage de leur idiome propre, plus commode.

De même qu'ils avaient emprunté l'alphabétisme aux Egyptiens, ainsi les Phéniciens prirent-ils aux tribus néolithiques de l'Occident la forme simple de leurs symboles. Mais ils leur enlevèrent toute signification symbolique ou même syllabique, qui en eût empêché la lecture par des peuples de civilisation et d'idées différentes.

Néanmoins, toutes issues de la souche néolithique, les différentes écritures circum-méditerranéennes, devenues plus tard alphabétiques au contact des Phéniciens, n'en garderont pas moins l'aspect extérieur de leur origine commune.



LES TOMBES



TOMBE I

Description de la tombe. — Cette tombe est orientée du sud au nord. Malgré la forte déclivité du terrain, elle a été construite sur un plan horizontal. Son ouverture nord se trouve à 0 m. 75 de la surface du sol et son ouverture sud à 0 m. 95 (fig. 261).

Elle est construite de gros blocs de roches volcaniques locales, solidement enchevêtrés les uns dans les autres, sans aucun mortier, ni terre argileuse de liaison. A l'encontre de la fosse ovale découverte au début des fouilles, à laquelle elle ressemble par sa configuration, cette sépulture ne comprend aucune brique à cupules dans sa construction.

De grandes dalles plates, mais irrégulières, forment par leur juxtaposition le plancher et la voûte qui va en se rétrécissant en partie au sommet (fig. 262).

Cette tombe a comme dimensions : longueur d'une ouverture à l'autre : 1 m. 95 ; hauteur de l'ouverture nord : 0 m. 35 ; hauteur de l'ouverture sud : 0 m. 32 ; largeur des ouvertures nord et sud : 0 m. 31.

De forme ovale (plan horizontal), elle présente, en son milieu, des dimensions supérieures : hauteur 0 m. 53, largeur 0 m. 45. Elle prendrait, à ce niveau, une forme approximativement octogonale, sur une coupe transversale.

Un homme de faible corpulence peut s'y introduire par l'ouverture nord, mais non sans difficulté, Cela est impossible par l'ouverture sud.

Deux des gros blocs de pierre de la construction portent gravés des signes alphabétiformes sur leur paroi intérieure.

Mobilier funéraire. — A l'ouverture de cette sépulture, on pouvait voir un certain nombre d'objets incomplètement recouverts de limon



Fig. 261

boueux. Mais ils ne constituaient qu'une faible partie du riche mobilier funéraire. Beaucoup d'autres étaient enfouis dans une épaisse couche limoneuse d'argile fine qui s'était vraisemblablement infiltrée au début, à travers les parois mal jointes, construites en pierres sèches.



Fig. 262

Nous les étudierons ici par catégories, en indiquant seulement la topographie, plus importante, de certains d'entre eux.

Céramique. a) *Poteries.* — A part un vase d'un décor nouveau, les modèles des autres nous étaient connus. Nous devons cependant noter que, pour la plupart, ils étaient très cuits. Il n'y avait que les deux premiers, placés vers l'ouverture nord, l'un entièrement brisé, l'autre fortement ébréché, qui fussent en argile friable.

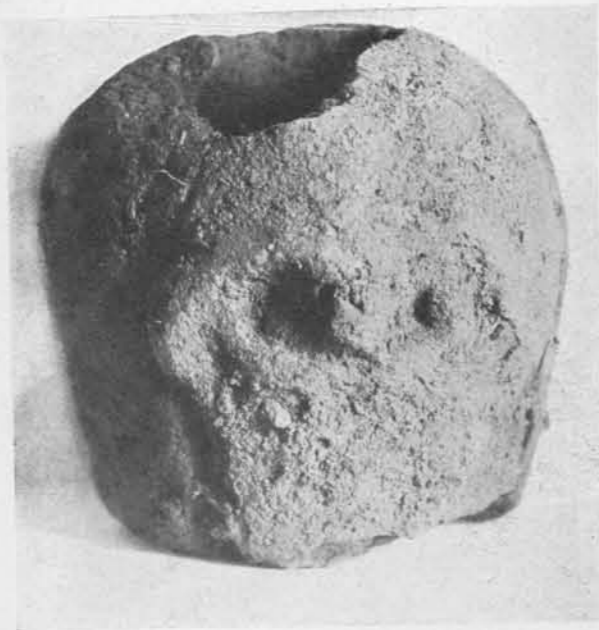


Fig 263

En allant du nord au sud, c'est-à-dire des pieds à la tête de la tombe nous avons successivement rencontré :

1° Un grand vase orné du facies sans bouche, cassé et ébréché, mais qui a pu être reconstitué (fig. 263) ;

2° Une deuxième poterie entièrement en morceaux, paraissant un peu moins grande et à fond plat. Nous avons cru y reconnaître une portion d'arcade sourcilière ;

3° Séparé de ces deux premiers vases par une

tablette à inscriptions se voyait, à demi-renversé, un petit pot arrondi, très cuit, portant 5 incisions comme décor (fig. 264) ;

4° Dans le milieu de la tombe nous avons recueilli un petit vase, revêtu d'un décor nouveau, obtenu, semble-t-il, en pinçant la pâte entre le pouce et l'index, dont on imprime le bout en creux. Nous nous proposons de le nommer le *décor à cupulettes* (fig. 265) ;

5° A droite, accolé à la paroi vers le milieu de la tombe, était un grand vase orné du masque néolithique (fig. 266) ;

6° En haut de la tombe, à droite encore, se voyait une petite poterie, très cuite, à fond rond, décorée également du masque néolithique, présentant des yeux et un nez plus petits que d'ordinaire (fig. 266). A côté se trouvait une portion de voûte crânienne ;

7° Enfin, presque en face de l'ouverture sud, avait été placé un vase, à grande ouverture, orné en haut de traits parallèles et en bas d'un petit cercle, incisé profondément (voir fig. 264).



Fig. 264

b) *Tablettes à inscriptions.* — Il existait dans cette tombe trois tablettes à inscriptions. Les signes alphabétiques étaient sur la face supérieure. La tablette placée vers l'ouverture nord est complète, mais les caractères sont en partie effacés (fig. 267).

Celle qui était vers le milieu de la tombe, à droite, se trouvait cassée en plusieurs morceaux. Elle présente néanmoins des signes assez nets.

Mais c'est celle qui était déposée à la tête de la tombe qui est de beaucoup la plus belle. La cuisson est très poussée et l'inscription est tracée avec une grande netteté (fig. 268).

c) *Idole.* — A l'extrémité sud de la tombe, à gauche du fragment de crâne, était placée une idole en argile cuite, du type que nous avons dé-

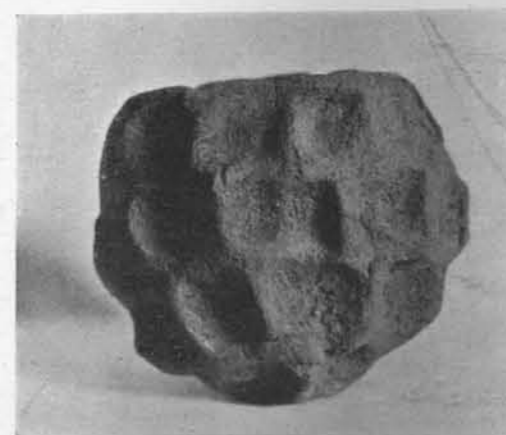


Fig. 265

crit sous le nom d'idole bi-sexuée (fig. 269). L'appendice phallique est légèrement recourbé. On aperçoit le renflement balanique qui se prolonge en avant par le cône préputial, troué d'un orifice à son extrémité. On peut en conclure que les néolithiques de Glozel ne pratiquaient pas la circoncision.

De même, les organes féminins externes sont plus exactement représentés que d'ord.naire. La proéminence des grandes lèvres est nettement accusée et entourée d'un sillon ovalaire.

d) *Industrie céramique associée.* — L'industrie céramique associée comprenait 3 bobines à pointes, 4 pesons d'argile, dont deux avec perforations d'une extrémité, une rondelle non perforée, de la grandeur d'une fusaiöle (fig. 270).

Industrie lithique. — 4 haches de forme ovoïde, prises dans des galets à contexture noire, dont le tranchant seul est poli (fig. 271).

2 galets plats, ornés de petites cupules rondes. L'un a trois cupules, l'autre sept (fig. 272).

1 galet très exactement arrondi par le polissage des bords.



Fig. 266



Fig. 267

2 « limes à os », en grès fin, dont l'une excessivement petite. Nous les avons représentées à côté de la première lime complète, découverte dans la station. La partie œuvrante est beaucoup moins étendue, mais aussi propre à fournir un rapide travail de l'os et du bois de cervidé (fig. 273).

4 galets gravés de caractères alphabétiques, sans autre trace d'utilisation. L'une des inscriptions est assez longue et se compose de signes enchevêtrés (fig. 274).



Fig. 268

4 petits galets portant une perforation où était vraisemblablement passé un lien de suspension (pendeloques?) (fig. 275).

Tout un collier, trouvé au niveau du fragment de crâne, composé de 12 petits galets dont on s'est borné à modifier légèrement la forme naturelle en polissant une sorte de pédoncule, avec rainure où devait s'enrouler le lien qui les réunissait. L'un d'eux, plus volumineux en forme de cœur, porte gravé, sur une face, trois signes alphabétiques (fig. 276).

1 anneau en schiste, avec une inscription sur une face (fig. 277).

1 lame de silex, cassée, portant à une extrémité des marques de percussion (détachement du nucléus). Ce silex a été ramassé à la revision de la couche argileuse où étaient noyés tous les petits objets de la tombe ; mais sa pointe n'a pu être retrouvée (fig. 278).

Nous tenons enfin à signaler, parmi l'industrie lithique de la tombe, de nombreuses pointes en roche volcanique éclatée, à peine retouchées, semblables à celles que nous a déjà livrées en grand nombre le gisement.

Industrie de l'os et du bois de cervidé. —

Les objets en os et en bois de cervidé, très nombreux dans cette tombe, comprenaient :

5 sagaies à base fourchue. Parmi celles-ci, il en est une qui présente une base bi-fourchue (fig. 279).

2 harpons : 1 grand à 4 barbelures et bourrelet de la base selon le mode magdalénien, 1 petit à 2 barbelures, en partie cassées, et dont le bourrelet de la base est en forme de crochet (fig. 280).

1 pointe en os, globuleuse à une extrémité, effilée à l'autre, présentant 5 rayures obliques (sorte de sagaie ou de perçoir) (fig. 281).

5 poinçons doubles ou simples (fig. 281).

2 spatules ou lissoirs (fig. 282).

1 aiguille avec perforation bi-conique du chas (fig. 282).

1 bouton bi-lancéolé, avec encoche circulaire en son milieu où devait



Fig. 269

être fixé le lien qui le retenait au vêtement. Un simple mouvement de bascule pouvait permettre son introduction dans la boutonnière opposée.

1 os long, intentionnellement effilé et poli, orné de petites incisions à son extrémité. Trouvé dans la tombe au niveau des fragments des fémurs, il a pu servir de « poignard », car il possède un manche, malheureusement incomplet, mais encore bien en main (fig. 283).

1 petit objet en os, poli sur toutes ses faces, légèrement appointé aux extrémités, ayant pu servir à décoller les peaux, mais dont la destination certaine paraît impossible à déterminer.

1 fragment de bois de cervidé, orné d'incisions parallèles et paraissant avoir appartenu à une sagaie.

2 tubes à ocre, en os, en partie cassés, mais contenant encore de

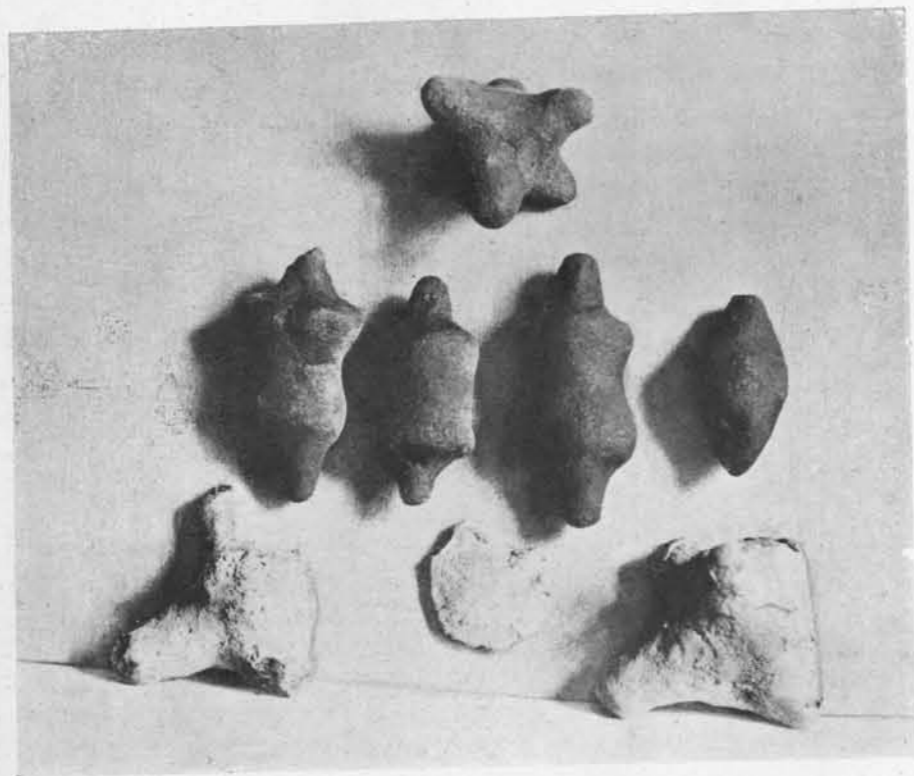


Fig 270

l'ocre brune. De grandeur différente, ils sont ornés l'un et l'autre du même décor incisé, en spirale.

Art de la gravure. — L'art de la gravure était représenté dans cette tombe par des figurations animales sur galets, sabot de cervidé et os du tarse.

Trois petits galets portent des représentations animales. Sur l'un se voit un cervidé, peut-être un renne, car il semble qu'on ait voulu en figurer le fanon et la touffe de poils de l'encolure (fig. 284).

Sur un autre a été gravé le dessin d'un loup, aux oreilles pointues et au long museau (fig. 284).

Sur le troisième est représentée la tête d'un animal muni de cornes simples, dont il paraît difficile de déterminer exactement l'espèce. Nous croyons cependant qu'il s'agit d'un capridé (fig. 284).

Un sabot de cervidé, perforé de deux trous, de suspension ou pour siffler, porte gravées deux magnifiques têtes de cervidés. La représentation figurant sur la face plantaire semble bien être celle d'un renne (fig. 285) ;

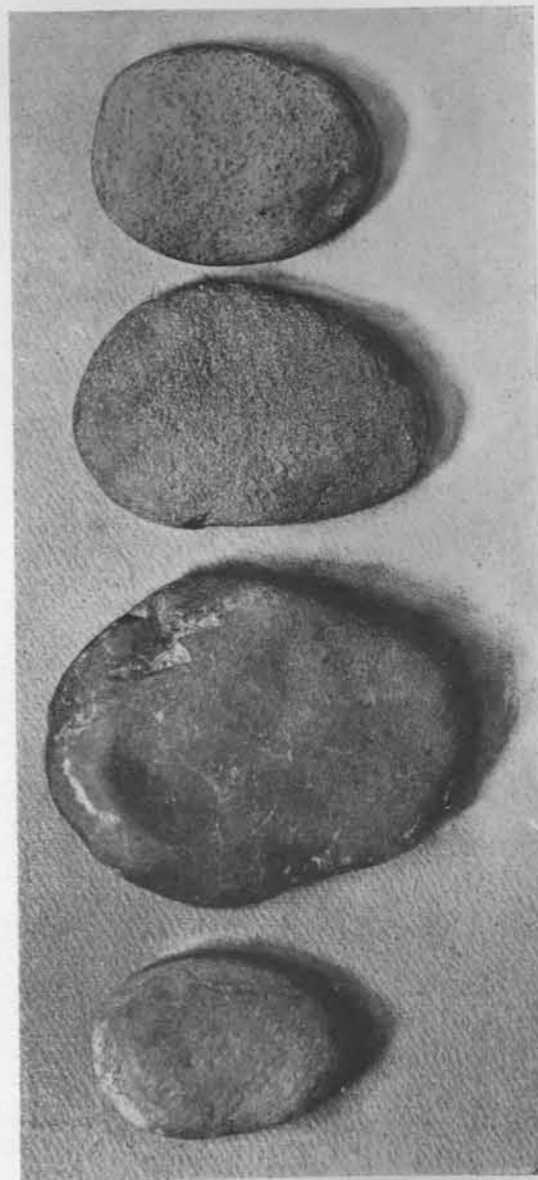


Fig. 271

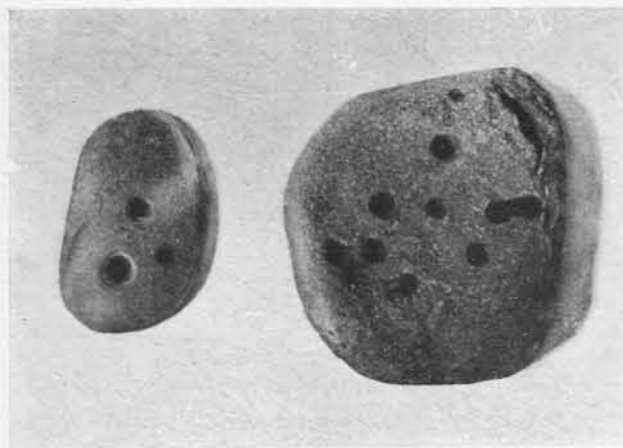


Fig. 272

de la série animale, qui peut être compté parmi les objets de Glozel les plus finement ouvrés.

Par évidemment intérieur de l'os, on a obtenu une boîte à ocre, qui est encore en partie remplie de fard. L'ouverture régulière et arrondie a été pratiquée par la résection d'un angle osseux.

Cette boîte est remarquable par la quantité et la finesse des dessins qui l'agrémentent. Le fond, constitué par une surface articulaire, est orné d'un dessin scalariforme médian, entouré de deux bandes en chevrons (fig. 287).

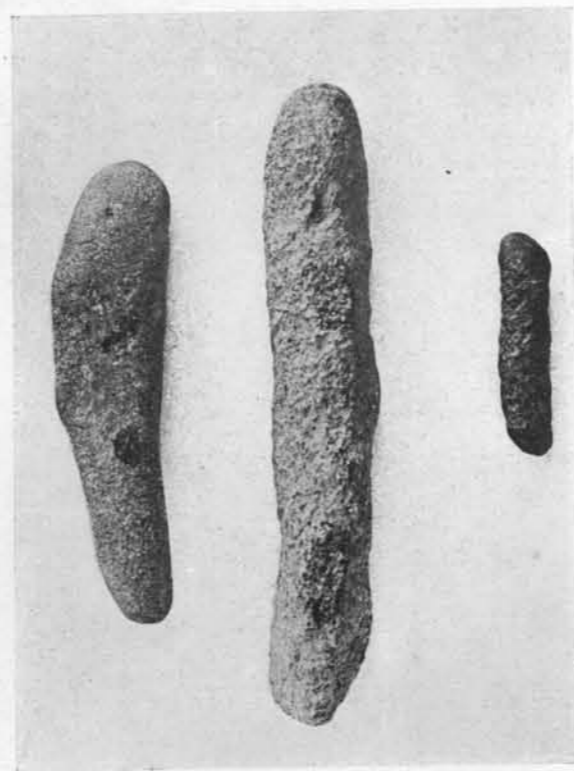


Fig. 273

celle qui est sur la face externe paraît représenter, soit la tête d'un autre cervidé, soit celle d'un renne femelle (figure 286).

Enfin, en revoyant, une fois séchée, l'argile qui formait la couche limoneuse de la tombe, nous avons trouvé un os du tarse



Fig. 274



Fig. 275

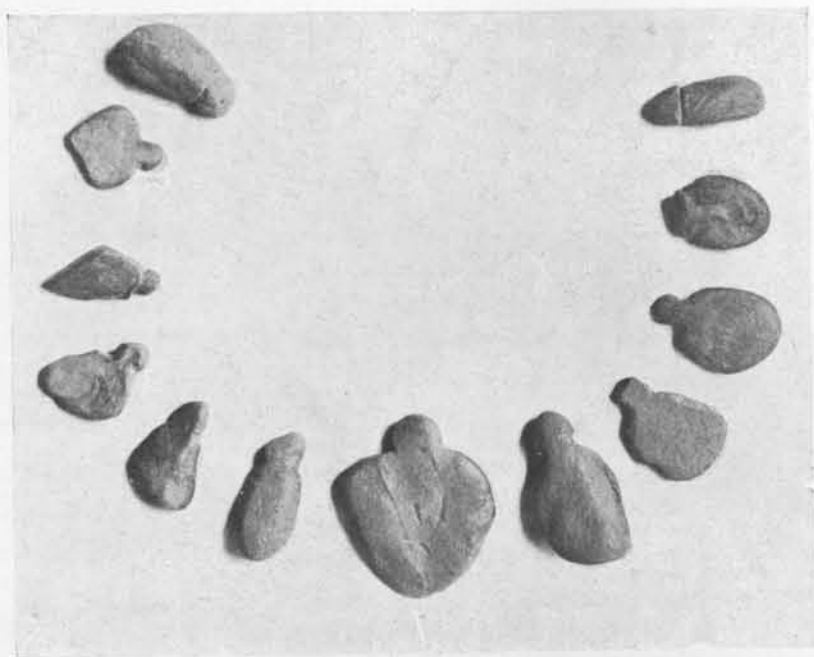


Fig. 276



Fig. 277



Fig. 278



Fig. 279

Ce décor géométrique est le premier que nous ait livré le gisement de Glozel.

Les faces latérales portent chacune une tête de cervidé. Sur l'une on voit en outre la continuation du dessin précédent. Le cervidé a le nez un peu pointu ; la structure de la tête n'a rien de caractéristique ; néanmoins une partie des andouillers, rabattue très en avant, peut faire penser au renne. Sous le cou, l'artiste semble avoir indiqué le fanon (fig. 288).

De l'autre côté, il paraît s'être laissé guider par la longueur de la face articulaire sur laquelle il a gravé son dessin. Le cou est démesurément allongé. La tête, au front bombé, n'est pas plus caractéristique que la précédente. Mais un andouiller revient également en avant. Sur l'encolure, de petits traits semblent figurer les poils. L'œil est large ; la narine est dessinée (fig. 289).

La troisième figuration est encore vraisemblablement celle d'un cervidé, mais sans aucun bois. Peut-être est-ce un très jeune sujet. Le museau est arrondi et le cou très grêle (fig. 290).

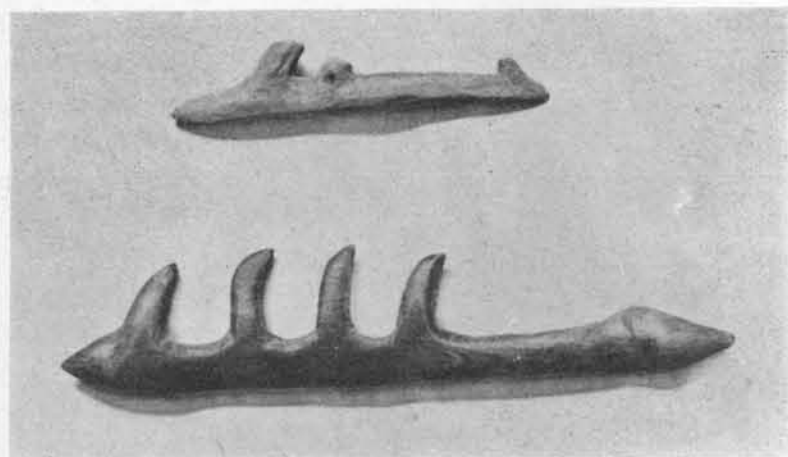


Fig. 280

Ossements humains (fig. 291). — Il ne restait dans cette tombe que quelques fragments d'ossements humains et deux molaires.

Ils comprenaient deux morceaux des diaphyses fémorales entièrement fossilisés. Ils étaient placés à peu près au milieu de la tombe, *du côté gauche*, légèrement inclinés, comme si le cadavre avait été à demi replié sur lui-même. Cette position paraît également impliquée par la présence, *à droite seulement*, des

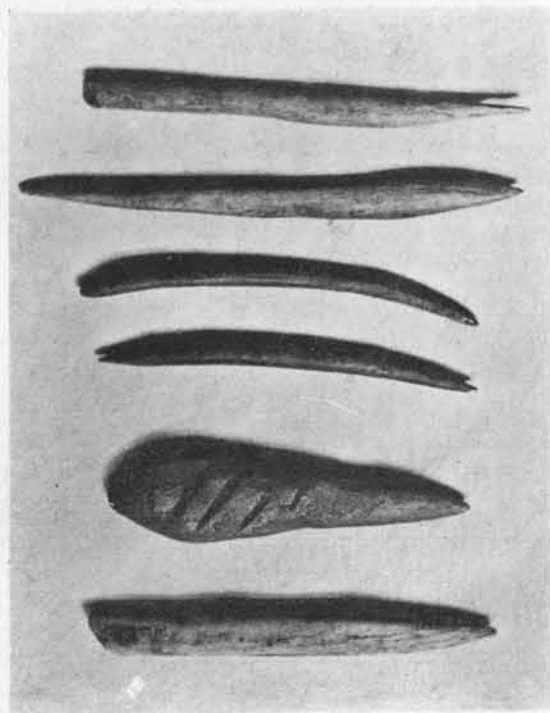


Fig. 281

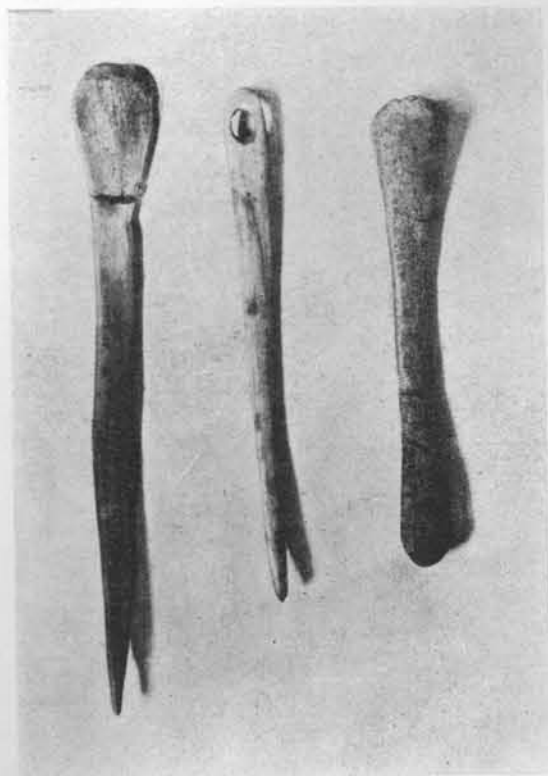


Fig. 282

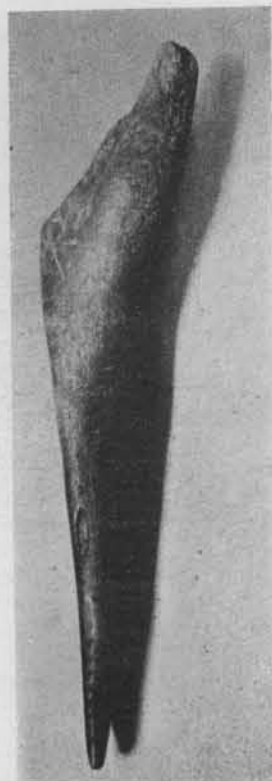


Fig. 283

vases et d'une tablette et l'accumulation des objets aux deux extrémités: la portion restante est trop petite pour recevoir un corps étendu.

Sur l'un de ces fragments, on aperçoit une ligne âpre très saillante; ce qui semble indiquer un développement considérable des muscles de la marche.

Nous avons en outre recueilli une portion importante du pariétal gauche, présentant sur sa face interne des sillons correspondant aux branches de la méningée moyenne. Comme il possède sa suture avec l'occipital, et, en arrière de celle-ci, une petite portion de cet os qui, après une dépression marquée, paraît faire une nouvelle voussure, on peut penser que certains sujets au moins des tribus de Glozel étaient dolichocéphales.

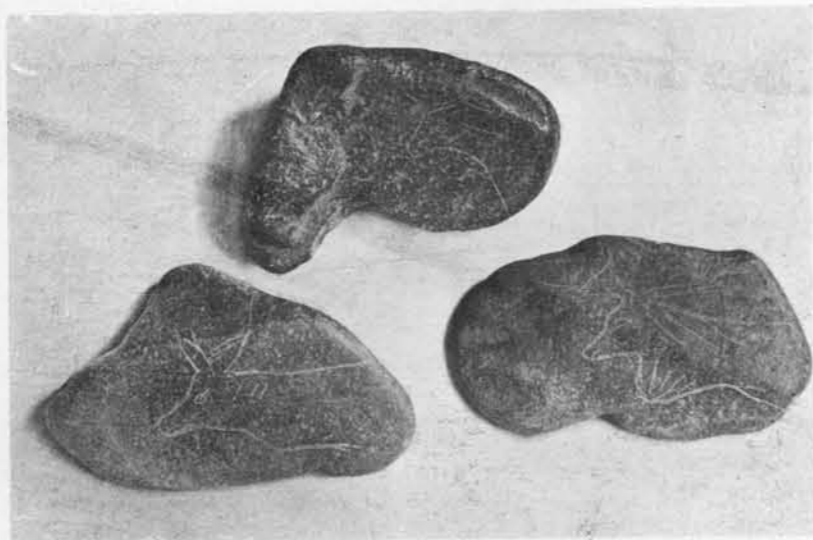


Fig. 284

Les deux molaires ne présentent pas la complète usure de la face triturante qu'on observe sur celles d'un fragment de maxillaire exhumé du champ de fouilles.

Résumé. — Le riche mobilier, déposé dans cette tombe, nous a fourni à peu près toutes les catégories d'objets que nous avait déjà livrés le gisement au niveau d'une seule couche archéologique.



Fig. 285

Nous comprenons aujourd'hui qu'il ne pouvait en être autrement : la stratigraphie ne saurait intervenir, puisqu'il n'y a pas eu superposition de cultures.

Bien que certains objets paraissent présenter des caractères plus archaïques, dus à leur lointaine ascendance paléolithique, leur contemporanéité ne peut plus être mise en doute.

Les nombreuses armes de chasse et de capture nous montrent, en même temps que l'art animalier, que les tribus de Glozel demandaient encore à la chasse et à la pêche une part importante de leur nourriture. D'autre part, les caractéristiques de cet outillage en os nous apparaissent encore proches de celles de l'étage magdalénien.



Fig. 286

Par le fragment de lame en silex, à dos abattu, que nous a livré cette sépulture, nous pouvons nous rendre compte que les Glozéliens étaient encore parfaitement capables, comme leurs ancêtres, d'obtenir des outils corrects par éclatement. Cependant, comme le silex fait défaut dans la région, ils demandaient plus volontiers leur matière première aux roches volcaniques et aux galets roulés, qu'ils avaient appris à polir en leur appliquant le mode de travail, connu depuis longtemps, pour l'os et la corne. Nous assis-



Fig. 287



Fig. 288



Fig. 289

tons à Glozel à la généralisation à la pierre de l'ancien travail de polissage. Mais la découverte de deux nouvelles petites limes dans cette tombe semble indiquer que le mode de fabrication avait également évolué. En nous en servant expérimentalement, nous reproduisons, sur les esquilles d'os que nous façonnons, les mêmes stries ou rayures qu'on observe

sur les objets en os livrés par le gisement, et même sur certaines têtes de haches polies.

Les Glozéliens ignoraient l'ensevelissement dans de vastes ossuaires. Ils enterraient leurs morts soit en pleine terre, soit dans des tombes individuelles, construites en pierres sèches.

Les fragments osseux trouvés dans cette première tombe suffisent, par leur position, à nous fixer sur ce point. Le morceau de voûte crânienne, relevé en haut de la tombe, à côté d'un collier en pierre, les portions de fémurs également bien en place, la forme ovalaire de la sépulture dont les proportions sont celles du corps humain, ne peuvent laisser persister le moindre doute: cette tombe a contenu un cadavre, vraisemblablement décharné et peut-être même en partie mutilé au cours des funérailles.

Maintenant une question se pose. Comment introduisait-on le corps dans la fosse, étant donné



Fig. 290

l'étroitesse des ouvertures ? Il est probable que la construction des murs étant achevée, on étendait le mort dans la sépulture ainsi bâtie. On l'entourait de tout ce dont il pouvait avoir besoin dans sa seconde vie : armes, outils, gravures d'animaux, qui peut-être s'animent pour servir à la nourriture du mort (Espérandieu), aliments déposés

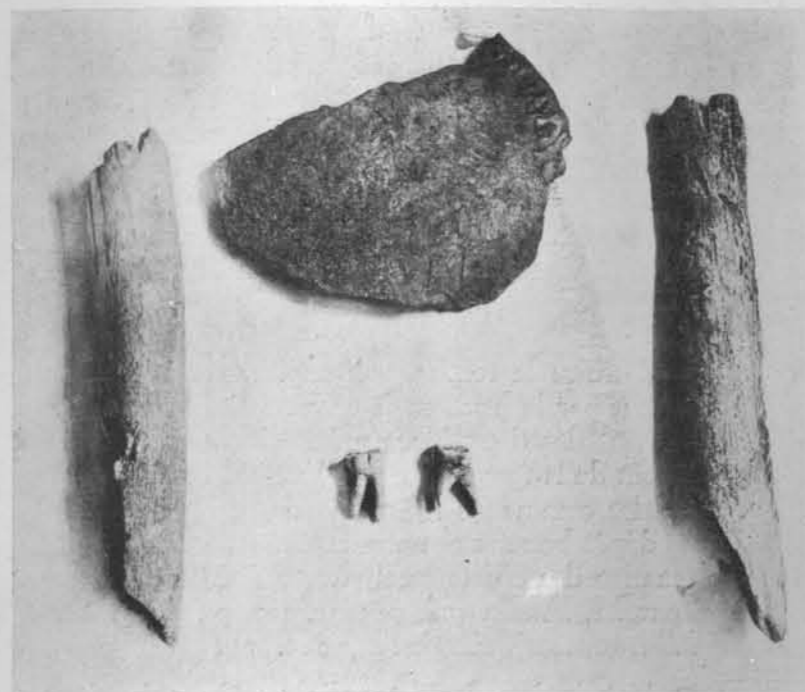


Fig. 291

dans les vases rituels, parfois après avoir été brûlés, idoles protectrices et symboliques de la survie, objets de parure, boîtes à fard, et enfin tablettes inscrites, formules de prières, invocations aux dieux, souhaits accompagnant le défunt, récits de ses chasses ou de ses prouesses ! Puis la tombe était close à l'aide de gros blocs formant la voûte. Les deux ouvertures étaient fermées par des pierres simplement posées et non encastrées dans les autres.

TOMBE II

M. Espérandieu, membre de l'Institut, et M. le doyen Audollent, correspondant de l'Institut, assistaient à l'exploration de cette deuxième tombe.

« A mon arrivée à Glozel, écrit M. Espérandieu dans son rapport à l'Académie, on ne voyait encore, de la tombe orientée du sud au nord, que l'une de ses extrémités, formée de deux blocs de pierre brute superposés. Tout le reste de la sépulture était engagé dans un sol herbeux, à la surface duquel n'apparaissait aucune trace de travail récent.

L'enlèvement de ces deux blocs permit de reconnaître une sorte de fosse ovale dont les parois et le plafond sont formés de pierres brutes sans mortier ni argile de liaison.

Sur le fond dallé de cette fosse, on remarquait une couche épaisse de limon boueux d'où rien n'émergeait. La surface de ce limon était lisse avec quelques stries assez semblables à celles que produit la mer sur le sable des plages.

Pour ne pas détruire la tombe, son exploration fut décidée, non point en la dégageant par le haut, mais en passant par l'ouverture produite par l'enlèvement des deux blocs précités. Une tranchée fut alors ouverte à l'autre bout de la fosse, pour l'éclairage du travail.

M. le Dr Morlet commença lui-même les recherches, en fouillant à la main dans le dépôt boueux et en indiquant, au fur et à mesure, la position approximative des objets qu'il parvenait à saisir. Il fut, par la suite, remplacé par M. Fradin qui, plus mince, put se glisser dans la tombe, dont il fallut toutefois élargir l'entrée ».

Position et description de la tombe. — Cette deuxième tombe est située dans la partie ouest du champ de fouilles. Elle se trouve à 20 mètres de la fosse ovale placée approximativement au milieu du champ.

Cette deuxième sépulture est également orientée du sud au nord, et construite, malgré la pente du terrain, sur un plan horizontal.

Son ouverture nord est à 0 m. 80 de profondeur (mesure du plancher à la surface du sol) ; son ouverture sud à 1 m. 10. De même construction que la tombe I, elle présente comme longueur d'une ouverture à l'autre 1 m. 42. Hauteur et largeur de l'ouverture nord : 0 m. 26. L'ouverture sud, très exiguë, n'est guère constituée que par une fente longitudinale.

Comme la première, cette tombe est de forme ovale, mais de proportions plus réduites. La coupe transversale serait également un octogone irrégulier.

Les ouvertures ne peuvent pas permettre l'introduction d'un homme. Il fallut enlever les grosses pierres du pourtour de l'entrée pour y pénétrer (fig. 292, 293).

Mobilier funéraire.

— « Une liste des trou-



Fig. 292



Fig. 293

vailles a été établie, écrit M. Espérandieu dans son rapport à l'Institut ; elle est exactement de 121^s objets, en y comprenant quelques pièces rencontrées un peu plus tard dans la terre de déblai. » Ces objets étaient enfouis dans une épaisse couche limoneuse d'argile fine.

Céramique. a) *Poteries.* — Nous avons recueilli trois vases : deux très cuits et un troisième en terre friable.



Fig. 294

Ce dernier, placé en haut de la tombe, du côté gauche, est orné du masque néolithique sans bouche, aux arcades sourcilières incurvées, aux yeux formés d'un cercle en relief, centré d'un trou. Au-dessus du masque se voit une bande irrégulière d'incisions obliques et autour de l'ouverture une rainure selon un mode de décoration fréquent à Glozel (fig. 294).

Un deuxième vase plus petit, portant deux bandes de décor à cupulettes, était placé en haut de la tombe, à côté des fragments de la voûte cranienne (fig. 295).

Un troisième, entièrement uni, à fond plat (fig. 296) placé approxi-

mativement au milieu de la tombe (à 0 m. 80 de l'ouverture nord), contenait deux poinçons, un double et un simple, enfuis dans une couche d'argile, et dans le fond, des cendres de couleur noire comprenant des débris osseux calcinés.

Nous avons également retiré à 0 m. 70 de l'ouverture nord un support de vase en argile cuite bien que redevenue malléable (fig. 297).

La poterie de cette sépulture comprenait, en outre, quatre petites lampes à bords droits, semblables à celles que nous a déjà livrées la



Fig. 295



Fig. 296

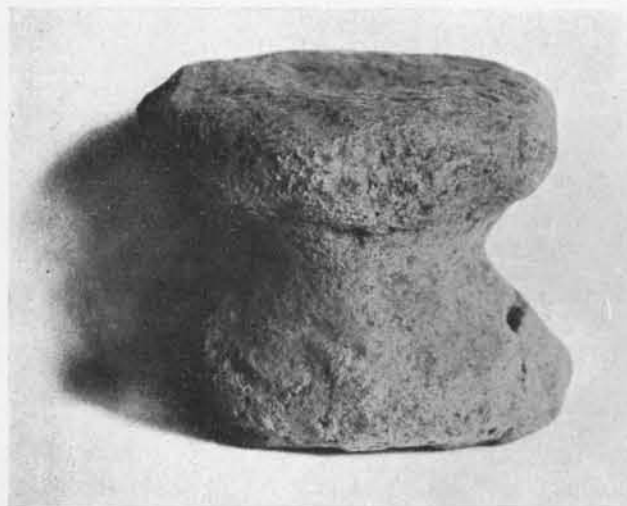


Fig. 297

station. Elles étaient ainsi placées : une vers l'ouverture nord; deux approximativement vers le milieu de la tombe (à 0 m. 80 de l'ouverture nord) ; la dernière en haut de la tombe, à 1 m. 30 de l'ouverture nord, à côté d'une fusaiöle. La première sépulture n'en renfermait aucune.

b) *Tablettes à inscriptions.* — Cette sépulture ne contenait que deux tablettes à inscription : la première, située approximativement au milieu de la fosse, était en argile très malléable. Il nous fut impossible de la retirer sans la briser et la déformer. Néanmoins, on put se rendre compte qu'elle portait sur sa face supérieure des signes alphabétiques nombreux.

La deuxième, placée à l'extrémité sud, à côté des fragments de la voûte crânienne, est, par contre, très bien cuite et porte une inscription d'une grande netteté (fig. 298). Au revers, on voit les empreintes digitales de l'ouvrier qui la façonna ; malheureusement ses doigts étaient encore enduits de bouillie d'argile, ce qui diminue considérablement la netteté des sillons interpapillaires.

c) *Empreinte de main.* — A l'encontre de la première tombe qui n'en contenait pas, cette sépulture nous a livré une large empreinte de main, sur plaquette épaisse d'argile, semblable à celles que nous a déjà fournies le gisement. La longueur totale de l'empreinte est de 18 cm. 5, sa largeur de 16 cm. 5, la longueur du médius de 9 cm. 5. Elle est légèrement ébréchée au niveau de l'éminence hypothénar.

Comme nous l'avons noté sur d'autres empreintes, l'impression de la paume a été retouchée. On paraît avoir réuni, par un sillon fait au

doigt, la dépression de l'auriculaire à celle du pouce. Cette main était placée du côté droit, approximativement au milieu de la tombe (à 0 m. 80 de l'ouverture nord).

d) *Idole.* — En haut de la tombe, à gauche, se trouvait une idole bisexuée en argile très cuite. Le prolongement pénien se termine par l'orifice préputial. Le renflement balanique est nettement indiqué. Cette idole offre une particularité anatomique inverse de celle qui a été observée jusqu'ici. Le témoin gauche descend plus bas que le droit (fig. 299). Est-ce une anomalie de l'individu qui occupait la tombe et qu'a voulu reproduire l'artiste ? N'est-ce pas plutôt une distraction du modelleur dans l'observation des coutumes présidant à la confection de ces symboles ?



Fig. 298



Fig. 299

e) *Phallus et pendeloque phallique.* — Vers l'ouverture nord, à droite, nous avons recueilli deux objets en argile cuite que nous croyons être des symboles phalliques. Le premier, mesurant 13 cm. de longueur, est de forme arrondie et recourbée. Il va en s'amincissant à une extrémité où il présente une large rainure circulaire, avant de se terminer en forme de gland. Sur la face convexe se voit un sillon entre deux masses longitudinales arrondies qui, dans notre hypothèse, représenteraient des corps caverneux. Sur la face concave on voit un commencement de perforation, comme si on avait eu l'intention de figurer une pendeloque votive. L'aspect général de cet objet en terre est bien celui d'un pénis écorché (fig. 300).

L'autre objet mesure 8 cm. de long. Une partie plus allongée, de forme ronde, est percée d'un trou, vraisemblablement de suspension.



Fig. 300

A l'autre extrémité, deux éminences également arrondies, de longueur moindre, peuvent représenter les glandes génitales mâles. Le tout constituerait une pendeloque, symbolisant les attributs de la virilité (fig. 301).

f) *Timbres à ocre.* —

A peu de distance de l'ouverture nord nous avons recueilli deux objets en argile cuite qui, bien que d'une forme et d'un dessin différents, paraissent tous deux être des timbres à ocre. L'un de forme arrondie présente quatre rainures obliques destinées à assurer la rétention du fard ou à imprimer des dessins sur la peau. Sur l'autre, de forme rectangulaire, ce sont de petites cupules qui ont vraisemblablement cette fonction (fig. 302).

g) *Industrie céramique associée.* — L'industrie céramique associée se composait de trois bobines à pointes, d'un peson, d'une fusaïole (fig. 303).

Industrie lithique. — L'industrie lithique comprenait :

— Sept haches, constituées de galets dont la forme première rappelle celle de l'outil et dont le tranchant seul est poli (fig. 304). La plus grande mesure 14 cm., et la plus petite 6 cm. 5 de longueur ;

— Un galet plat, de forme arrondie, portant deux petites cupules ;

Quatre limes à os, — dont trois constituées de petits galets allongés et la quatrième d'un éclat de grès très résistant — présentant toutes une extrémité œuvrante régulièrement usée (fig. 305, 306) ;

— Cinq galets portant des inscriptions



Fig. 301

composées de signes alphabétiques connus, disposés sur une ou plusieurs rangées (fig. 307) ;

— Trois galets perforés ayant fait vraisemblablement partie d'un collier. L'un d'eux porte d'un côté une inscription de quatre signes alphabétiques qui se répètent deux à deux (fig. 308).

— Un véritable collier, trouvé comme dans la première tombe, à côté des

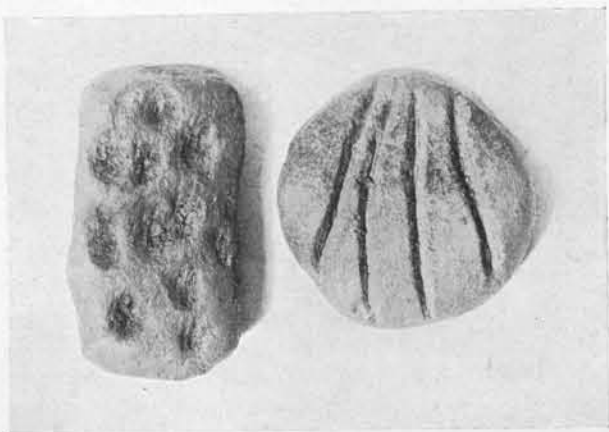


Fig. 302



Fig. 303

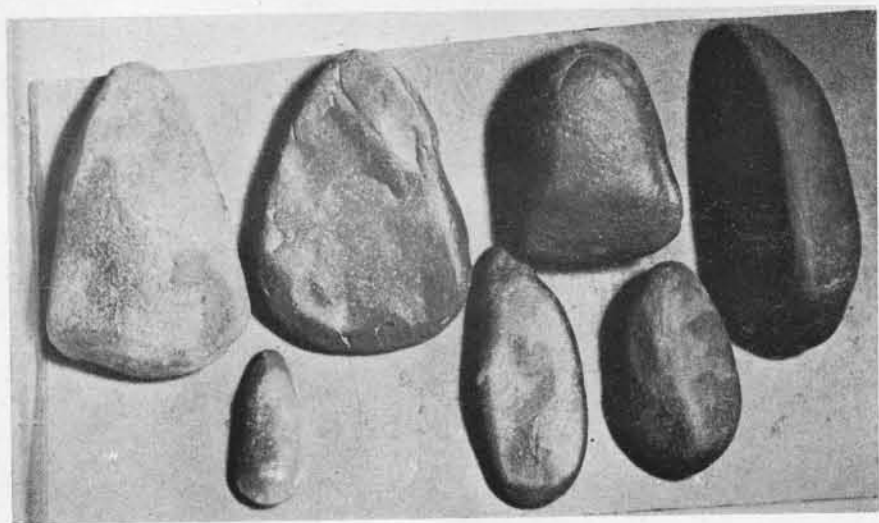


Fig. 304

fragments de crâne et composé de onze ou douze éléments pédonculés selon que l'on admet ou que l'on rejette un galet ne possédant qu'un début de rainure. Aucun des galets ouvrés ne portait de signes alphabétiques (fig. 309) ;

— Un anneau en schiste avec une inscription (fig. 310) ;

— De nombreuses pointes en roche volcanique éclatée et trois pierres à encoches.

Enfin, nous avons trouvé dans cette sépulture deux gros blocs d'ocre brune recueillis, l'un dans le milieu de la tombe, l'autre en haut, à côté d'un fragment de pariétal, teinté de brun.



Fig. 305



Fig. 306

Industrie de l'os et du bois de cervidé. — Cette industrie était moins bien représentée dans cette sépulture que dans la première. Nous



Fig. 307



Fig. 308

n'avons pas rencontré d'aiguille ni de grand harpon. Nous avons recueilli le premier jour ou le lendemain dans les terres de déblai :

- Une grande sagaie ;
- Un long poinçon, un petit poinçon double, trouvés tous les deux dans le vase uni, contenant des cendres noires et des débris osseux ;
- Deux lissoirs appointés à une extrémité ;
- Un fragment d'épingle sinueuse ;
- Deux fragments d'objets pointus en os (fig. 311) ;
- Deux petits harpons, l'un à trois barbelures et avec une hampe terminée en crochet ; l'autre à deux barbelures et double bourrelet de la base, selon le genre magdalénien (fig. 312) ;
- Cinq fragments de tubes à ocre avec décor incisé, en spirale, en lignes parallèles, en dents de scie (fig. 313) ;
- Un fragment de vertèbre (série animale) décoré de signes alphabétiques (fig. 314) ;

- Une petite pointe fusiforme en os (fig. 315) ;
- Un objet en os poli sur toutes ses faces, légèrement appointé aux extrémités, semblable à celui que nous a livré la première tombe ;
- Un bouton (?) avec deux encoches au milieu, où pouvait être fixé le lien qui le rattachait au vêtement (fig. 315).
- Une petite plaquette ovale, présentant des rayures longitudinales convergentes et rappelant par sa forme un des timbres à ocre, en argile, trouvés dans la même tombe (fig. 315) ;
- Une petite rondelle en os, percée d'un seul trou, pouvant avoir servi de bouton ou simplement d'objet de parure (fig. 315) ;
- Une pendeloque lancéolée, perforée au niveau de la base globu-

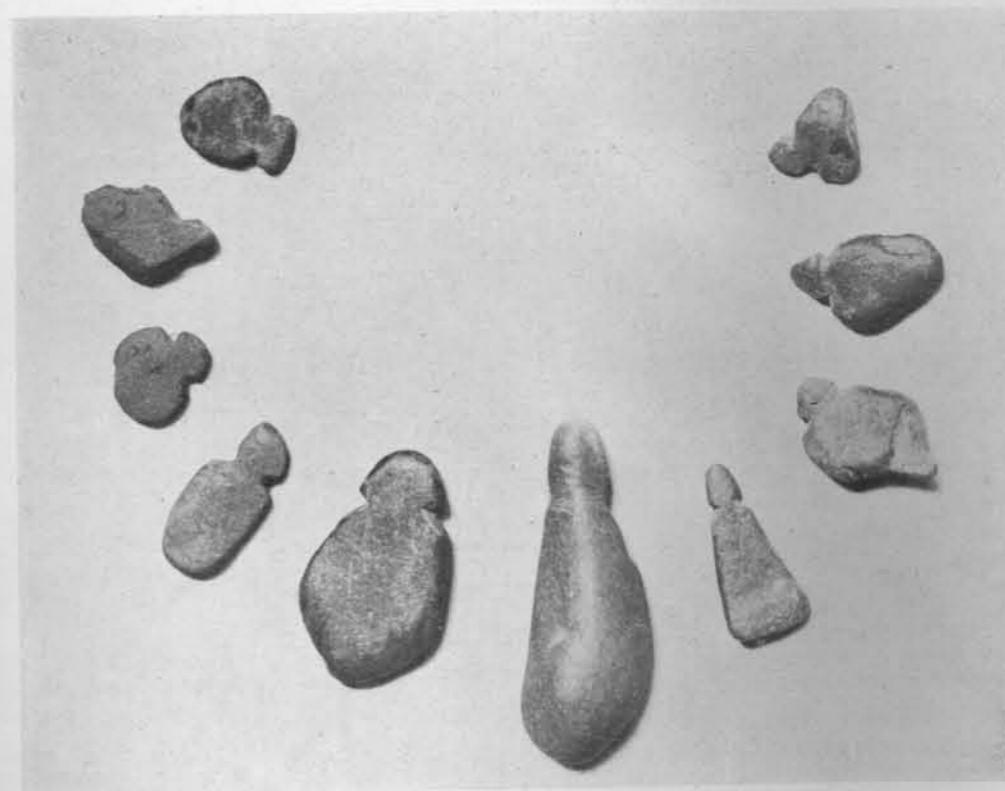


Fig. 309



Fig. 310



Fig. 312

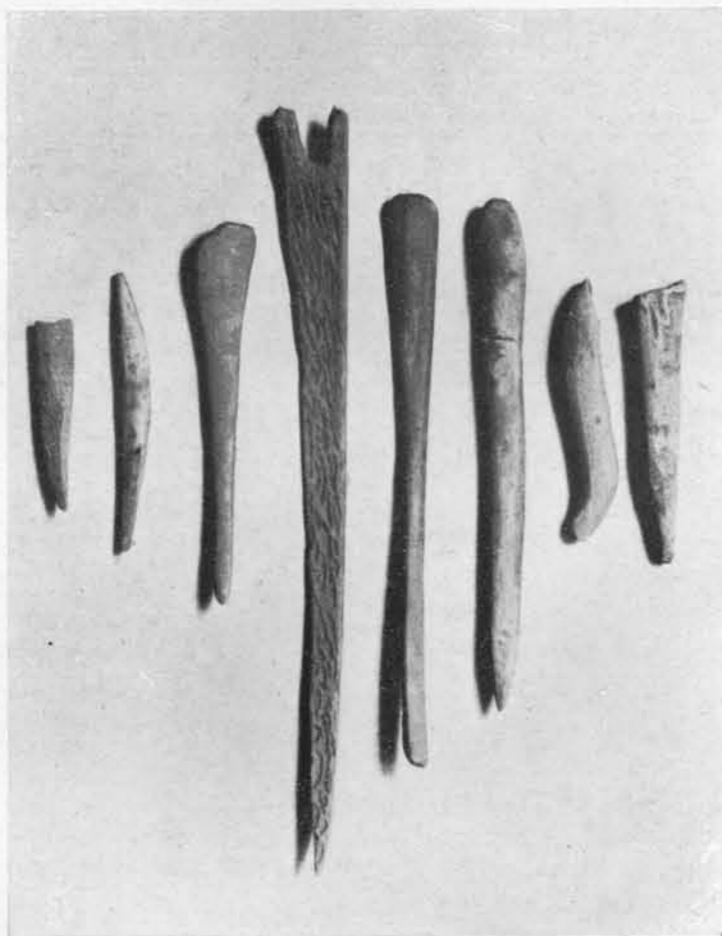


Fig. 311

leuse, ornée de deux signes alphabétiques qui reviennent fréquemment sur les objets ou les galets gravés : T X.

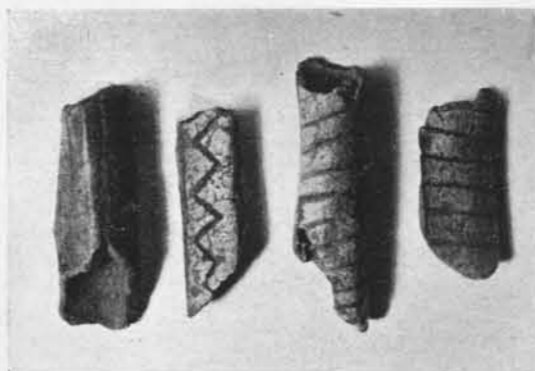


Fig. 313



Fig. 314

par plusieurs figurations sur galets et une seule sur os du tarse.

Deux petits galets portent des têtes assez semblables. Le museau allongé et rabattu indique qu'il s'agit de l'élan (figure 316).

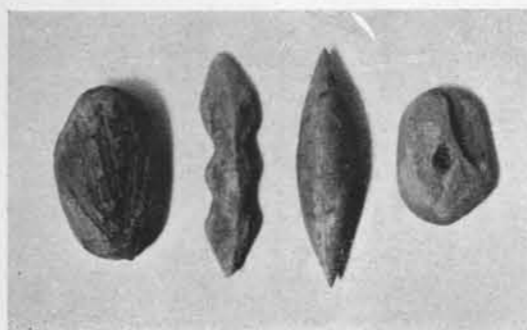


Fig. 315

Nous retrouvons cette morphologie sur un cervidé dont les bois sont très abaissés en avant et en arrière, probablement par suite du manque de place pour les ériger (fig. 317).

Un autre petit galet porte un cervidé au cou élancé et aux bois grêles que nous croyons être un cerf (fig. 318)

Un gros galet, en forme de massue, de 22 cm. de long, présente, en même temps que trois lignes d'inscriptions disposées sur des bandes naturelles de la pierre, le dessin schématique d'une tête qui paraît être celle d'un carnassier. Il existe, à ce niveau, de nombreuses marques de

Art de la gravure. — L'art de la gravure était représenté dans cette tombe

percussion. Ce galet, orné, bien en main, peut parfaitement avoir servi de massue (fig. 319).

Un dernier galet, de forme ovoïde, porte l'esquisse de la partie antérieure de deux animaux aux oreilles pointues, au museau allongé, aux poils hérissés, que nous croyons être des loups. De nombreuses stries parallèles parcourent le dessin en tous sens (fig. 320).

La figuration animale représentée sur la face articulaire d'un os du tarse paraît être celle d'un jeune cervidé dont les bois sont en train de pousser (fig. 321).

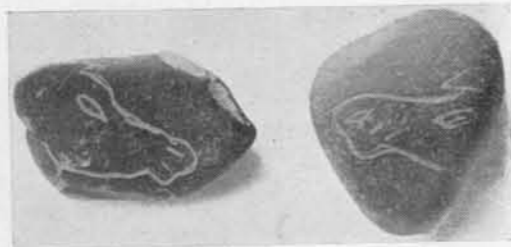


Fig. 316

Ossements humains (fig. 322). — Les fragments d'ossements humains étaient également peu nombreux dans cette deuxième sépulture. Ils comprennent :

a) Deux fragments de pariétaux (droit et gauche), recueillis, l'un à 0 m. 75 de l'ouverture nord, l'autre à 1 m. 30, à côté d'une portion de maxillaire inférieur, au voisinage du collier constitué de petits galets *pédonculés* et d'un morceau d'ocre brune. Ce dernier morceau de la voûte présente une légère coloration ocreuse sur sa face endo-cranienne ;

b) La portion moyenne d'un maxillaire inférieur (région mentonnière) dont toutes les dents sont absentes et les alvéoles



Fig. 317



Fig. 318



Fig. 319

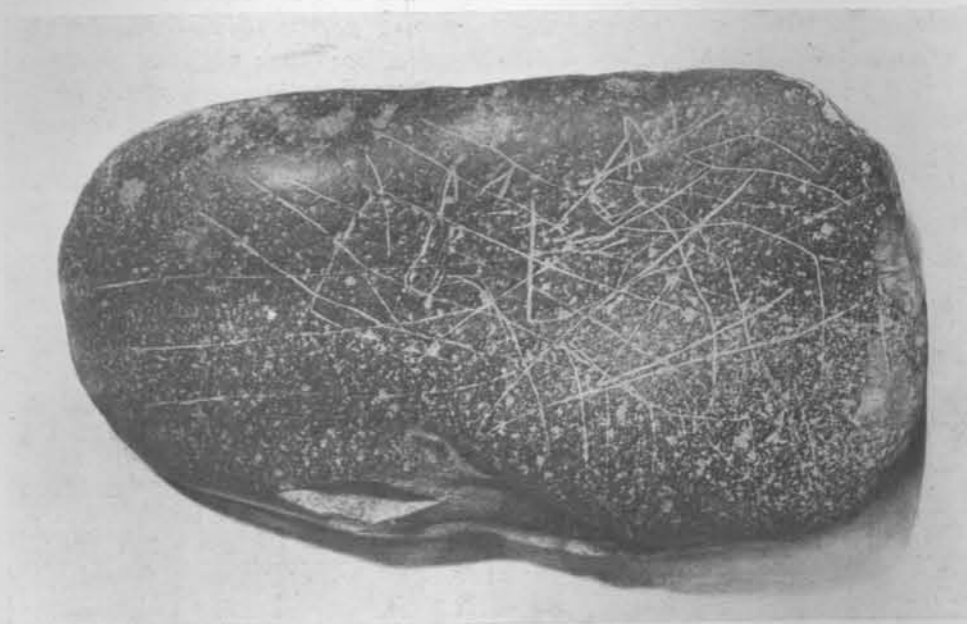


Fig. 320

en partie détruites. Ce fragment présente de chaque côté de l'éminence mentonnière deux véritables plateaux au niveau de l'insertion des muscles peauciers, carré du menton et triangulaire des lèvres; ce qui indique une vigoureuse musculature de la face. Notons également le grand développement, sur la face interne, des apophyses geni.

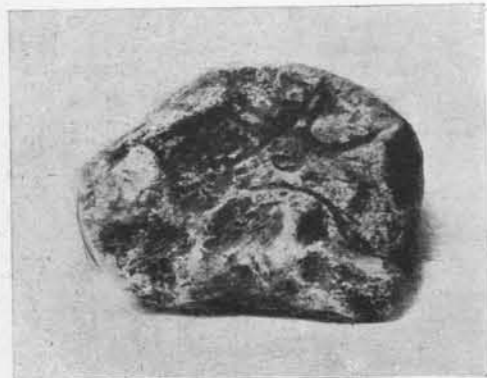


Fig. 321

Résumé. — Si le mobilier de cette tombe n'est pas, en tout, semblable à celui de la première (présence d'une empreinte de main et de lampes, absence d'aiguille, etc...) il n'en diffère cependant pas notablement.

Nous sommes en droit de conclure à leur contemporanéité et à celle de tous les objets assemblés dans les deux.

Mais nous pouvons peut-être aller plus loin et considérer que ces deux tombes sont celles d'hommes et non de femmes. En effet, nous y retrouvons des armes de guerrier en grand nombre : massue, têtes de haches, sagaies, harpons etc..., et la figuration de pièces de gibier compre-

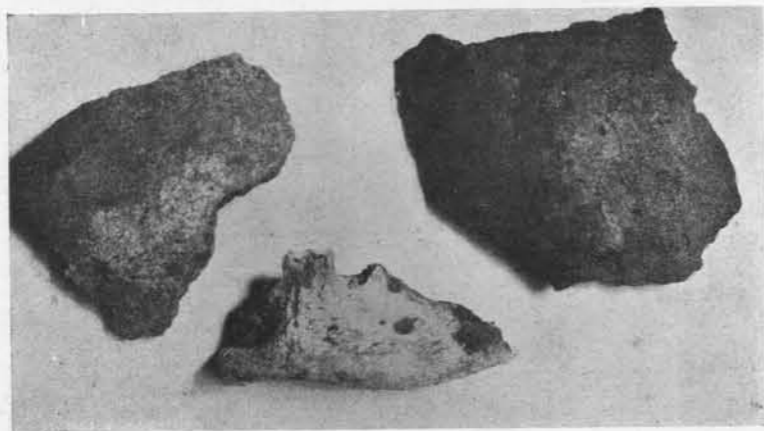


Fig. 322

nant surtout des cervidés. Les premiers néolithiques vivent encore des produits de la chasse et de la pêche.

Conclusions. — Le Champ des morts de Glozel nous a révélé, grâce à la conservation parfaite des objets sur lesquels on peut saisir encore le mode de façonnage, toute une civilisation néolithique primitive, en connexion étroite avec le paléolithique final dont elle a gardé l'art animalier et le travail perfectionné de l'os.

Aussi bien peut-on s'étonner de recueillir si peu d'ossements humains dans une nécropole où les objets ouvrés en os et en bois de cervidé se sont conservés sans altération. Nous croyons que ce phénomène tient à ce que les objets façonnés acquièrent une résistance toute spéciale par suite du séchage, du raclage et du polissage. Plusieurs d'entre eux semblent même avoir subi une exposition au feu ou à la fumée, selon le mode encore employé de nos jours par certaines tribus sauvages pour obtenir un rapide durcissement (D^r S. Chauvet). Par contre, les ossements humains non déperiestés subissent, sous l'action microbienne, une première décomposition de la matière organique qui les rend plus altérables par les agents physiques. L'abouchement des canaux de Havers à l'extérieur n'a pas été écrasé comme lorsque l'os a été raclé et poli; ces conduits restent ouverts aux actions dissolvantes.

Un phénomène semblable se produit pour un morceau de chêne enterré avec son aubier. Il pourrit, alors qu'un morceau de cœur de cet arbre résistera longtemps dans les mêmes conditions.

Pour les ossements humains, ce sont également les chairs qui les entourent et le périoste qui amènent leur destruction.

Et, comme le dit M. Espérandieu dans son rapport à l'Académie des Inscriptions, puisqu'il n'est resté, dans les tombes faites avec quelque soin, que des débris infimes de squelettes, il est logique de supposer que les corps en pleine terre ont encore plus souffert.

Cependant, même sans protection dans le gisement, des portions osseuses, plus résistantes, sont parvenues jusqu'à nous. En creusant en bas du champ une grande tranchée transversale, comprenant toute la longueur du terrain, nous avons recueilli une dent humaine et une portion importante d'occipital,

La tranchée Ouest nous a livré deux morceaux de diaphyses fémorales, une tête de fémur et un important fragment de maxillaire inférieur

possédant encore trois dents avec une usure complète de la face triturante.

Néanmoins, ces données anatomiques fournies par les fragments osseux retirés de la nécropole de Glozel sont encore trop peu nombreuses pour en tirer des rapprochements ethnographiques.

Nous avons écrit à la fin de l'étude de la première tombe qu'elle avait contenu un cadavre. Tout dans la disposition de cette sépulture corroborait cette opinion.

Par contre, la présence d'un vase à moitié plein de cendres noires et de débris d'os calcinés, nous impose une autre conception pour la deuxième tombe. D'ailleurs, n'avions-nous pas précédemment trouvé en pleine terre, des vases contenant également des cendres ?

Aussi bien, admettons-nous actuellement que deux modes d'ensevelissement (cadavre en pleine terre et incinération partielle), étaient pratiqués en même temps par les Glozéliens.

Nous croyons même que c'était l'incinération partielle qui l'emportait comme fréquence.

Notons enfin que les fragments osseux recueillis dans les tombes présentaient non seulement des brisures nettes, mais encore des rayures comme s'il s'agissait de raclage, dû à une décarnisation préalable. Quelques morceaux seulement, spécialement choisis, étaient conservés pour être placés dans les sépultures, alors que l'ensemble du squelette était brûlé. Cette double coutume se retrouve fréquemment à la période suivante, en particulier dans les grottes sépulcrales du *Massif de la Clape* (Genson).



L'ART ANIMALIER DE GLOZEL



LES Glozéliens nous ont laissé, avec leur art animalier, la preuve fondamentale de la connexion directe du néolithique ancien avec la fin de l'âge du renne.

Parfois, l'art de la gravure et de la sculpture que les artistes de la Madeleine avaient élevé à un si haut degré de perfection paraît évoluer vers des formes plus conventionnelles. La technique s'est relâchée en perdant sa belle unité de facture. Sur beaucoup de gravures de Glozel, nous ne retrouvons plus cette finesse, cette sûreté de trait qui caractérisent les œuvres paléolithiques. Le graveur néglige souvent de dessiner l'extrémité des jambes ; il représente parfois la ramure de trois quarts, alors que l'animal est vu de profil.

Cependant, il est impossible de ne point voir, malgré le temps qui les sépare, une réelle filiation entre nos gravures néolithiques et l'œuvre naturaliste des Magdaléniens. Et certaines représentations animales de Glozel peuvent, sans exagération, être comparées à beaucoup d'œuvres quaternaires (1).

Il est surtout un ensemble de sculptures sur os, se détachant en bas-

(1) « C'est la vie même, l'artiste semble avoir suivi l'animal dans sa course » s'écriait le grand artiste qu'est J. Emile Blanche, à la vue des gravures et sculptures de Glozel (*Les Nouvelles Littéraires*, 13 octobre 1928).

Et dans l'*Intransigeant* du 9 août 1928, il déclarait : « Je parle en critique d'art si vous voulez. Eh bien ! les dessins que j'ai vus sont prodigieux .. »

« Je ne connais aujourd'hui que deux hommes qui sauraient les faire : Picasso, qui a passé toute sa vie à imiter, à copier, à arranger tous les arts avec un génie qui lui est propre, ou, à un autre degré, Bourdelle.

« ... En les examinant soigneusement, je me suis rendu compte que seuls les artistes chinois du X^e siècle, en pourraient être les auteurs : eux seuls, en effet, ont eu dans l'histoire un sens aussi direct de la nature, de la vérité de la nature. »

relief, qui rappellent étroitement certaines œuvres des stations madgaléniennes d'Arudy, de Lourdes et du Mas d'Azil. Nous y retrouvons, comme motifs d'ornementation, de petites hachures, selon le procédé dit de « ponctuation azilienne » auquel se rattachent le bel équidé tacheté de Lourdes et les rennes de Bruniquel.

Si certaines gravures glozéliennes sur galets roulés sont nettement l'œuvre d'artistes inhabiles ou de débutants, toutes les sculptures en bas-relief (1) sont la preuve indéniable que l'art animalier quaternaire ne s'était pas éteint sans descendance.

On croyait jusqu'alors à la ruine totale du bel art magdalénien. La gloire des paléolithiques chasseurs et artistes rejetait dans l'ombre les travaux utilitaires des premiers néolithiques. Et peut-être faut-il voir, dans cet état d'esprit de certains savants, une des causes de la prévention que rencontrèrent nos trouvailles.

A Glozel, le travail de l'os et du bois de cervidé, l'art animalier avec ses gravures et sculptures réalistes de rennes apparaissent comme un héritage direct de l'époque quaternaire.

(1) L'éminent peintre et statuaire belge M. Detilleux nous a fait voir que les artistes de Glozel s'étaient servi le plus souvent de dépressions et voussures naturelles des galets, spécialement choisis pour donner à leurs représentations animales, relief et méplats : « Je restai émerveillé devant certains objets gravés. » écrit-il dans *Le Mercure* du 15 septembre 1928. Et ensuite : « Les galets trouvés à Glozel peuvent être considérés comme des œuvres d'art du plus haut intérêt... Il est incontestable que tout cela est fait d'après nature. »

GRAVURES SUR GALETS

Rennes

Renne marchant (fig. 323). — Ce renne, qui nous a permis de dater l'alphabet de Glozel, est une gravure, sur galet basaltique de forme allongée, qui témoigne de la plus grande perfection de l'art.

Le mouvement est rendu par des raccourcis d'une grande habileté dans le dessin des membres. Dans son ensemble, la gravure est exécutée sans « repentirs » ; cependant, au niveau des jarrets, le trait définitif est accompagné de plusieurs traits d'essai. Le sabot du membre postérieur droit n'est qu'à peine indiqué, alors que les traits du membre antérieur gauche, plus rapproché, ont été profondément entaillés.

La tête est sobrement traitée. La partie antérieure de la ramure est tracée en traits légers, mais avec une exacte précision.

L'art consommé avec lequel a été exécuté ce dessin, malgré la dureté de la matière, est beaucoup trop vivant pour qu'on puisse y voir le travail d'un copiste attardé. L'artiste primitif, qui a exécuté cette œuvre, voyait autour de lui des rennes dont l'allure, le port de la tête, le jeu aisé

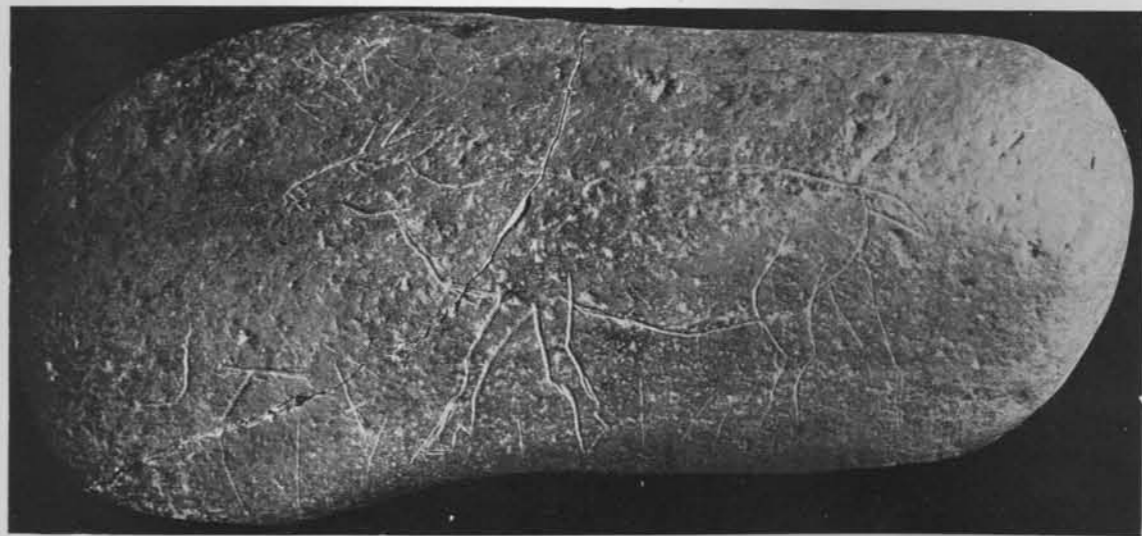


Fig. 323

de tous les muscles, lui étaient familiers. Les mouvements de ce *renne marchant* sont saisis et exprimés avec une vérité que seul peut atteindre l'observateur direct de la nature.

Renne mort (fig. 324). — Sur une grande plaque de roche volcanique, de 29 cm. sur 22 cm. est représenté un cervidé étendu sur le dos. La tête est rejetée en arrière. Les membres sont allongés et comme raidis. Le ventre paraît distendu.

Les deux perches de la ramure se terminent par des empaumures supérieures. A leur base naît un andouiller qui descend sur le front et



Fig. 324



Fig. 325

s'épanouit en une empaumure au-dessus du nez. Aussi bien s'agit-il, croyons-nous, d'un renne.

Une caractéristique de cette gravure est que l'animal est étendu sur le dos, les jambes en l'air, quand le bloc de pierre se tient seul en équilibre sur son bord le plus large.

De plus, un éclat ancien a enlevé le corps d'un jeune faon dont il ne reste plus que la tête, ornée d'une ramure schématisée, regardant en bas vers le renne mort.

Cette gravure peut s'interpréter, grâce à la découverte d'une autre

scène de capture plus complète, non sans analogie avec elle, comme un épisode de chasse où l'on a fait choir au fond d'une fosse un cervidé adulte, attiré par la présence d'un jeune faon captif, servant d'appeau.

Enfin, à côté de ce renne mort, se voient deux lignes alphabétiques, de trois caractères chacune.

Scène de capture (fig. 325). — C'est cette scène de capture qui nous a permis de comprendre la gravure du *renne mort*.

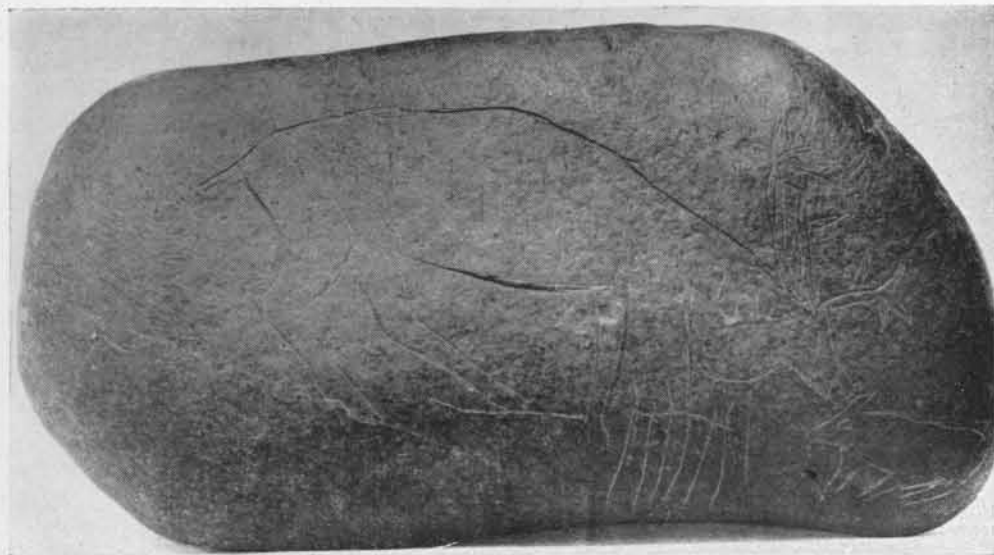


Fig. 326

Dans les deux cas, nous voyons un faon, orné d'une ramure schématique, regarder en bas vers un renne, étendu sur le dos, les pattes raidies, reportées en arrière. Dans la scène complète de capture, la figuration du jeune cervidé est également peu poussée : avec la tête, la ligne du dos est seule nettement tracée ; les pattes sont à peine indiquées.

Mais ici, un troisième cervidé, un renne, reconnaissable à ses andouillers basilaires et à son fanon, est gravé dans une attitude caractéristique : s'arc-boutant sur ses deux pattes de devant, il se raidit dans un mouvement de recul à la vue de la fosse où vient de tomber son compagnon.

De grands traits horizontaux et verticaux semblent figurer une double barrière de branchages propre à diriger les bêtes traquées vers la fosse dissimulée ; au niveau des pattes de derrière se voient des traits obliques, comme si en tombant l'animal avait effondré la haie factice.

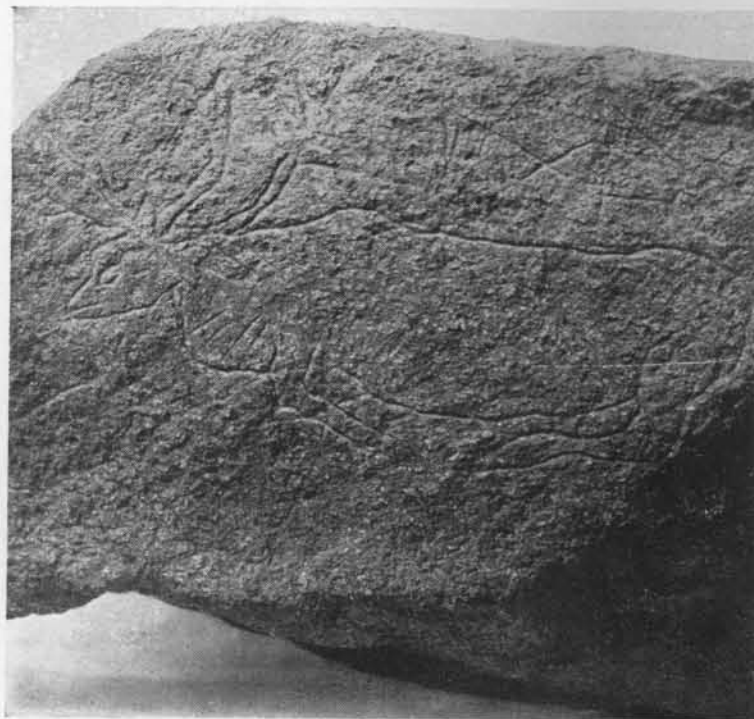


Fig. 327

Renne penché et son faon (fig. 326). — La représentation que nous nommons *renne penché* est gravée sur un galet plat, avec une finesse d'exécution peut-être comparable à celle du *renne marchant*.

Nous croyons qu'il s'agit d'un renne pris par une patte dans un piège. En effet, au-dessous de la patte gauche, paraissant raccourcie, comme enfoncée dans un trou, est représenté une sorte de traquenard par des traits verticaux parallèles assez rapprochés, réunis dans le haut par une ligne horizontale.

Ce renne semble ainsi retenu captif, la tête baissée, le cou tendu. En face se voit également un jeune animal, dont l'allure reste peu caractéristique, mais qu'il est permis de considérer comme un tout jeune renne. Il est à remarquer d'ailleurs, que les faons, nombreux sur les gravures de Glozel, paraissent toujours beaucoup moins bien dessinés que les animaux adultes, sans doute à cause du manque de caractères de la bête à cet âge.

Renne couché et son faon (fig. 327). — C'est encore un renne avec son jeune faon que nous voyons représenté sur un bloc de pierre grise, sorte de granit à grain fin. Ce *renne couché*, vu de profil, avec ses pattes repliées, peut être un animal captif ou simplement au repos. Il paraît difficile d'être fixé. Seule une certaine analogie avec la gravure précédente peut faire supposer qu'il s'agit peut-être d'un renne capturé.

Ces deux dernières gravures, *renne penché* et *renne couché*, sont d'un art plus poussé que les scènes de capture. Les mouvements des membres

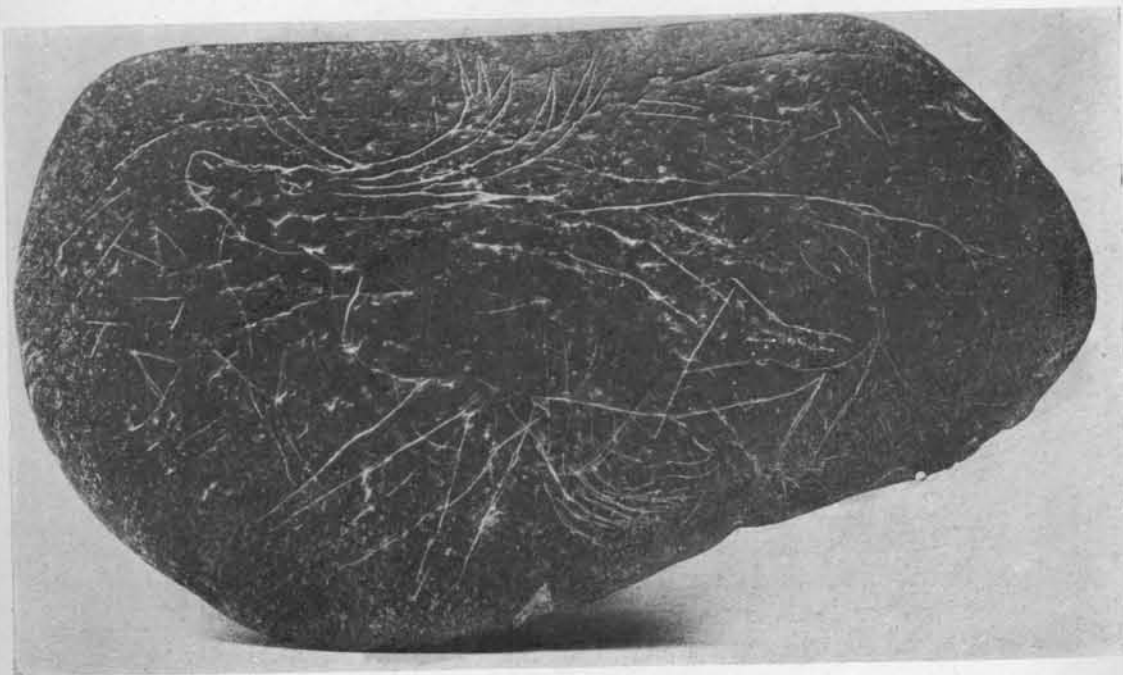


Fig. 328

sont harmonieusement rendus. Les détails sont également mieux interprétés. De petites rayures, disséminées dans le dessin du *renne penché*, représentent le pelage ; le fanon du renne couché est orné de traits obliques pour figurer les touffes de poils.

En avant se voit également un jeune faon.



Fig. 329

Renne courant (fig. 328). — Le galet sur lequel a été gravé le *renne courant*, devait porter tout d'abord d'autres dessins qui furent effacés par raclage nettement apparent en certains points. Néanmoins, on peut encore apercevoir un arrière-train placé en avant du renne et deux petites têtes opposées que



Fig. 330



Fig. 331

l'on distingue entre les pattes de celui-ci, en le plaçant la tête en bas.
L'œuvre maîtresse est un renne courant. Le museau levé, le cou tendu reportant le fanon en avant, la ramure touchant le dos, les jambes

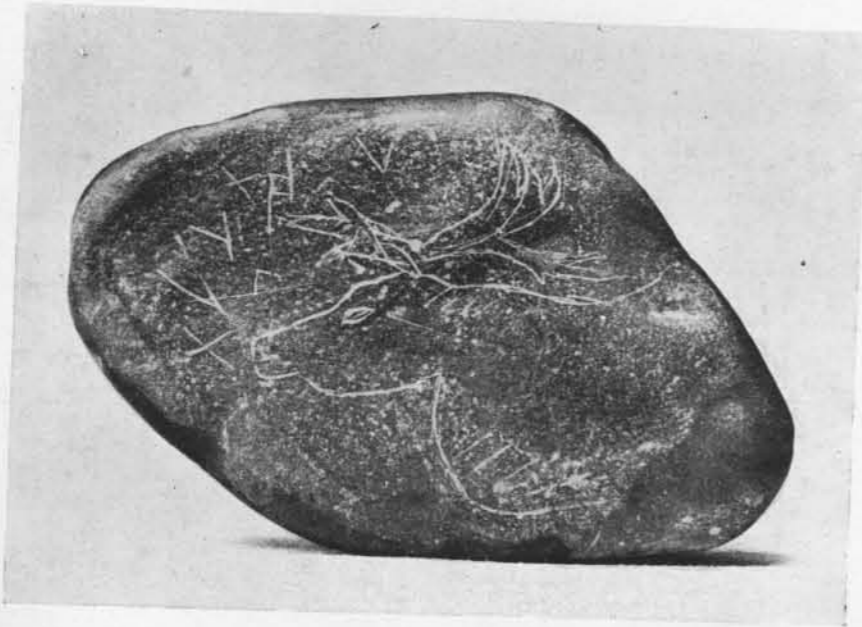


Fig. 332

antérieures projetées, tout dans son allure donne l'impression de course éperdue.

On constate plusieurs repentirs dans l'exécution du dessin : l'artiste, mécontent de l'esquisse d'une de ses pattes de devant, l'a gravée de nouveau, avec plus de netteté, légèrement en arrière. La cuisse gauche rend bien le mouvement de l'animal qui s'allonge dans une course rapide.

En avant se voient des signes alphabétiques superposés ; au-dessus ils sont nettement alignés.

Renne aux écoutes (fig. 329). — Sur un petit galet plat, de forme approximativement triangulaire, est gravé l'avant-train d'un renne qui paraît aux aguets. Brusquement arrêté, les jambes raidies, l'avant-train ramassé, le museau tendu, l'oreille dressée, il écoute, les muscles bandés pour bondir à nouveau à la moindre alerte.

Son ample ramure, très soigneusement rendue, paraît être celle d'un animal âgé.

Sur l'autre face du galet, se voit le dessin d'un petit cheval au repos (voir plus loin.)

Renne à inscription ovale (fig. 330). — Sur un galet ovoïde, se voit la figuration d'un renne portant le cou relevé, la tête droite et ornée d'une magnifique ramure.

Bien que le dessin soit de profil, l'œil est vu de face. Néanmoins, le détail des bois est figuré avec une précision et une exactitude que peut seule permettre une étude d'après nature.

Ce cervidé apparaît de trois-quarts, venant de biais sur celui qui l'observe. La tête et la ramure, en premier plan, seraient d'une grandeur disproportionnée si les courbes heurtées du dos n'indiquaient nettement que le corps est vu obliquement, en raccourci.

Le fanon n'est indiqué que par une abondante touffe de poils.

Bien que l'animal ne soit représenté que jusqu'à mi-jambe, la patte antérieure droite, en s'avancant, indique qu'il est en marche.

Une longue inscription, disposée en ovale, entoure la tête et la ramure.

Femelle de renne avec deux faons (fig. 331). — Ce galet est malheureusement incomplet. Trois cervidés y sont gravés : une mère et ses deux faons. Peut-être y avait-il un troisième petit, car à côté d'un éclat

qui l'aurait emporté, on aperçoit des jambes et l'extrémité d'un museau.

La cassure de gauche a fait disparaître la tête de la mère. Cependant, nous voyons en arrière une partie de ramure qui paraît indiquer qu'il s'agit de la femelle du renne, car elle est seule à en porter.

L'ensemble est assez grossièrement représenté. La mère tient soulevée, toute raide, sa patte gauche antérieure au-dessus d'un de ses faons, couché sous elle. Sa mamelle, gonflée de lait, est très apparente.

Le faon couché présente une certaine souplesse dans la pose. L'autre suit sa mère ; son mufle est plus soigneusement dessiné que celui du premier ; la narine est indiquée.

Il est à remarquer que ces deux faons ressemblent d'une manière étonnante à ceux du *Renne penché* et du *Renne couché*, également d'un dessin peu poussé mais assez vivant.

Cette gravure porte en outre une longue inscription, composée de onze caractères alphabétiques.

Têtes de rennes (fig. 332). — A côté des figurations complètes se voient des têtes de rennes, moins fidèlement gravées.

Il semble que l'artiste se soit contenté de caractériser l'espèce par des andouillers basilaires bi ou trifurqués sur une ramure purement schématique.

Plusieurs de ces gravures ont été trouvées dans les tombes et sont décrites avec leur mobilier. Celles qui furent recueillies dans le champ de fouilles relèvent également de la même conception schématique.

Cependant, l'une d'elles, accompagnée en avant de signes alphabétiques, est d'un dessin beaucoup plus précis : le museau est finement allongé, l'œil soigneusement fini, le fanon et l'encolure sont ornés d'une série de traits incisés.

Enfin, au chapitre des sculptures sur os, nous étudierons un ensemble de représentations de rennes, qui atteignent fréquemment à la plus haute perfection artistique.

[Cervidés]

A côté de gravures assez fidèlement interprétées pour qu'on puisse y reconnaître des rennes, se voient des dessins de cervidés, dont l'espèce reste difficile à déterminer.



Fig. 333

Elans (voir fig. 316). — Seules, deux têtes gravées sur de petits galets avec des museaux allongés et rabattus, appartenant à la deuxième tombe, semblent bien être celles de l'Elan. Cette détermination a été approuvée par M. Depéret.

Les autres gravures doivent être comprises sous le nom générique de cervidés.

Groupe de cervidés (fig. 333). — Ce groupe est malheureusement incomplet. Le galet est en partie cassé.

Les deux grands cervidés ne sont visibles que jusqu'à l'encolure. On ne peut donc les identifier. Le plus petit, au contraire, n'a perdu que son arrière-train. La tête se détache sur l'épaule de l'un des grands : le mufle est pointu ; l'œil apparaît très large. Et, chose étrange, puisque ce n'est apparemment qu'un jeune animal, un faon, il porte une ramure, assez confuse il est vrai, et toute schématique.

Le pelage des deux grands cervidés est représenté par de petites rayures légèrement obliques.

Nous voyons à nouveau, ici, un des procédés habituels des artistes

glozéliens : volontiers, ils ne dessinent pas les sabots, et les jambes de derrière se continuent souvent en de longues rayures parallèles. Les pattes antérieures sont, au contraire, assez nettement dessinées et distinctes les unes des autres. Notons enfin que le plus haut cervidé n'a pas de queue, au moins placée normalement, car il semble bien qu'on lui en ait dessiné une qui se trouve sur la hanche.

Cervidés accotés (fig. 334). — Cette gravure est l'une des plus fines que nous ayons. Les traits sont nets, sans repentir. Un seul des cervidés porte une ramure, d'ailleurs toute schématique. Son museau est large, presque carré, alors que celui de l'autre, la femelle vraisemblablement, est long et pointu.

Au niveau de l'encolure et de la tête, les traits beaucoup plus nets



Fig. 334

paraissent représenter un premier plan, alors que les arrière-trains s'estompent en profondeur.

Les pattes se terminent également ici en lignes parallèles ; les sabots ne sont pas représentés.

Le revers du galet porte de nombreuses marques de percussion, destinées à effacer un premier dessin, sans doute jugé insuffisant.

Scène d'allaitement (fig. 335). — Cette scène est gravée sur un gros galet de forme ovoïde assez aplatie. La patine est très prononcée à cause de la nature plus friable de la roche gris-verdâtre sur laquelle a été exécutée la gravure. En avant des pattes de l'animal, se voit une plaque due au raclage pratiqué pour effacer une portion du dessin.

Ici, la technique est beaucoup plus fruste. Le dessin est hésitant, sans grâce. Les pattes paraissent inarticulées, les sabots ne sont pas tracés. L'arrière-train de la mère, trop gros, est supporté par des pattes trop grêles. L'avant-train est trop étroit, la ramure schématique, le museau inexactement représenté.

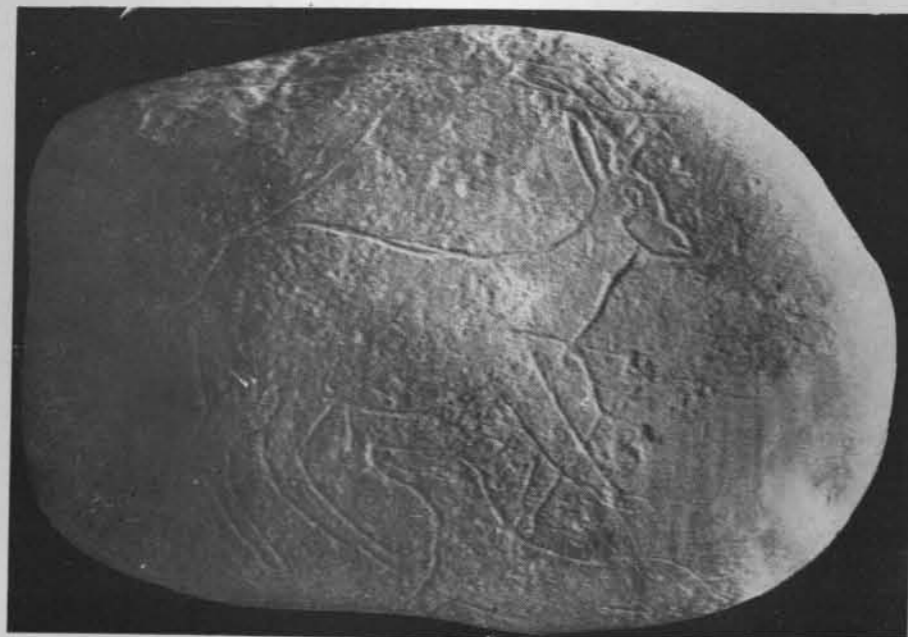


Fig. 335

Mais si, sans nous arrêter aux détails de l'œuvre, nous ne considérons que la scène de l'allaitement, on ne peut nier qu'il ne s'en dégage un certain charme. Un petit faon, à demi accroupi, tend son museau pointu vers la mamelle de sa mère. Celle-ci soulève la patte droite pour le laisser passer et plie l'autre pour abaisser vers lui son pis gonflé de lait.

Enfin, ce galet présente au revers une inscription alphabétique, profondément gravée (fig. 336).



Fig. 336

Tête de cervidé, profondément entaillée (fig. 337). — Ici, la technique et le style ne paraissent dériver d'aucuns autres antérieurement connus. En traits profondément incisés, l'artiste est parvenu à détailler la tête de ce cervidé, un chevreuil vraisemblablement, sans nuire à la finesse d'exécution de l'ensemble.

Ce dessin a été exécuté, malgré la dureté du petit galet ovoïde sur lequel il est gravé, avec une sûreté de main qui ne laisse persister aucun trait d'essai. Grâce à de larges et profondes entailles, à des hachures disposées de chaque côté du cou, comme pour figurer les ombres ou les

plis de l'encolure, l'artiste a su donner à son œuvre un relief vraiment saisissant. L'œil est centré d'un point, comme d'une pupille.

Nous voyons là une conception artistique bien différente de celle des Magdaléniens, dont les figurations d'animaux sont en général gravées d'un trait léger. Cette tête de cervidé représente peut-être l'œuvre la plus caractéristique de l'art glazélien. C'est une gravure entaillée, dont il n'existe, croyons-nous, aucun exemple dans les œuvres quaternaires et qui semble s'apparenter directement aux sculptures sur os, recueillies dans la station.

Deux jeunes cervidés gravés autour d'un galet (fig. 338). — Un petit galet, de forme cylindrique, porte une gravure qui s'enroule autour de lui. Ce sont deux jeunes animaux vus de profil, de facture assez schématique. Nous reproduisons ici le côté du galet où apparaît leur tête. L'un d'eux semble présenter, en plus de ses deux oreilles, deux cornes ou une ramure en train de pousser.



Fig. 337



Fig. 338

Petit cervidé (fig. 339). — Cette gravure est de facture fruste et maladroite. Sans la représentation de la ramure, encore schématique, il nous serait impossible de voir qu'il s'agit là d'un cervidé. Les bois sont simplement posés au-dessus du front. Peut-être l'artiste a-t-il voulu signifier qu'il en aurait à l'état adulte.

Cervidé se cabrant (fig. 340). — Ce galet incomplet est martelé en plusieurs points. Au milieu de nombreux traits indéchiffrables, se distingue un animal au museau allongé, portant une ramure volumineuse mais schématique. Se repliant sur ses pattes de derrière, il paraît se cabrer.

Au-dessous se voient trois signes alphabétiques nettement gravés.

Tête de jeune cervidé (fig. 341). — Une tête de jeune cervidé,



Fig. 339

gravée sur un petit galet ovoïde, porte des oreilles courtes, un museau incurvé et une ganache proéminente. Au-dessous du museau se voit un trait arrondi, peut-être la langue à demi-pendante.

Gravure brisée de cervidé (fig. 342). — Sur un gros galet cassé, nous voyons les pattes, une partie de l'avant et de l'arrière-train d'un quadrupède, dont l'allure paraît être celle

d'un cervidé. La cassure a emporté le dos et la tête de l'animal, de sorte qu'il est difficile de donner une détermination exacte. Le dessin des pattes est assez soigné, bien que les sabots manquent. De petits traits verticaux, figurant le pelage, ornent les parties du corps qui sont restées visibles. La queue, nettement figurée, est bien celle d'un cervidé.



Fig. 340

Chevaux

1^{er} Groupe de chevaux (fig. 343). — Sur un grand bloc de roche volcanique à peine dégrossi se détachent des silhouettes de chevaux, de plus en plus indistinctes à mesure

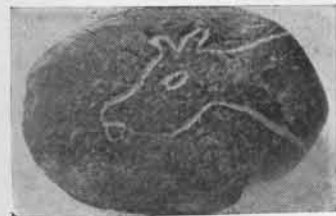


Fig. 341

qu'elles se profilent dans le lointain. Sous l'entrecroisement de lignes en tous sens, parfois incompréhensibles, deux premières figures empiètent l'une sur l'autre. Au niveau des jambes, les traits sont même en commun. Les sabots ne sont pas figurés.

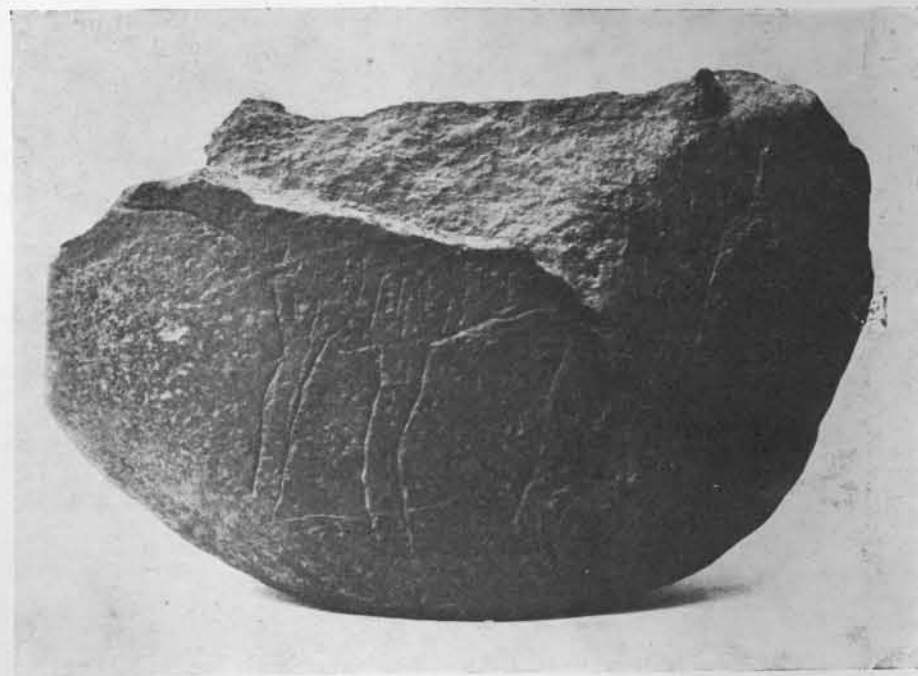


Fig. 342

Une petite aspérité de la roche a été utilisée pour graver la deuxième tête qui se trouve en relief, mais de proportions trop réduites par rapport au corps de l'animal.

Les traits sont tantôt déliés, tantôt plus larges et plus profonds, comme obtenus avec une pointe de silex mousse.

2^e Groupe de chevaux (fig. 344). — Le premier groupe montre des chevaux en marche, le deuxième les saisit en pleine course.

Un seul cheval est figuré en entier ; ses jambes sont projetées vigoureusement en avant et en arrière dans un galop impétueux. Sa crinière flotte au vent.

Trois autres têtes, dont l'une en travers, sont dessinées dans un véritable lacs de lignes en tous sens. Une d'elles semble porter une ramure de cervidé : il s'agit vraisemblablement d'un premier dessin abandonné par l'artiste.

Enfin, plusieurs lignes, presque parallèles, tracées sur ces différentes figurations, rappellent celles de la scène de capture de rennes.

Cheval au repos (fig. 345). — Sur un petit galet de forme triangulaire, au revers d'un dessin de renne aux bois amplement étalés, décrit



Fig. 343

précédemment, se voit la représentation d'un petit cheval trapu, enselé, garot saillant, cou très court, tête massive, oreilles dressées. L'œil est très large et paraît placé trop bas. Le museau est lourdement arrondi.

Tête de cheval (fig. 346). — Sur une pierre roulée mais irrégulière, a été gravé un profil de cheval en traits profondément entaillés. La tête est mince et allongée. Le naseau est nettement indiqué. L'œil est large et centré d'un point.

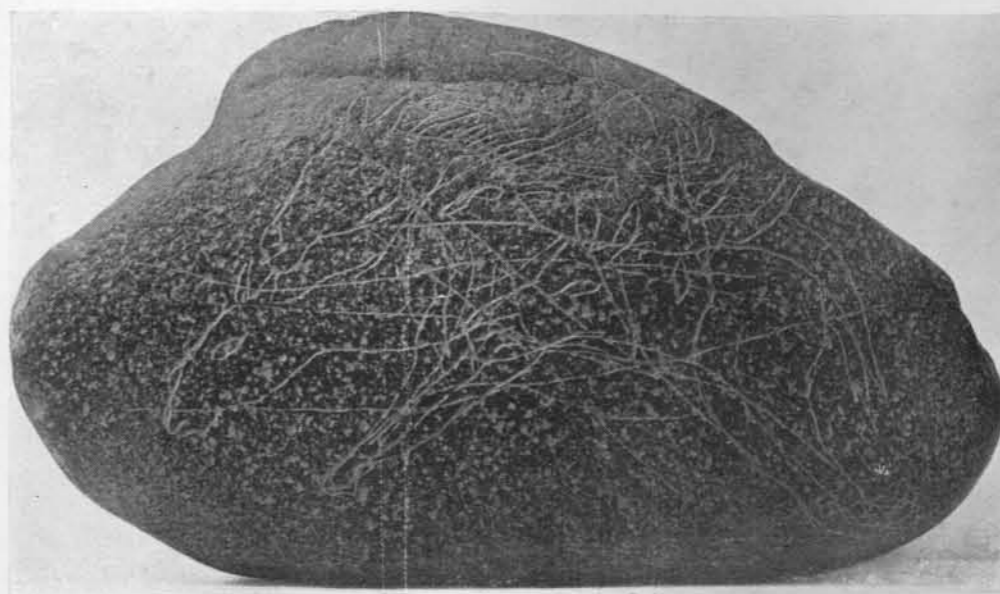


Fig. 344

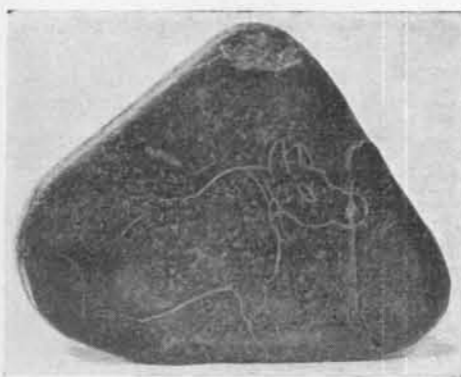


Fig. 345



Fig. 346



Fig. 347



Fig. 348



Fig. 349

Bovidés

Têtes de bovidés sur galets plats. — Une première gravure sur petit galet plat dioritique, sans grande délicatesse de travail, ne semble pas le fruit d'une observation attentive de la nature. L'œil est sommairement indiqué par deux petits traits et l'oreille, mal dessinée, paraît placée trop bas et trop en avant. Les cornes seules sont nettement représentées. Très larges à la base, elle s'incurvent en arc de cercle et se terminent en une pointe aiguë. La tête dans son ensemble est mince et allongée (fig. 347).

C'est sous ce même aspect que se présente un autre dessin sur un petit galet quadrangulaire. Mais ici les cornes moins longues se recourbent en avant au lieu de former un arc au-dessus de la tête (fig. 348).

Bovidé gravé autour d'un galet (fig. 349). — Autour d'un galet en serpentine d'une forme très régulière est gravé le dessin d'un petit bovidé. Le dessin s'enroule de telle façon que la queue est représentée entre le mufle et la patte antérieure de l'animal.

Nous avons déjà vu deux animaux, vraisemblablement de jeunes cervidés, gravés autour d'un galet. C'est un procédé qu'on retrouve fréquemment chez les Magdaléniens et qui s'est transmis à travers les siècles, aux artistes de l'époque néolithique.

La tête est courte, le mufle étroit et le front large et arrondi. La corne droite est courte et très large, alors que la gauche est étroite à la base et beaucoup plus longue.

Tête de bovidé sur anneau de schiste (fig. 350, 351). — Sur les faces d'un anneau de schiste se voient gravées au milieu de caractères alphabétiques, trois têtes d'animaux dont une de bovidé. On y retrouve les cornes arquées et la tête longue de la plupart des représentations bovines de Glazel.



Fig. 350



Fig. 351



Fig. 352

Canidés

Le gisement de Glazel nous a livré plusieurs espèces de canidés.

Dans les deux tombes existaient des gravures de loups aux oreilles pointues et au long museau. Elles sont reproduites avec le mobilier funéraire de ces sépultures (voir les figures 284 et 320).

Une tête beaucoup plus fine, aux oreilles dressées, et portant à la partie supérieure du cou de légères rayures parallèles, destinées à représenter de longs poils, semble être plutôt la représentation d'un chien.

On voit en avant trois signes alphabétiques (fig. 352).

Sur un galet plat, percé d'un trou de suspension comme une pendeloque, apparaît une tête d'un dessin tout à fait fruste et naïf. La mâchoire inférieure est trop volumineuse, mais le mouvement de la bouche entr'ouverte est bien caractéristique du chien ou du loup (fig. 353).

Enfin, sur un petit galet d'aspect irrégulier, a été gravée une autre représentation de canidé, aux oreilles pointues et dressées. Le museau semble bien être celui d'un loup (fig. 354).

Animaux divers

Ours (fig. 355). — Un galet porte gravé, en traits nets et profonds, le dessin d'un animal assez difficile à déterminer. Les pattes sont très courtes par rapport au corps, qui est gros et arrondi. Trois pattes sont terminées par un trait horizontal, comme si on avait voulu représenter un plantigrade. Cependant la tête est loin d'être caractéristique.



Fig. 353

Sur le cou, on distingue, en traits très légers, l'esquisse d'une autre tête.

Au-dessus de l'animal se voient nettement gravés trois signes alphabétiques.



Fig. 354



Fig. 355

Poisson (Scène de pêche) (fig. 356). — Dans cette scène de pêche gravée sur galet, le dessin est exécuté d'un trait rapide, sans que, cependant, il puisse s'agir, comme nous le voyons parfois chez les paléoli-

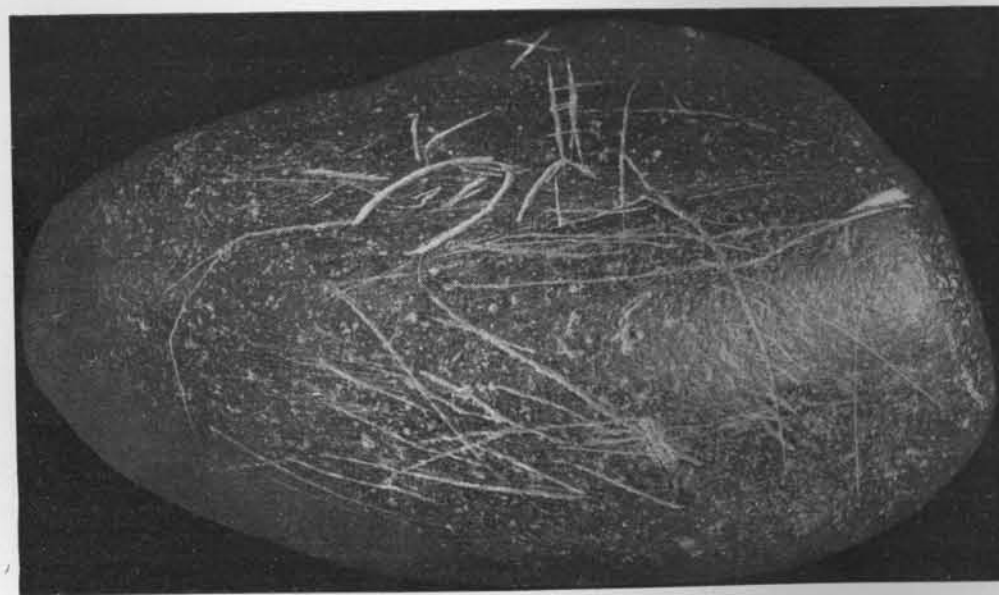


Fig. 356

thiques, d'une simple esquisse au tracé vague, à la recherche de la forme définitive. Si, en effet, ce n'eût été qu'une ébauche, l'artiste ne se serait pas préoccupé d'entailler plus profondément certaines lignes, pour faire ressortir les différents plans. Cette gravure qui, en traits légers, représente, comme fond de tableau, les eaux de la rivière, constitue encore un genre artistique propre à la période glozélienne.

En haut, nous voyons une croix pour marquer l'emplacement de l'engin. Au-dessous, se trouve l'échelle qui a servi à le descendre dans la rivière.

L'engin lui-même s'estompe dans le courant, ne laissant apercevoir



Fig. 357

que les deux extrémités angulaires de son ouverture. Mais nous le trouvons nettement représenté de l'autre côté du galet. C'est une sorte de nasse. L'entrée est largement ouverte, mais par une disposition intérieure analogue à celle qu'on emploie encore de nos jours, les poissons qui s'y sont engagés ne peuvent plus retrouver l'issue. L'artiste a pris soin de représenter l'impossibilité de sortir de l'inté-

rieur par divers traits dirigés vers les angles fermés de la nasse qui est dessinée au revers de la gravure.

Afin d'obliger les poissons à aller vers la nasse, le reste du cours d'eau a été barré, vraisemblablement, à l'aide d'un filet figuré par l'artiste en une ligne coupée de hachures transversales, jusqu'à un piquet vertical où il est accroché. L'eau de la rivière est indiquée par de grandes lignes imbriquées qui deviennent plus ténues à la surface et plus vagues à mesure que le courant s'éloigne.

Enfin, dominant la scène, le poisson, dont la tête seule est représentée, semble sortir de l'eau au milieu d'un tourbillon. Quoique sommairement tracés, l'œil et la bouche apparaissent sur le dessin. Mais aucune caractéristique ne permet d'en déterminer l'espèce, comme cela a été possible pour certaines gravures paléolithiques.

Bouquetins. — La tête courte, fièrement dressée sur un cou robuste, un bouquetin porte de longues cornes arquées, rejetées en arrière. L'aspect général rappelle celui du mouflon.

La bouche et l'œil sont gravés profondément et l'encolure ornée de petits traits obliques (fig. 357).

Une gravure de la première tombe se présente sous un aspect à peu près semblable. Une autre représentation de bouquetin, également assez schématique, a été gravée sur un petit galet de forme arrondie, qui porte au revers une inscription alphabétiforme (fig. 358).



Fig. 358

Animaux indéterminés. — Plusieurs représentations d'animaux, parfois au cou démesurément allongé, ne sont pas assez caractéristiques pour qu'on puisse en déterminer l'espèce.



Fig. 359

Nous avons également trouvé, sur un petit galet, un dessin qui semble être l'esquisse d'une tête d'animal et surtout l'œuvre d'un graveur inexpérimenté (fig. 359).

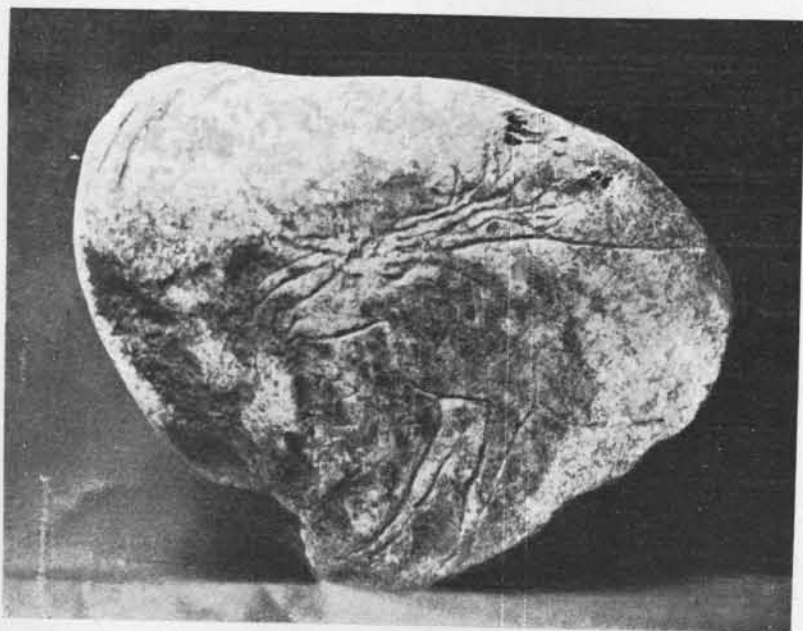


Fig. 360

GRAVURES SUR OS

Renne et cheval gravés sur omoplate(fig. 360,361).— De chaque côté d'une portion d'omoplate découpée et vidée de sa moelle osseuse comme si on avait voulu en faire un récipient, ont été gravés un renne et un cheval.

Le renne dont on n'aperçoit qu'une moitié du corps, paraît campé sur ses pattes antérieures, fines et dessinées jusqu'au sabot, dans un léger mouvement de recul. La tête et les bois sont soigneusement gravés. Au-dessus et au-dessous du museau se voient deux groupes de signes alphabétiques.

Le cheval, représenté du côté opposé, a été dessiné au petit galop, la tête droite, la crinière flottante. Au-dessous a été gravée une courte inscription de quatre signes alphabétiques.

En avant s'ouvre la cavité naturelle de l'os, entourée de deux traits circulaires et paraissant aménagée comme récipient.

Cerf au renard (fig. 362, 363). — Sur un morceau d'os plat, évidé à une extrémité pour servir, semble-t-il, également de petit récipient et perforé à l'autre bout d'un trou de suspension, a été dessiné un cerf élaphe, la tête baissée comme s'il broutait, suivi d'un renard au museau pointu, à la longue queue touffue et pendante.

L'autre face est presque entièrement recouverte d'une longue inscription, aux signes linéaires nettement incisés.

Un trait circulaire orne le pourtour de cettessorte de cuillère en forme de bec de canard.

Bovidé gravé sur manche d'outil (fig. 364, 365). — Sur un objet en os, affectant la forme générale d'une pyramide triangulaire tronquée, d'une hauteur de 8 cm. 7, et que nous croyons être un manche d'outil, a été dessiné en traits larges et profonds, l'avant-train d'un petit bovidé, dont la tête fine et un peu courte est ornée de longues cornes aiguës, s'épanouissant en un arc très ouvert.



Fig. 361

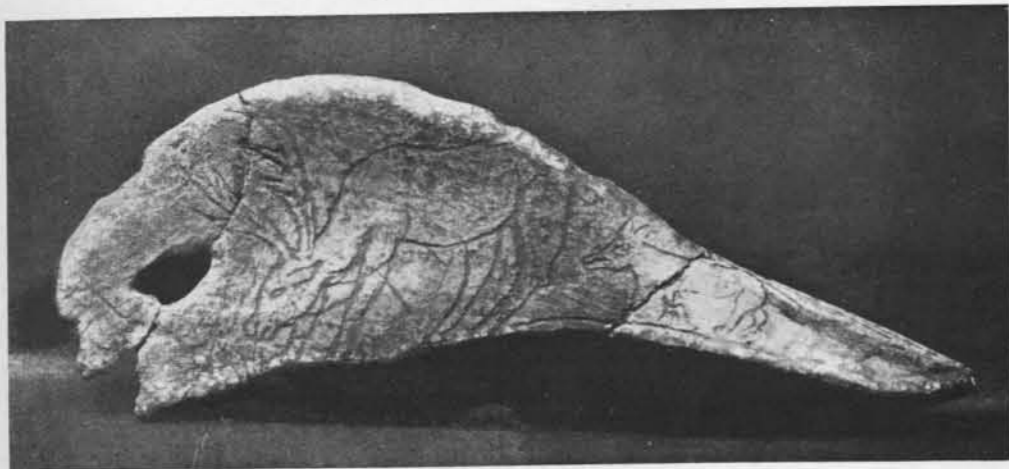


Fig. 362

Sur la face voisine se voit une inscription composée de nombreux signes alphabétiformes. Le troisième côté, ayant des aspérités, ne présente aucune gravure.

Le sommet porte un dessin géométrique composé de petits ronds alignés entre deux traits circulaires.

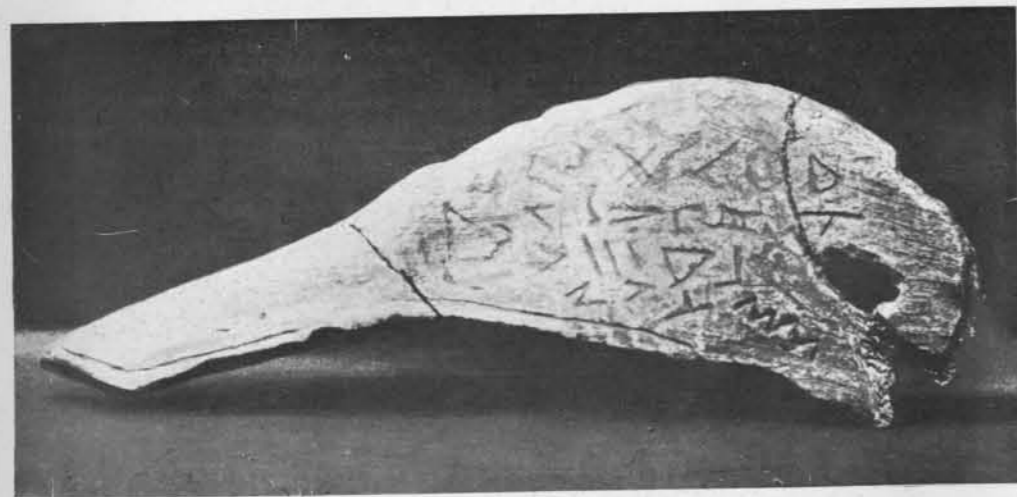


Fig. 363



Fig. 364

La base, qui devait être en tissu spongieux, a été excavée comme pour recevoir l'extrémité d'une tête de hache. Sur les bords de la cavité se voit encore une sorte de dépôt résineux destiné vraisemblablement à augmenter l'adhérence entre la gaine et l'instrument.

Côte ornée de nombreux dessins d'animaux (fig. 366, 367). — Nous avons recueilli une côte entièrement ornée sur les deux faces de représentations animales. Malheureusement cette pièce, d'une fragilité particulière, a été brisée en de nombreux morceaux au moment de sa découverte.



Fig. 365



Fig. 366

D'un côté se trouvent trois animaux marchant en file, de forme assez semblable, avec un muffle puissant, des oreilles pointues et dressées. Le dernier plus élancé et plus mince paraît plus jeune. Leur aspect est celui de carnassiers sans qu'il soit possible, croyons-nous, d'arriver à une détermination précise.

Aux deux extrémités, ont été gravés en outre un arrière-train et une autre tête, comme si l'artiste avait voulu donner l'impression d'une suite d'animaux encore plus grande. Ce procédé paraît avoir été assez fréquent chez les glozétiens, car nous ne croyons pas qu'il s'agisse de représentations brisées.

Au-dessus de ces dessins se trouve une longue inscription alphabétique.

Sur l'autre face apparaît une véritable scène. Au milieu est un



Fig. 367

cervidé, portant un andouiller trifurqué, rabattu sur le dos. L'animal est couché, les jambes repliées. Il fait face à un autre, moins bien conservé, se reposant également à terre, les pattes étendues en avant. Ses cornes recourbées vers le bas, lui donnent l'aspect d'un béliet sauvage.

Derrière le cervidé s'avance, prêt à l'attaque, l'œil agrandi et la langue hors de la bouche, un troisième animal, d'aspect semblable à ceux de l'autre face, et que nous croyons bien être un carnassier. Au bout de la côte, a été gravé un autre museau, comme pour indiquer qu'il n'est pas seul à chasser.



Fig. 368

Au-dessous des animaux, se voit de ce côté également une inscription alphabétique.

Couple de rennes et son faon (fig. 368). — Sur un autre fragment de côte a été gravé, en traits larges et profonds, un couple de rennes et son faon.

L'un de ces cervidés a été brisé au niveau de l'encolure. Mais l'autre est intact. Il paraît s'avancer d'un pas tranquille vers le faon qui vient en face en trotant.

Les ramures sont amples et rabattues, vraisemblablement parce qu'une côte ne s'étendant qu'en longueur ne pouvait permettre de les ériger.

L'andouiller basilaire antérieur est particulièrement bien représenté.

Quelques traits en avant du faon semblent indiquer qu'il y avait une autre gravure animale qui a disparu avec la cassure.

Tête de cheval gravée sur un peigne (fig. 369). — Un peigne, aux dents disposées en demi-couronne, taillé dans une diaphyse d'os long dont il épouse la courbure, a été orné d'une tête de cheval assez schématique avec une ganache proéminente et un cou bien étroit.

En avant se voit une série de signes alphabétiques.

Troupeau de chevaux sur manche d'outil (fig. 369 bis). — Sur l'extrémité inférieure d'un canon de la série animale, nous voyons gravé tout un troupeau de chevaux, répartis en deux groupes superposés.

Sept têtes sont nettement apparentes dans le groupe supérieur. En premier plan se détache un jeune cheval debout, immobile, l'oreille dressée, la queue à moitié soulevée. Derrière lui un deuxième animal est couché, étendant ses pattes de devant dans une attitude pleine de naturel. Les autres chevaux, le cou tendu, vraisemblablement au galop, se profilent en avant et en haut.

Le groupe inférieur est en partie détérioré. On distingue néanmoins quatre animaux dont le dernier seul apparaît en entier, vu de profil, immobile, la crinière hérissée. Quant au cheval de tête, le cou tendu, les pattes de devant fortement repliées, il paraît lancé au grand galop.

Sur la face postérieure se voit une inscription composée de signes alphabétiques peu nets, disposés sur plusieurs lignes.

L'extrémité diaphysaire a été excavée par élargissement du canal médullaire de façon à recevoir le talon de l'outil, un burin vraisemblablement. Elle est décorée sur son pourtour de deux lignes parallèles.

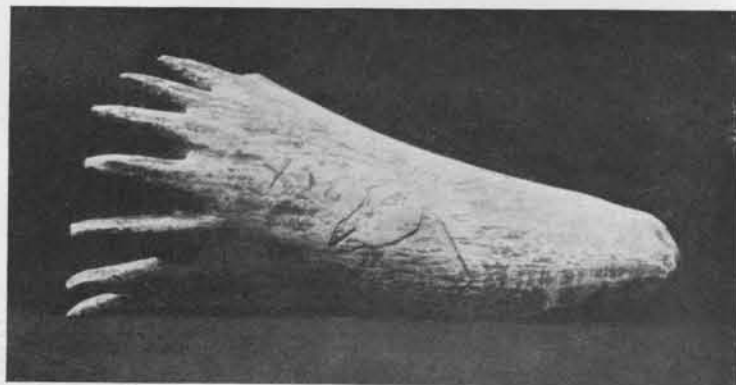


Fig. 369

Cervidés. — Les autres gravures simples sur os représentent presque toujours des cervidés. Mais alors que les figurations de ces animaux en bas relief atteignent souvent la plus grande perfection, les gravures sont loin de relever de la même maîtrise.



Fig. 369 bis

Ici, la tête seule est dessinée. Elle porte parfois une ramure avec andouiller basilaire comme les rennes. Néanmoins les caractéristiques ne sont jamais assez nettes pour qu'on puisse déterminer exactement l'espèce (fig. 370, 371).

Plusieurs de ces gravures ont été recueillies dans les tombes I et II. Elles sont décrites avec le mobilier funéraire de ces sépultures.



Fig. 370

Parmi les autres, il en est deux qui, plus profondément entaillées et mieux dessinées semblent être la transition entre le bas relief et la gravure. L'une porte une ra-



Fig. 371



Fig. 372

mure et des incisions obliques sur l'encolure (fig. 372).

L'autre présente des caractères alphabétiques du côté opposé à la figuration animale



Fig. 373

comprenant une tête, fine et allongée, sur un cou excessivement gracile (fig. 373).

Trois têtes sans ramure ont été dessinées sur des pendeloques, munies à une extrémité d'une rainure de suspension. Deux d'entre elles, plus artistement rendues, sont accompagnées de signes alphabétiques (fig. 374, 375).



Fig. 374

Parfois, la tête et surtout la ramure se présentent sous une forme toute schématique. Enfin, une de ces gravures, sur fragment plus spongieux, a été en partie détruite par dissolution osseuse (fig. 376).

Nous mentionnerons, à part, une gravure qui a été exécutée, semble-t-il, de telle façon, qu'elle puisse être regardée de deux côtés, en retournant le dessin sens dessus-dessous.

Le museau et l'œil de l'animal restent les mêmes.

Mais deux pointes anguleuses opposées se trouvent figurer, soit l'oreille, soit l'extrémité du cou, selon que l'on examine la gravure dans un sens ou dans l'autre.

Toutefois, on ne saurait dire s'il s'agit là d'une disposition intentionnelle du graveur ou d'une simple coïncidence fortuite (fig. 377).



Fig. 375

SCULPTURES SUR OS



Fig. 377

Dans un espace assez limité, joignant la fouille du Comité d'Etudes où fut trouvée la sculpture

d'un capridé et dans la portion sud-est du gisement, nous avons mis au jour un certain nombre d'autres sculptures en bas-relief, qui atteignent pour la plupart à une réelle perfection artistique.



Fig. 376

On remarque deux sortes de technique : fréquemment l'artiste a simplement abattu une portion osseuse autour du sujet, établissant ainsi une sorte de *faux bas-relief*, alors que d'autres sculptures constituent bien de véritables *bas-reliefs*, se détachant en hauteur sur tout l'ensemble.

Renne se léchant la patte (fig. 378). — Sur une plaque d'os légèrement convexe dans le sens de la largeur, nous voyons sculpté un cervidé



Fig. 378



Fig. 379

que nous déterminons comme renne à cause de son andouiller basilaire trifurqué, rabattu en avant.

Comme l'animal a la tête baissée, presque à terre, on pourrait, à première vue, croire qu'il broute ou se dispose à faire front à quelque danger.

Mais le museau touche le sabot gauche, tendu en avant comme pour être léché. La jambe droite se replie au contraire en arrière, accentuant la geste de l'animal, saisi sur le vif.

L'œil, les naseaux, la bouche entr'ouverte sont dessinés avec soin, mais la langue n'est pas apparente.

Le garrot est saillant; les organes génitaux sont nettement indiqués.

De toute cette sculpture se dégage un sens harmonieux de la vie.

L'extrémité de la plaque est perforée, permettant de la porter en pendeloque.

Rennes affrontés (fig. 379). — La figuration de deux rennes affrontés est sortie de la masse d'un os long.

Les deux extrémités sont malheureusement cassées, emportant le corps du cervidé de droite, brisé au niveau de l'épaule et le train de derrière du cervidé de gauche, que l'on voit couché sur ses pattes repliées.



Fig. 380

Les deux têtes — dont l'une est un peu plus grande que l'autre — sont harmonieusement dessinées. L'artiste a donné un air paisible aux deux bêtes, couchées, l'œil à moitié fermé, l'une en face de l'autre.

Au-dessus des oreilles rabattues, s'étalent d'amples ramures artistement sculptées. En s'imbriquant au niveau de leurs andouillers basilaires, elles semblent constituer, sur une des faces de l'os, un véritable motif de décoration (fig. 380).

Le cervidé de droite, dont la tête est plus volumineuse, porte sur l'encolure de nombreuses petites incisions, figurant, semble-t-il, les poils et peut-être destinées à caractériser le renne mâle en face de sa femelle.

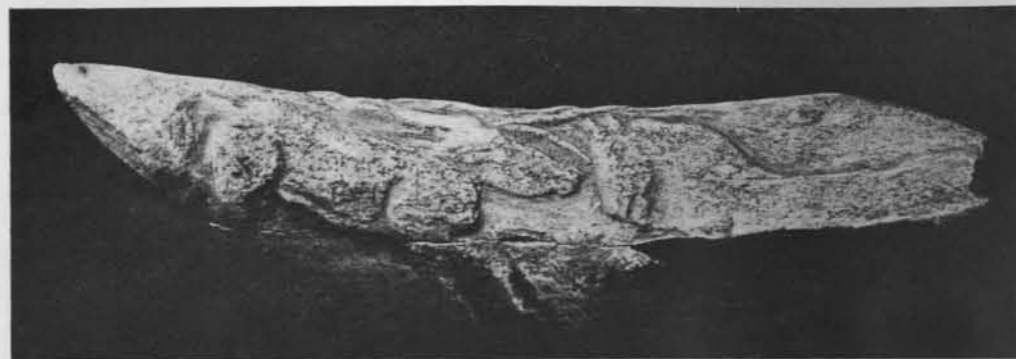


Fig. 381

Entre les deux têtes et au-dessus de leurs ramures se voient deux groupes de signes alphabétiformes.

Cheval et renne affrontés (fig. 381). — Sur un gros fragment d'os long, vraisemblablement un fémur de la série animale, a été sculpté un renne lancé au galop, l'andouiller basilaire trifurqué porté en avant vers la tête d'un cheval qui le regarde en piaffant comme le montre encore, malgré la cassure, l'angle du genou replié sur lui-même.

Tous les détails sont très finement interprétés. La sculpture du renne est beaucoup plus poussée que d'ordinaire : les sabots sont minutieusement rendus; les plis de l'épaule et de la hanche sont creusés, faisant ressortir la saillie des membres et du ventre; l'oreille, l'œil, les naseaux et la bouche sont sculptés avec une précision rare à Glozel.



Fig. 382

Le cou du cheval est arqué d'une façon fort élégante ; sa bouche et ses naseaux entr'ouverts nous le montrent s'ébrouant de frayeur devant le renne.

Frise de rennes au galop (fig. 382). — Sur une portion d'os long, malheureusement brisée aux extrémités, a été sculptée une véritable frise de rennes au galop.

A la suite d'un premier cervidé dont on ne voit plus qu'une partie de la ramure brisée et le train-arrière, court un renne aux bois majestueusement érigés.

Un peu en arrière, deux cervidés sont lancés en un galop beaucoup plus rapide. Leurs ramures restent amples, mais sont un peu stylisées. L'artiste a représenté ses animaux de plus en plus petits comme s'il avait voulu exprimer ainsi leur éloignement progressif.

Frise de chevaux au galop (fig. 383). — Ces chevaux ont été sculptés en haut-relief. L'animal du milieu est seul complet. Ses pattes antérieures sont allongées et celles de derrière se détendent dans un élan vigoureux. Au-dessous du ventre, de petites incisions parallèles semblent figurer des herbages.

Frise de loups sur pendeloque (fig. 384). — Sur une pendeloque en os de forme lancéolée, cinq loups galopent, échelonnés de manière que la tête de chacun d'eux se détache sur l'épaule du précédent.

La facture en est un peu fruste ; mais les oreilles dressées et les pattes tendues rendent l'ensemble assez vivant.

Des lignes de petits traits incisés figurent le pelage.

A un bout de la pendeloque, et opposé aux autres, se détache en ronde-bosse un petit animal dont il est bien difficile de déterminer l'espèce, peut-être également un loup.

A l'autre extrémité une petite tête est également sculptée en ronde-bosse, mais sans caractéristiques propres.

Au-dessus de la frise se voit une inscription alphabétique et en arrière une autre, beaucoup plus longue et disposée sur trois lignes.

Frise de loups sur peigne (fig. 385). — Une autre frise de loups est sculptée sur un peigne dont les dents sont fortement ébréchées ou même cassées à leur base.

La première tête, volumineuse, est assez expressive avec son museau tendu et ses oreilles à demi-dressées. L'animal paraît en arrêt, le cou allongé, une patte en avant faisant un angle marqué avec l'autre.

Les trois autres figurations, surtout la dernière, sont nettement plus petites, elles se détachent en « faux bas-relief » sur le corps du premier animal.

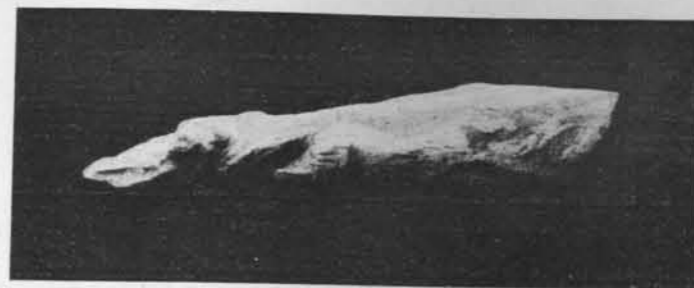


Fig. 383



Fig. 384



Fig. 385

Panthère blessée (fig. 386, 387). — Sur un fragment diaphysaire d'os long, appointé à une extrémité et perforé d'un trou de suspension, a été sculptée, avec une grande maîtrise, une panthère blessée

sée par une flèche implantée en plein front.

Les moustaches hérissées, la bouche entr'ouverte dans un miaulement de douleur, l'animal sou-



Fig. 386



Fig. 387



Fig. 388

lève une patte comme pour arracher le trait qui la blesse. La souplesse et la vigueur qui se dégagent de l'allure du félin semblent nous montrer que le coup n'est pas mortel.

Le pelage ocellé de la panthère est rendu par des « punctuations » rapprochées.

Au-dessus de l'animal, sur une autre face de l'os, a été gravée une longue inscription alphabétiforme disposée sur plusieurs lignes.

Bœuf au galop (fig. 388). — Sur une portion d'os long, dont la courbure crée en photographie des raccourcis déformant l'allure de l'animal, est représenté en relief un petit bovidé en plein galop : la queue droite, les jambes projetées, l'oreille dressée, la bouche et les naseaux entr'ouverts, la tête armée de fortes cornes, il s'élançe, ventre à terre, sur



Fig. 389

un autre bœuf, dont une brisure ancienne n'a laissé persister que l'arc des cornes, mais qui paraît bien faire front pour le recevoir.

Tête de bovidé (fig. 389). — Un poinçon, taillé dans l'extrémité d'un tibia de la série animale est orné d'une belle tête de bœuf, sculptée en bas-relief.

La tête est fine et allongée ; l'arc des cornes, assez ouvert, est très élégant.

Le naseau est large ; l'œil est dessiné avec soin ; le cou est très mince.

Renne debout (fig. 390). — Une sculpture aux traits heurtés, représente un renne au corps ramassé sur lui-même, aux formes robustes et simples.

L'extrémité antérieure des bois a, en partie, disparu. Néanmoins, l'ensemble de la ramure, amplement érigée, permet l'identification d'un renne. Au milieu de l'objet se voit une perforation qui paraît indiquer qu'il fut porté en pendeloque.



Fig. 390

Une brisure a fait disparaître une partie du train de derrière de l'animal. La patte droite manque.

Aucun caractère alphabétique n'accompagne cette sculpture.

Ours marchant (fig. 391). — Sur un fragment osseux, percé à une extrémité d'un trou de suspension, a été sculpté un animal au museau pointu, à l'œil oblique, qui, avec sa patte tendue en avant, a bien la démarche caractéristique de l'ours.



Fig 391

Cette pendeloque est en partie brisée à son extrémité inférieure.

Lièvre (fig. 392). — Sur une pendeloque percée, comme d'ordinaire, d'un trou de suspension à l'extrémité appointée, a été sculpté, en léger relief, un petit animal, au corps allongé, à la courte queue dressée, aux oreilles rabattues, avec des pattes vigoureusement projetées en avant et en arrière, que nous croyons être un lièvre en pleine course.

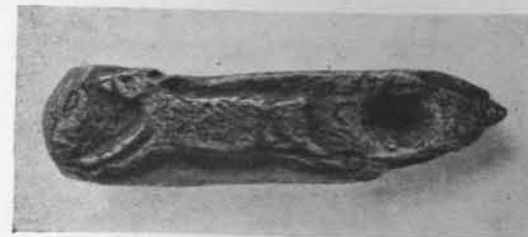


Fig. 392

Des signes alphabétiques se voient de chaque côté de l'animal.

Têtes de capridés sur perçoirs et lissoirs (fig. 393, 394). — Deux têtes magnifiquement sculptées en bas-relief, accompagnées de la partie antérieure du corps, ornent deux instruments en bois de cervidé, dont l'un, complet, nous a permis de voir qu'il s'agissait de perçoir et de lissoir aménagés sur les branches d'une sorte de fourche.

Les deux figurations sont assez semblables, avec leur museau allongé,



Fig 393

leur front marqué par une chute brusque, leurs oreilles longues et étroites, pour qu'on puisse les considérer comme représentant le même animal et vraisemblablement des capridés. Néanmoins, on voit de nombreuses petites incisions sur une sculpture, alors que sur l'autre on ne remarque

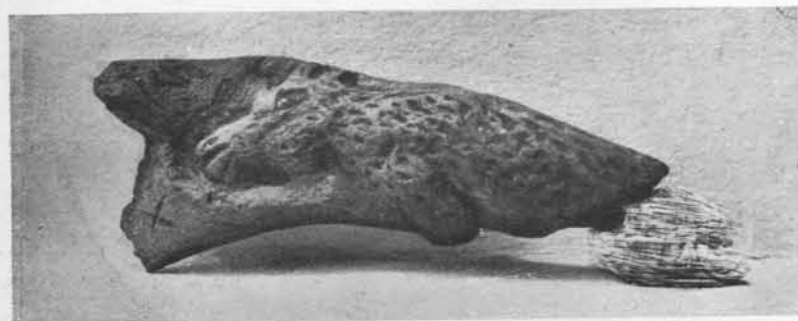


Fig. 394

que quelques traits parallèles au niveau de l'encolure qui est ici beaucoup plus longue.

Les deux figurations sont accompagnées de nombreux signes alphabétiques.

Capridés au galop volant (fig. 395). — Sur un morceau d'os qui semble avoir servi de manche à de minces burins de silex, ont été sculptés, en champlévé, deux petits capridés, aux longues cornes dirigées en arrière, lancés en plein galop volant, avec l'extrémité des pattes postérieures retournée en haut. Les deux représentations, de grandeur inégale, sont opposées l'une à l'autre.



Fig. 395

Bouquetin bondissant (fig. 396). — Sur un autre manche d'outil beaucoup plus volumineux, fait d'une portion de canon de la série animale, évidé en tronc de cône du côté diaphysaire pour recevoir l'instrument a été sculpté en relief un magnifique bouquetin en train de bondir.

Une jambe postérieure est allongée tandis que l'autre est à demi-repliée. Au moment du saut, l'arrière-train est plus élevé que le reste du corps; les pattes antérieures se tendent et s'abaissent comme si l'animal allait toucher le sol en avant.



Fig. 396

Le mouvement du cou et de la tête ornée de fortes cornes, la courte queue, l'oreille dressée, l'œil oblique, tout est rendu avec un art sobre et vivant.

Tête de cervidé sur un perçoir (fig. 397). — Sur un perçoir simple, portant à son extrémité opposée un trou de suspension, a été sculptée une fort belle tête de cervidé, présentant une grande analogie avec les œuvres précédentes et ponctuée, comme l'une d'elles, de traits incisés. Aucun signe alphabétique n'existe sur cette pièce.

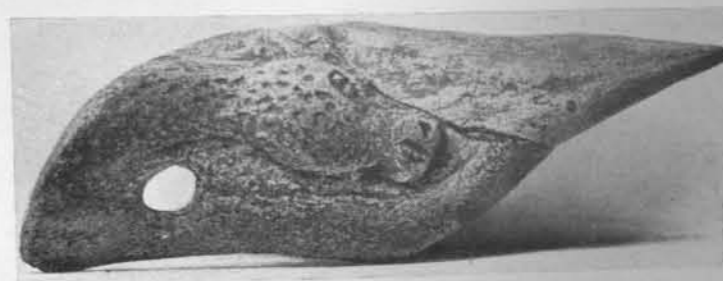


Fig. 397

Têtes en haut-relief sur pendeloques pédiculées. — Prise dans un os plus spongieux, — vraisemblablement une rotule — une des pendeloques est sculptée avec un relief remarquable, presque en ronde-bosse (fig. 398).



Fig. 398

La tête est sortie de plus d'un centimètre du fond de la pendeloque; les oreilles sont courtes, l'œil profond, les naseaux et la bouche profondément gravés, la ganache proéminente. Les muscles du cou sont comme gonflés par l'inflexion de la tête.



Fig. 399

En haut, la pendeloque se resserre en pointe, avec une double encoche pour fixer le fil de suspension.



Fig. 400

Une deuxième pendeloque porte également une tête de jeune cervidé. D'un relief moindre, cette sculpture reste toutefois d'une très fine exécution (fig. 399).

Au-dessus l'os s'incurve et le nodule de suspension n'est pas sur le même plan que la représentation animale.

Têtes en relief sur deux pendeloques perforées. — Les têtes qui ornent ces deux pendeloques perforées paraissent être, l'une, une représentation de cervidé femelle, l'autre, d'ovidé.

Le cou et la joue du cervidé sont gravés de petites incisures, figurant sans doute les mouchetures du pelage. L'œil et le naseau sont bien indiqués; le museau s'entr'ouvre comme si l'animal bramait (fig. 400).

Le dessin de la tête d'ovidé est plus fruste. On distingue à peine l'œil. Mais le front bombé et le museau court semblent bien indiquer qu'il s'agit d'un mouton (fig. 401).

Têtes de cervidés sur os longs (fig. 402, 403). — Deux sculptures sur diaphyses d'os longs représentent, avec des cous gracieux, des têtes de cervidés, d'une extrême finesse.



Fig. 401

Sur l'une des pièces, l'altération de la paroi osseuse empêche d'apprécier le fini des contours, alors que sur l'autre l'œuvre se révèle avec une réelle perfection, peut-être un peu stylisée. Sur cette dernière sculpture, un deuxième museau, apparaissant au niveau de la brisure de la diaphyse, nous indique que deux têtes devaient primitivement y être affrontées. Du côté opposé, se voient des barres, alignées comme s'il s'agissait d'un nombre, et entourées de plusieurs caractères qui peuvent également appartenir à un système de numération.

Têtes d'ovidés sur fragment d'os (fig. 404). — Deux têtes opposées, également sculptées en relief sur fragment d'os, présentent, au contraire, des museaux courts qui leur donnent plutôt une apparence d'ovidés.



Fig. 402



Fig. 403

Là encore, une des têtes est plus volumineuse que l'autre, comme si il s'agissait du mâle et de la femelle.



Fig. 404

Les bois sont amples et sculptés avec une exactitude qui révèle l'imitation directe de la nature. L'andouiller basilaire est trifurqué.

Petit récipient orné de sculptures (fig. 406). — Cet ustensile a été aménagé dans l'extrémité d'un canon de la série animale



Fig. 406

trifurqués, abaissés sur le cou de l'animal. L'oreille est à peine indiquée. Du côté opposé, apparaît une seconde sculpture animale dont le

Tête de renne brisée (fig. 405). — Une magnifique tête de renne, ayant vraisemblablement appartenu à une représentation animale entière, se voit sur un fragment osseux avec brisures anciennes. Cette tête n'est pas sans analogie avec celle du *Renne debout*.



Fig. 405

par évidence de la substance spongieuse. Il présente une sorte de bec grâce à une portion diaphysaire laissée plus longue d'un côté, et pouvait servir de « pissette ».

Sur une face a été sculptée une belle tête de renne. On voit en avant la naissance d'un andouiller rabattu sur le front et en arrière deux longs andouillers

cou, le port de la tête et le début de la poitrine sont assez semblables à ceux de la précédente. Mais la tête, plus mince, plus longue, avec une ganache moins proéminente, est sans ramure à proprement parler, bien qu'en avant de l'oreille se distinguent deux bourgeons formateurs. Aussi bien, croyons-nous qu'il doit s'agir d'un jeune faon.

Ce récipient orné n'est pas sans analogie avec la boîte à ocre trouvée dans la première tombe (1).

RONDE-BOSSE ET SCULPTURE A CONTOURS DÉCOUPÉS

Les sculptures en ronde-bosse et à contours découpés ont été recueillies dans un espace assez limité, situé à l'extrémité sud-est du champ de fouilles, au pied même de la pente, en amont du terre-plein où se trouvaient les tombes.

Glouton (?) (fig. 407). — Un petit animal, taillé en ronde-bosse dans un bois de cervidé, vraisemblablement de renne, est entièrement couvert d'incisions, verticales et obliques, destinées à représenter la fourrure. Les pattes postérieures et la queue sont brisées. Les pattes de devant, séparées à la partie supérieure par un évidement, se rejoignent à leur extrémité plantaire, large et épaisse.



Fig. 407

Le cou est court ; le museau long et pointu ; les oreilles petites et collées au crâne.

Nous croyons qu'il s'agit là de la représentation d'un glouton.

Cervidé au galop volant (fig. 408). — Un cervidé, représenté avec un seul andouiller trifurqué, rabattu en arrière, a été sculpté en ronde-

(1) Nous avons également recueilli, gravée en bas-relief sur une pendeloque perforée, une scène de saillie d'équidés, d'un mouvement magnifique mais d'un réalisme si poussé, que nous ne pouvons la représenter ici.

bosse, au galop volant. Les pattes antérieures rejoignent presque l'horizontale et l'extrémité de celles de derrière est légèrement rejetée en haut.



Fig. 408

Le museau un peu long et trop aminci nuit à l'expression artistique de l'ensemble.

Têtes de sanglier.

— Une première sculpture en ronde-bosse représente une tête d'animal difficile à déterminer, que nous croyons cependant être une hure de sanglier démesurément allongée. Elle est ornée de petites incisions selon le mode dit de « ponctuation azilienne » (fig. 409).

La seconde, beaucoup plus artistement travaillée, très poussée dans les détails, est au contraire nettement une tête de sanglier.

La hure est un peu longue, mais les narines légèrement relevées sont très exactement sculptées. De chaque côté, de fortes défenses en relief se recourbent en arrière ; les oreilles également en relief sont rabattues sur le crâne. Les yeux, figurés



Fig. 409



Fig. 410

arrondis comme si le sanglier regardait en haut, sont assurément trop grands.

Toute la tête est ornée de petites incisions représentant les poils rudes. A l'extrémité du crâne, deux perforations perpendiculaires se rencontrent à leur base formant un trou de suspension (fig. 410).

Ours (fig. 411). — Un ours, au corps trapu, aux pattes massives, a été sculpté en ronde-bosse dans un fragment d'os d'une épaisseur



Fig. 411



Fig. 412

telle que nous ne pouvons en déterminer la classification ostéologique.

L'animal tourne la tête pour regarder de côté. Le museau arrondi et pointu est orné de petites incisions disposées en cercle. D'autre part, il semble que l'artiste ait voulu représenter l'épaisse fourrure par de nombreuses stries qui recouvrent toute la sculpture.

Les pattes se rejoignent en bas, vraisemblablement à cause du manque de substance osseuse à ce niveau.

Parmi les pièces en ronde-bosse, celle-ci est la plus artistement rendue ; elle reste néanmoins inférieure aux sculptures en bas-relief.

Ourson sculpté en pendeloque (fig. 412). — Une pendeloque en ronde-bosse représente un petit ours, dont les pattes, se rejoignant sous le ventre, forment une sorte d'anneau de suspension.

Peut-être aussi l'artiste a-t-il voulu représenter un ourson tué, les pattes attachées ensemble pour y passer une barre et le transporter à deux.

Le tête est assez finement sculptée ; le museau est arrondi et légèrement relevé, le front fuyant. Les oreilles, un peu longues, sont rejetées en arrière. Le ressaut musculaire des épaules est bien rendu.



Fig. 413

Sur le corps de petites incisions représentent les poils et sur chaque hanche un petit rond figure peut-être la saillie des trochanters. La queue est courte et abaissée.

Lièvre courant (fig. 413). — Une fine sculpture en ronde-bosse représente un lièvre en pleine course. Les pattes de derrière tendues à l'horizontale montrent bien l'élan de l'animal poursuivi. La tête est exactement interprétée. La queue

est courte et dressée. Le corps et les pattes de devant sont ornés d'incisions obliques figurant le pelage.

Pendeloques à contours découpés, avec stylisations d'ours (fig. 414, 415). — Un avant-train d'animal, assez peu caractéristique, a



Fig. 414

été sculpté de chaque côté d'une portion d'os dont le milieu a été évidé et les marges abattues. La tête longue, avec un museau légèrement retroussé ferait penser à un sanglier ; mais la patte est nettement celle d'un plantigrade. La même figuration a été représentée des deux côtés. Sur la branche inférieure ont été gravées deux inscriptions alphabétiformes.

La deuxième pendeloque, découpée dans un os épais, représente un animal dont la détermination exacte est également difficile. La tête, finement traitée, est celle d'un ours avec de petites oreilles couchées en arrière, des yeux ronds, un museau pointu, des naseaux ouverts. La gueule est particulièrement bien finie : entr'ouverte, deux traits dessinant les babines retroussées. Il semble même que l'artiste ait voulu figurer les dents par de petits traits verticaux, comme si l'animal grondait, menaçant.

Tout le corps est couvert de petites incisions dessinant le pelage. Les pattes de derrière, fortement ramenées en avant, s'appuient sur celles de devant à la hauteur du coude. Celles de devant sont repliées en arrière et d'une longueur telle que la détermination d'un ours reste problématique. Cependant les pieds de derrière sont bien ceux d'un plantigrade.

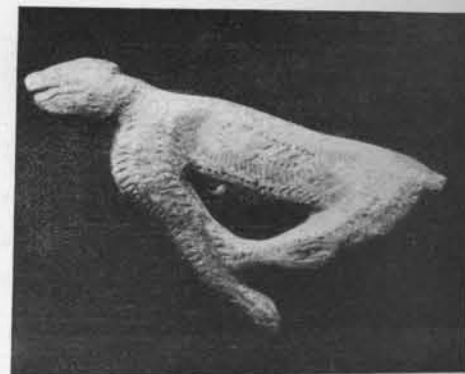


Fig. 415



DÉCORATION D'ARMES ET D'OUTILS



DANS la portion sud-est du petit mamelon du *Champ des Morts* ont été mis au jour, en même temps que de nombreuses pièces appartenant à l'industrie osseuse et kératique, une hache, un burin et deux poignards ornés de gravures et sculptures qui peuvent figurer parmi les plus belles de l'art animalier de Glazel.

I. — La tête de hache est constituée d'un simple galet dioritique dont la forme naturelle a été respectée. Le tranchant arrondi a seul été passé au polissoir de grès. La portion émergeant du manche est moins haute que large (hauteur 3 cm. 5 ; largeur, 3 cm. 7). L'autre extrémité pénètre à bloc dans l'épiphyse d'un canon de petit bovidé, qui constitue le manche de l'outil.

Ce canon a été choisi de dimensions telles (15 cm. 8) que la main s'y trouve commodément encadrée entre les deux proéminences épiphysaires. En outre, une encoche a été excavée au bout du manche afin que, semble-t-il, le pouce puisse s'y fixer dans une préhension solide.

La décoration comprend des gravures et des sculptures. Sur la face convexe a été sculpté un cheval au galop volant (fig. 416), le cou tendu, la bouche entr'ouverte laissant voir la langue, l'œil agrandi, la crinière et la queue flottantes, lançant les pattes de devant jusqu'à l'horizontale et rejetant les sabots postérieurs en arrière et en haut.

L'attitude allongée de cet équidé, fuyant à toute allure, est frappante de vie intense et dénote, chez le sculpteur, un sens aigu du mouvement.

Derrière le cheval a été également sculpté un petit cervidé. Sa longue ramure rejetée en arrière ne porte ni andouiller basilaire, ni

empaumure supérieure. Aussi bien, croyons-nous qu'il peut s'agir d'un cerf élaphe.

Enfin sous le ventre du cheval a été tracée une inscription alphabétique.

Au revers des sculptures, sur la face postérieure plane du canon, se voient deux gravures animales d'un art beaucoup moins sûr. Au centre se trouve un cervidé aux longs bois bifurqués, rabattus en arrière, aux jambes seulement esquissées. En avant du museau sont alignés onze traits parallèles, comme s'il s'agissait d'une numération. Transversalement, du côté du galet, a été gravée une tête vraisemblablement de canidé, entourée de caractères linéaires. Sur cette face, les inscriptions

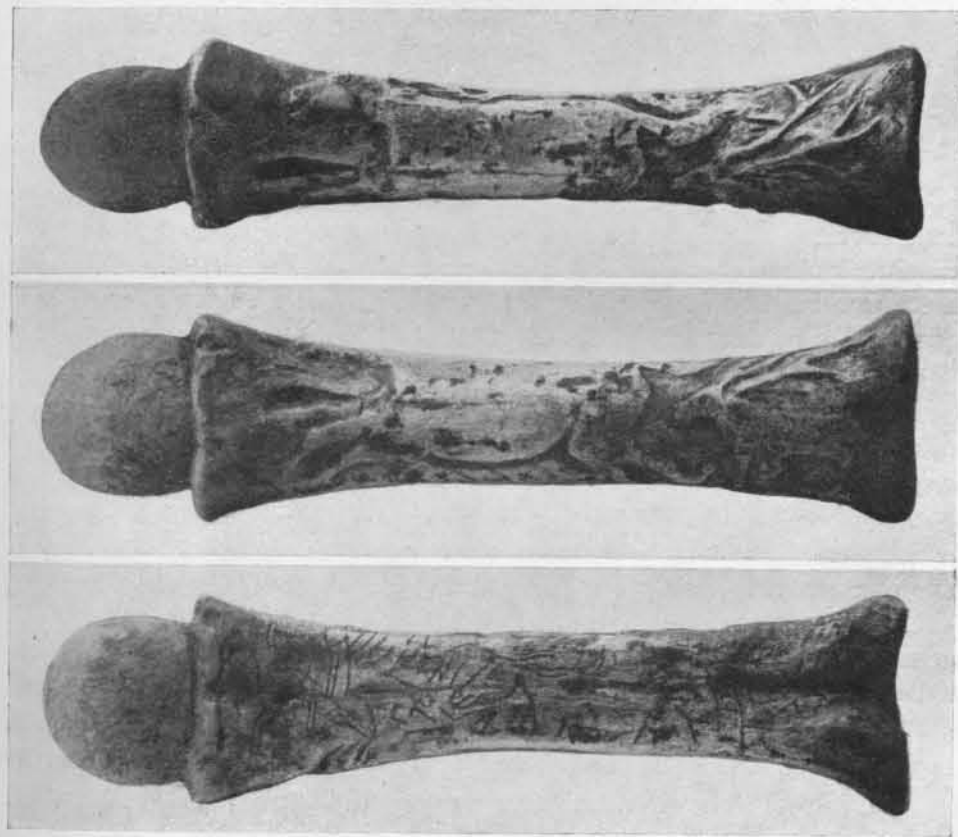


Fig. 416



Fig. 417

sont groupées aux deux extrémités du manche, où l'on voit un décor géométrique à chevrons autour des épiphyses.

Enfin, une dernière tête animale a été gravée sur la surface articulaire libre où elle est accompagnée de dix traits incisés qui semblent bien également se rapporter à un système de numération.

II. — Le burin emmanché se compose d'une courte lame de silex, fortement patinée, de 3 cm. de long, de couleur gris-blanchâtre, plate sur la face d'éclatement, portant au dos une nervure longitudinale. La pointe et les bords, aigus et crénelés, sont capables de mordre sur les roches les plus dures. Cet outil est très solidement fixé dans une épiphyse de la série animale (bovidé vraisemblablement), longue de 5 cm., fortement élargie à la base, assurant une préhension solide et commode.

La face convexe porte sculptée, comme principal motif, une magnifique scène d'allaitement, représentant une chèvre sauvage, *capra ibex* aux longues cornes arquées en arrière, et ses deux petits (fig. 417).

La mère est arrêtée, levant fortement la tête comme si elle broutait les feuilles d'un arbuste. Un des jeunes bouquetins, placé en avant, paraît s'abriter sous le cou de sa mère ; l'autre, entre les pattes de la chèvre, le museau tendu en haut, presse la mamelle gonflée de lait.

Au-dessus du premier bouquetin ont été gravés des signes alphabétiformes.

Enfin, du même côté, se voit également la sculpture d'un petit cheval au galop. Ces deux représentations se trouvent opposées par leur base et empiètent sur les bords du manche du burin (fig. 418, 419).

Sur l'autre face, légèrement concave, a été sculptée, en champlevé, une belle tête de cheval. L'artiste a raclé la surface extérieure aux contours de l'image qui se détache en léger relief. C'est plutôt de la gravure en creux, à coups de burin très profonds et très larges, qui fait

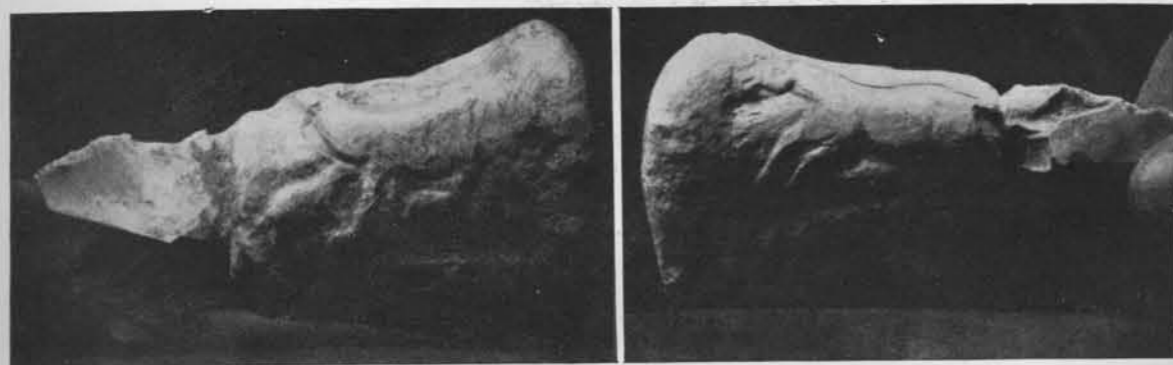


Fig. 418

Fig. 419

le passage entre le bas-relief véritable et la gravure au trait (fig. 420).

Au-dessous est un ensemble de signes alphabétiformes qui paraissent disposés autour d'une perforation opposée à une autre semblable sur l'autre face.

III. — **Poignard emmanché** (fig. 421-422). — La pièce la plus décorée de Glozel, ne comprenant pas moins de 31 figurations, est un poignard en os, emmanché dans un canon de la série animale.

La lame, de forme lancéolée, très effilée à la pointe, taillée dans un os long de forte épaisseur, légèrement convexe d'un côté et en partie concave de l'autre, est ornée elle-même de plusieurs gravures.

Sur la face convexe, une louve gravée au trait, est campée les oreilles droites, l'œil et le naseau attentifs. Et, représentation vraiment curieuse



Fig. 420

et unique dans l'art préhistorique, dans les flancs proéminents de la mère est dessiné un tout petit animal ramassé sur son train arrière, qui évoque aussitôt, avec certitude, l'idée de gravidité. Au-dessus de cette femelle, sont incisés quatre caractères alphabétiformes, surmontés eux-mêmes de trois traits parallèles, comme s'il s'agissait de signes de numération. Derrière elle et perpendiculairement nous voyons un autre loup, à la longue queue touffue, orné, sur le dos, d'une série de petits traits.

Sur le côté concave du poignard, à sa base, sont gravés deux avant-trains de bovins, se faisant face. L'un d'eux a la langue tirée, hors de la bouche. Leurs cornes ont l'arc très ouvert et arrondi, habituel à Glozel. Entre leurs pattes, trois signes alphabétiformes.

La face convexe du manche peut être divisée, dans sa longueur, en deux portions, diversement ornées.

Dans la zone supérieure, quinze têtes d'animaux, de grosseur variable mais d'aspect semblable, — que nous croyons être des chevaux — ont été sculptées sur deux rangées parallèles.

Au-dessous, apparaissent en bas-relief trois cervidés. Le premier semble être debout, bien que les jambes ne soient pas représentées en



Fig. 421

entier. Son ample ramure éployée en avant et en arrière, avec andouiller basilaire rabattu sur la région frontale, paraît bien être celle d'un renne. Lui tournant le dos, sont couchés côte à côte deux autres cervidés. Portant également des bois avec andouiller basilaire, la femelle du renne, vraisemblablement, se repose, les pattes pliées sous elle, dans une attitude calme et gracieuse, la tête dressée sur le cou svelte dont le renflement est admirablement rendu. La hanche arrondie et la patte antérieure fortement repliée sont d'un dessin plein de vérité. C'est la sculpture la mieux finie, la représentation la plus vivante de ce poignard de parade qui en comprend un si grand nombre.

Derrière ce renne, un autre cervidé, ne portant pas de ramure, paraît également couché, le cou tendu, le naseau penché à terre comme s'il broutait des brindilles d'herbes. On aperçoit en second plan l'arête de son dos, parallèle à celui qui est en avant.

Enfin, les regardant, se tient en face un petit animal difficile à déterminer, sans doute un loup. Au-dessous de lui se voient quelques signes alphabétiques.

A l'opposé, toute une inscription a été tracée en bordure de l'épiphyse où est sertie la lame osseuse.

Sur le côté aplati du manche, nous voyons, de droite à gauche, la gravure d'un capridé aux fortes cornes arquées en arrière ; puis trois têtes de cervidés, sculptées en bas-relief, rapprochées les unes des autres et surmontées de l'ample ramure du premier animal, qui semble bien être un renne. En avant sont deux sculptures disposées l'une au-dessus de l'autre : un tout petit bœuf dans l'attitude de la marche et au-dessous une belle tête de cheval se dressant sur un cou d'une élégante courbure,



Fig. 422

avec une crinière gonflée, traitée en deux traits parallèles. Enfin, tout à fait à gauche et regardant les autres animaux, une bête efflanquée, un loup au long museau semble se diriger vers eux, une patte de devant fortement allongée comme pour étouffer ses pas.

Au-dessous de ce dernier se voit une inscription alphabétique disposée sur deux lignes.

IV. — **Poignard avec trou de suspension** (fig. 423). — Taillé dans un os volumineux de la série animale, long de 11 cm. 8, avec manche robuste, bien en main, ce poignard présente une lame effilée, d'une longueur de 4 cm. 2. Son trou de suspension devait permettre de le porter attaché à une lanière.

Sur le manche l'artiste a sculpté, en bas-relief, un renne magnifique de vie et d'allure. Touché à mort par deux flèches ou deux sagaies, d'un modèle semblable au trait qui atteint la Panthère blessée, profondément plantées dans le flanc gauche et sous le cou, l'animal trébuche, tombe à genoux. Les pattes de derrière sont encore tendues dans l'élan de la fuite. La tête est si fortement relevée que la ramure touche les reins. La langue sort de la bouche entr'ouverte pour un dernier appel. Le naseau et l'œil se dilatent. Tout le corps de l'animal crie la douleur et l'angoisse.

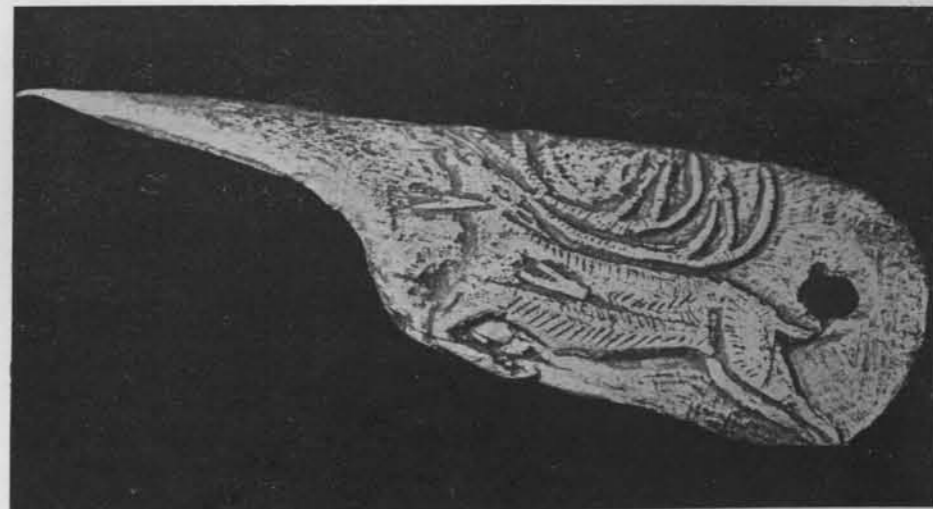


Fig. 423

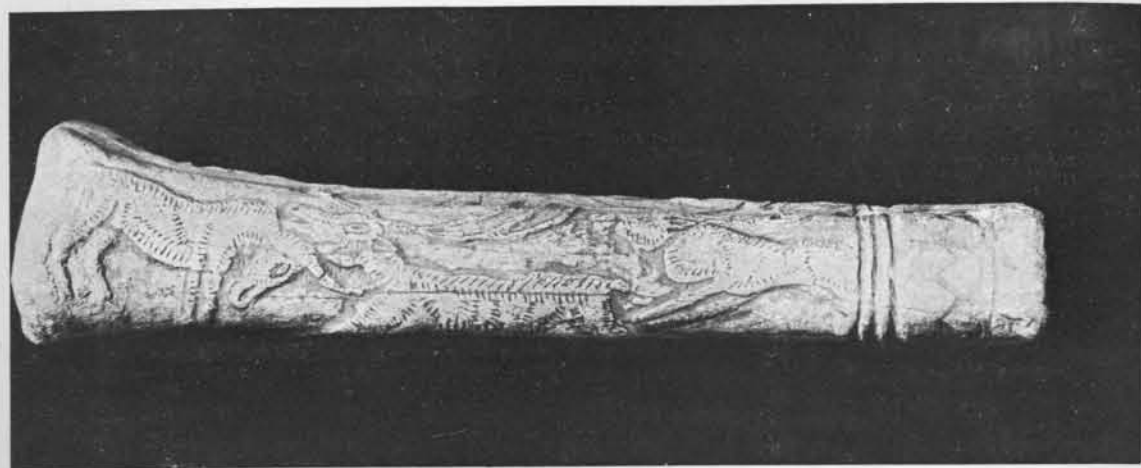


Fig. 424

La direction des traits meurtriers nous montre que l'attaque a eu lieu de face, probablement par des chasseurs embusqués sur lesquels d'autres poursuivants ont rabattu l'animal.

De fines hachures sont gravées sur les perches de la ramure, sur le corps et les cuisses du cervidé où elles se trouvent associées à des lignes de points minuscules.

Aucun signe alphabétique n'accompagne cette sculpture qui peut être mise au premier rang de l'art glozélien.

V. — **Manche décoré** (fig. 424, 425). — Un manche d'outil ou de poignard, fait d'un canon de la série animale, a été très artistement sculpté.

La principale scène, s'étendant sur trois faces de l'os, représente un combat de rennes et de bœuf.

Le bovidé, de petite taille, de forme élancée, présente la même tête allongée, au long museau, que les autres représentations bovines de Glozel. Solidement campé, abaissant la tête, il reçoit sur ses longues cornes arquées le choc du renne s'élançant sur lui au grand galop. Ses pattes de devant, aux sabot nettement dessinés, sont en rectitude, for-

mant point d'appui solide pour arrêter l'élan du cervidé. Sur son corps, ainsi que sur les autres sculptures de ce manche décoré, se voient de nombreuses petites incisions parallèles, destinées vraisemblablement à représenter le pelage.

Le renne paraît à première vue lancé en plein galop volant puisque les pattes postérieures se recourbent en arrière, ainsi que les sabots. Mais, en y regardant de plus près, on s'aperçoit que les jambes antérieures ont déjà touché terre. Ce cervidé dont l'élan se brise sur les cornes aiguës du bovidé a la tête relevé par le choc. Sa ramure amplement étalée est rejetée en arrière. L'œil semble agrandi, la bouche s'entr'ouvre, la langue apparaît, les narines se dilatent.

Le corps, tacheté d'incisions, paraît allongé dans la course. Les sabots sont nettement sculptés.

Ce premier renne est suivi d'un autre, également lancé en pleine course représenté seulement jusqu'au train arrière. Sa ramure est semblable, mais le fanon, qui, ici, n'est pas repoussé par les cornes du bovidé est beaucoup plus proéminent.

Au-dessous du renne en lutte avec le bœuf, se voit une inscription alphabétique, disposée sur deux lignes.

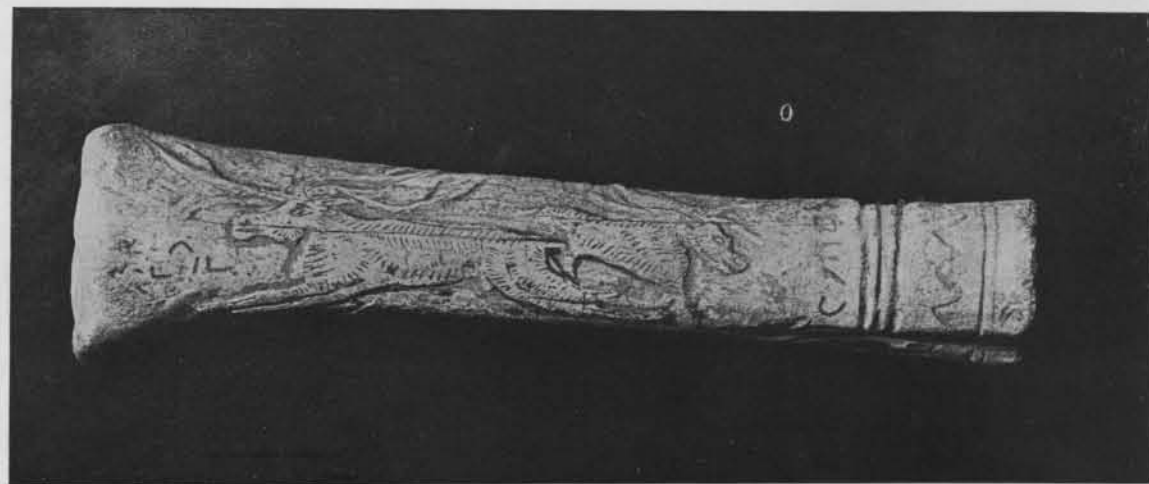


Fig. 425

Sur la quatrième face de l'os ont été sculptés deux nouveaux rennes, se dirigeant chacun de côté opposé.

Celui qui est vu par son côté gauche est lancé en plein galop volant, les pattes postérieures atteignant l'horizontale et les sabots retournés en haut. La bouche, l'œil, les narines sont bien dessinés. Une ramure avec un andouiller basilaire trifurqué, s'étend en avant et en arrière. Enfin les organes génitaux mâles mis à découvert par le grand galop de l'animal, sont nettement représentés.

L'autre renne est figuré en marche, les pattes antérieures avançant légèrement au-devant du fanon. La ramure présente également un andouiller basilaire trifurqué. Devant lui, à peine visible, marche un petit faon.

De chaque côté de ces deux figurations animales se voit une inscription, l'une très courte, disposée sur deux lignes et l'autre beaucoup plus longue, s'enroulant verticalement sur la moitié du canon.

L'extrémité de ce manche, évidée pour recevoir un poignard en os ou une tête de hache, est ornée d'un décor en dents de scie, entouré d'un côté de trois fortes rainures circulaires et de l'autre de deux incisions moins profondes.



FIGURATION HUMAINE



EN dehors du masque néolithique sans bouche servant à la décoration des vases funéraires et des idoles, la figuration humaine ne se retrouve qu'une seule fois à Glazel.

Il s'agit d'une figurine modelée en argile (fig. 426).

Malheureusement cette manifestation artistique des tribus glozéliennes est loin d'égaliser la fidélité au modèle et la finesse d'exécution des gravures animales.

Il semble même que le modelleur ait voulu représenter un vivant



Fig. 426

en s'inspirant de l'image symbolique des morts puisqu'il reproduit leurs facies sans bouche (1).

La vérité d'observation fait ici complètement défaut. Cette œuvre ne peut en aucune façon nous révéler le type physique des tribus de Glozel. Nous y retrouvons l'aspect connu de l'idole néolithique avec des arcades sourcilières proéminentes, des yeux ronds, un nez droit et l'absence de bouche. Seule la différence des autres représentations une touffe épaisse de cheveux émergeant du sommet de la tête et ramenée en avant.

Comme leurs ancêtres paléolithiques, les Glozéliens, passés maîtres dans l'art animalier, restèrent impuissants à rendre la figure humaine.



(1) Il est intéressant de noter que la « Figurine à la capuche » de Brassempouy, d'une exécution cependant si soignée, est également sans bouche.



MOTIFS D'ORNEMENTATION



NOUS avons vu, en étudiant la céramique, que les Glozéliens étaient arrivés à tirer du masque néolithique, par dissociation, tout un ensemble de systèmes décoratifs.

De même ils semblent avoir employé, dans ce but, certains signes de leur syllabaire comme la croix simple ou inscrite dans un cercle, l'M à six branches et les deux barres parallèles. Quant au motif à six branches incurvées, dit « signe solaire » il paraît bien aussi dériver du swastika des inscriptions.

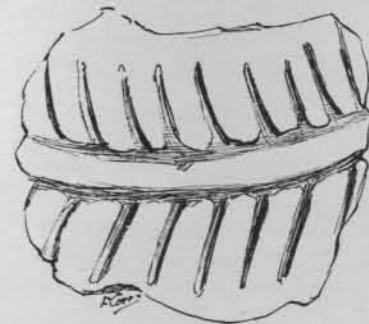


Fig. 427

Le décor incisé, le décor à cupulettes jouaient également un très grand rôle dans l'ornementation des vases. Enfin, sur un débris de poterie nous voyons un tracé en arête dorsale de poisson (fig. 427).

Par contre les motifs d'ornements sur pierre ou sur os sont restés relativement pauvres.

Nous voyons parfois un dessin qui semble emprunté au genre végétal et paraît représenter soit un rameau à feuilles alternées, soit même des plantes entières, vraisemblablement des fougères (voir fig. 152).

Quant aux motifs géométriques proprement dits, ils comprennent des lignes brisées en dents de scie, des spirales, des dessins curvilignes, des parallèles droites ou obliques, des cercles concentriques, ayant à l'intérieur d'autres motifs d'ornement.

Parfois ces décors alternent avec des rangées de signes alphabéti-

formes constituant des inscriptions qui se déroulent sur certaines pendeloques entre deux spirales.

Nous mentionnerons à part un poinçon en os, perforé à son extrémité arrondie et présentant sur ses deux faces tout un ensemble de décors (fig. 428, 429).

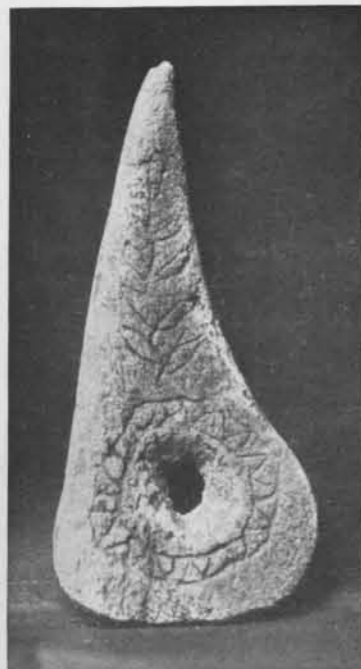


Fig. 428



Fig. 429

D'un côté nous voyons, autour du trou de suspension, deux cercles concentriques, ornés à l'intérieur d'une ligne brisée, en dents de scie. Dans la partie taillée en pointe a été gravée une ligne sinueuse sur laquelle viennent s'implanter des folioles lancéolées.

Sur l'autre face ont été également tracées deux circonférences autour de la perforation. Mais le décor intérieur consiste en de nombreux petits ronds centrés d'un point. Au-dessus se détache une croix dans un

cercle — signe alphabétique plus grand que les autres caractères d'écriture au milieu desquels il se trouve compris — qui semble bien ici avoir un but ornemental en dehors de sa signification idéographique ou syllabique.

Enfin nous avons recueilli des fragments d'os longs qui portent sculpté *en relief* un motif d'ornementation se déroulant en spirale sur toute leur hauteur. Nous pensons qu'il doit s'agir de portions de manches de petits burins de silex que nous a livrés le gisement (fig. 430).



Fig. 430



FAUNE ET OSSEMENTS HUMAINS



I. — Les *ossements humains* recueillis dans le Champ des Morts ont été spécialement étudiés et représentés par M. le Professeur Buy, dans le *Cahier de Glozel* n° 7 : le lecteur devra se reporter à ce travail magistral d'anatomie préhistorique.

Mais peut-on, d'après ces documents, faire des rapprochements ethnographiques ? Il eût fallu pour cela le squelette entier de l'*homme de Glozel* et nous n'en possédons que des fragments, car les Glozéliens pratiquaient l'*incinération partielle après décarnisation*. Comme nous l'avons vu, quelques morceaux d'os seulement, spécialement choisis, étaient conservés pour être placés dans les sépultures, alors que l'ensemble du squelette était brûlé. Cette double coutume se retrouve fréquemment à la période suivante, en particulier dans les grottes sépulcrales du Massif de la Clape, explorées par M. Genson.

Cependant, s'il n'est pas possible de faire une étude définitive du squelette, « il se dégage des faits, écrit M. le Professeur Buy, qui paraissent indiscutables et donnent la possibilité d'émettre des hypothèses justifiées :

« Il est indéniable que les os soumis à notre examen sont tous d'une épaisseur plus marquée qu'à l'époque actuelle. Un fragment de frontal a un centimètre d'épaisseur, par conséquent le double de l'épaisseur normale.

Les dents sont très usées au niveau de la face triturante.
Sur un pariétal gauche, on constate à la face externe une dépression

située un peu en avant de la suture pariéto-occipitale et dirigée à peu près parallèlement à la suture. A ce niveau, l'épaisseur de l'os est diminuée. On ne rencontre jamais cette disposition dans les races actuelles. Il ne semble pas qu'il s'agisse d'un traumatisme : la table interne n'est pas bombée. Je crois que l'explication la plus plausible est celle d'un lien serré et étroit ayant déterminé une pression plus marquée sur la région supérieure et latérale.

Les os offrent à leur surface des éraflures, entailles, encoches (fig. 431), il s'agit de vrais traumatismes anciens. Les éraflures ou encoches donnent bien l'impression de coups de silex pratiqués volontairement ou maladroitement sur la surface des os. Et particulièrement la profusion d'encoches que l'on observe sur la tête d'un fémur m'entraîne à penser que, dans le décharnement présépulcral, les Glozétiens avaient pratiqué une véritable désarticulation de la hanche.

Les maxillaires inférieurs présentent des saillies plus accentuées au niveau des insertions musculaires. On constate une sorte de relèvement en tubercule élargi de la région voisine de la symphyse mentonnière, tubercule élargi qui donne au menton une disposition large et carrée (voir fig. 322). Or, c'est sur ce tubercule élargi, continuation de la ligne oblique externe, que s'insèrent le *triangulaire des lèvres* (muscle de la tristesse) et surtout le *carré du menton*, muscle qui abaisse toute la lèvre inférieure et détermine une *impression de terreur et d'effroi*.

Les fragments du fémur sont au nombre de six et tous présentent des caractères assez identiques. L'épaisseur du cylindre osseux est plus considérable qu'à notre époque, la ligne âpre plus rugueuse et surtout d'un relief plus accentué.»



Fig. 431

En terminant, nous signalons la découverte d'un maxillaire semblable à ceux de Glozel, faite par M. l'Abbé Martin, professeur de géographie physique aux Facultés catholiques de Lyon. Nous venons en effet de voir que les maxillaires de Glozel présentent de chaque côté de l'éminence mentonnière deux véritables plateaux au niveau de l'insertion des muscles peauciers.

« Or cette description, écrit M. l'Abbé Martin, est en tous points celle d'un maxillaire que j'ai moi-même recueilli à Beynost (Ain) dans un terrain vierge de tout remaniement, à 1 m. 80 de profondeur. Les détails stratigraphiques donnés lors de la présentation de cette pièce au dernier congrès de Rhodania à Lons-le-Saulnier (août 1928) montrent que ce maxillaire se trouvait dans une couche de limon *inférieur* aux assises gallo-romaines (fig. 432).



Fig. 432

M. le doyen Depéret, mon maître regretté, à qui je montrai ce maxillaire, fut le premier à me signaler cette analogie frappante avec les maxillaires glozétiens.

Comme le maxillaire de Beynost possède sa stratigraphie bien établie, j'ai cru qu'il pouvait être intéressant de le comparer à ceux du gisement de Glozel.»

II. — Les ossements d'animaux recueillis dans le gisement de Glozel ont été classés par l'illustre paléontologue que fut M. Depéret (voir le Cahier de Glozel, n° 7).

Voici ses conclusions :

« La faune des dix espèces de Mammifères que je viens de décrire du gisement de Glozel peut se partager dans les trois groupes suivants :

1° Un groupe d'espèces actuelles vivant encore dans la région : le



Fig. 433

Chien, le Renard, le Sanglier, la Chèvre et le Bœuf, au total 5 espèces.

2° Un groupe d'animaux vivant encore en France, mais non plus dans la région de Glozel : le Chat sauvage, le Daim et le Bouquetin.

3° Un groupe d'animaux émigrés au loin, hors du territoire de l'Europe centrale: la Panthère (fig. 433) réfugiée dans l'Afrique du Nord, le Renne (1) émigré dans les contrées arctiques (fig. 434).

La conclusion s'impose. Le gisement de Glozel contient une faune extrêmement archaïque pour l'époque néolithique et appartient à une époque tout à fait voisine du Magdalénien terminal. »

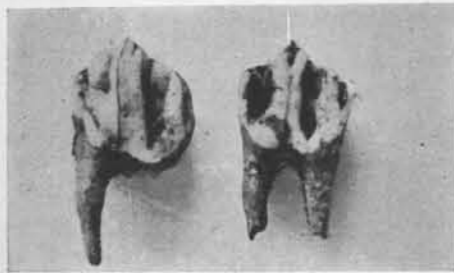


Fig. 434

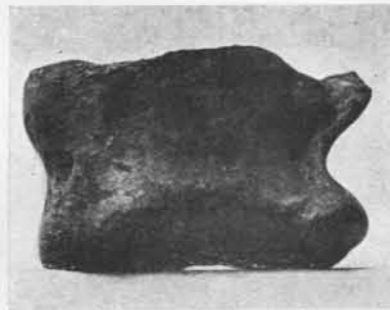


Fig. 435

(1) Un astragale de renne (fig. 435) et une deuxième phalange (voir fig. 160) ont été percés de trous de suspension. En outre ils portent des inscriptions alphabétiformes.



LES GLOZÉLIENS



Si, comme y insistait Piette pour le Mas d'Azil, il est vrai que « la persistance de l'industrie magdalénienne du silex, ... la transformation du harpon quand le renne devint rare prouvent que des familles glyptiques survécurent à la révolution climatérique qui signala le début des temps modernes », à plus forte raison l'art animalier et les ossements de rennes gravés de signes alphabétiformes constituent-ils pour Glozel des preuves formelles de filiation magdalénienne.

Les Aziliens « avaient des burins et ne gravaient plus », nous dit Piette. Les Glozéliens, héritiers directs de la civilisation quaternaire n'avaient au contraire pas cessé de dessiner et de sculpter des animaux en même temps qu'ils avaient appris à fixer par des signes conventionnels les modulations de la voix.

Cependant, ces deux civilisations, azilienne et glozélienne, furent nécessairement contemporaines à un moment donné. La culture glozélienne, tout en finissant plus tard, avait commencé plus tôt sur le versant paléolithique de la période de transition.

Mais, bien que Glozel se soit étendu longuement dans le temps, c'est la détermination du début de la station qui importe. Nous y avons insisté souvent ; les inventions, comme l'écriture et la poterie, doivent être datées par les pièces les plus anciennes où on les retrouve, et non par les plus récentes comme lorsqu'il s'agit d'un dépôt.

Le renne, l'ours, la panthère, le bouquetin, l'élan, etc., n'avaient pas encore quitté le Plateau Central. Les chevaux sauvages y vivaient en bande. La chasse et la pêche nourrissaient tout le monde.

Les tribus glozéliennes, de souche magdalénienne, fermées aux influences venues du dehors, avaient tour à tour étendu aux plaques de

schiste et aux galets roulés le polissage que leurs ancêtres n'avaient appliqué qu'à l'os et à l'ivoire.

Aucune branche de cette culture ne demande pour être comprise ni immigration, ni apport étranger.

Son industrie céramique, aux pièces fragiles, n'est pas une invention de peuple nomade. Les Glozéliens, en partie fixés au sol, avaient remarqué que l'argile de leurs foyers durcissait en gardant les empreintes reçues avant cuisson. Ils s'inspirèrent de l'œuvre du hasard et créèrent la céramique.

L'écriture était déjà en puissance dans les signes linéaires des derniers paléolithiques. Mais il ne s'agissait encore que d'un mnémonisme entièrement conventionnel. L'écriture magdalénienne était à un stade que nous avons appelé *symbolique*, où chaque signe, riche de plusieurs idées connues seulement des membres du clan, avait ainsi l'avantage de n'être compris que des affiliés. Toutefois, ce furent ces signaux symboliques qui, au néolithique I, servirent de base à la création d'une véritable écriture.

Il est fort probable d'ailleurs que les Glozéliens, tout en créant le premier syllabaire sans passer par l'idéographisme (1), gardèrent à certains signes linéaires le *sens symbolique* qu'ils avaient reçu des tribus magdaléniennes. Mais la plupart de ces caractères géométriques évoluèrent sur le canevas des idiomes mêmes, et passèrent progressivement de la phase symbolique à la traduction directe des articulations de la voix.

Enfin, si les Glozéliens étaient arrivés à fabriquer du verre, c'était d'une façon toute fortuite, en procédant à la cuisson de l'argile.

Ainsi, à l'abri des contre-forts du Massif Central une longue évolution humaine s'était produite sur place, sans hiatus ni lacune jusqu'à la pierre polie.

Si au paléolithique était déjà née la vie artistique dans l'Europe entière, c'est au centre de la France qu'apparaît, au néolithique I, le premier essor d'une vraie intellectualité.

(1) Au point de vue évolutif, l'idéographisme n'est, comme nous l'avons établi, que le produit secondaire d'écritures d'États groupant de nombreux peuples comme l'Égypte et la Chine, alors que les premières écritures des tribus indépendantes ont bien été partout formées de rapides caractères géométriques (voir *Essai sur les Inscriptions magdaléniennes. Mercure de France*, 15 avril 1929)

M. Salomon Reinach n'avait-il pas eu raison de dénoncer le *Mirage Oriental* ? C'est le propre du génie de prévoir les découvertes à venir comme c'est le fait de l'ignorance et de l'envie d'en nier la possibilité (1).

(1) Nous donnons à la fin de ce travail deux reproductions photographiques d'objets en place (fig. 436 et 437).



Fig. 436



Fig. 437



TABLE DES MATIÈRES



	Pages
I	
LE TERRAIN DE FOUILLES	7
II	
FOSSE OVALE	11
Aire de la fosse	11
Fond de la fosse	11
Les murs	12
Destination de cette fosse	14
III	
CÉRAMIQUE AVEC VITRIFICATIONS	17
IV	
INDUSTRIE LITHIQUE	25
I. — <i>Instruments en pierre éclatée</i>	25
Pointes	25
Perçoirs et stylets	26
Pics	27
Tranchet à pédoncule	27
Flèches en roche locale	27
Silex	27
II. — <i>Objets en pierre polie</i>	30
Mortiers et broyeurs	30
Polissoirs à main	30
Lissoirs	32
Galets à cupules	32

	Pages
Galets perforés	32
Pendeloques en forme de croissant	33
Pendentifs et colliers	35
Anneaux de schiste	35
Ciseau avec trou digital	39
Haches polies	39
Flèche et harpon en schiste poli	44
Plaque de schiste denticulée	45
Poinçon conique	47
V	
INDUSTRIE OSSEUSE ET KÉRATIQUE.	49
Aiguilles	51
Pointes	53
Poinçons	53
Pointes de jet	55
Poignards	56
Sagaies à base fourchue	56
Pointes de flèches	57
Harpons	60
Hameçons	64
Hameçon à double crochet	64
Lissoirs	65
Spatules à ocre	65
Spatules à surface incurvée	66
Bâtonnets	67
Épingles sinueuses	68
Agrafes	69
Crochet à extrémité fourchue	69
Peignes	70
Boutons perforés	71
Disques	72
Pointes olivaires	72
Boutons en forme de croissant	73
Boutons-clavettes	73
Boutons de courroie ?	74
Pendeloques perforées	74
Pendeloques perforées et pédonculées	76

	Pages
Pendeloques pédonculées	77
Colliers	78
Dents perforées et ouvrées	78
Phalanges et os tarsiens perforés	78
Anneaux	79
Motifs d'ornements	81
Inscriptions sur os	83
Os de cervidés	84
Navette	84
VI	
LE TRAVAIL DE L'ARGILE	87
VII	
EMPREINTES DE MAINS.	91
VIII	
EMPREINTES DE PATTES D'ANIMAUX.	97
IX	
POTERIES	99
Poteries unies	101
Vases à décor incisé	101
Vases ornés du masque sans bouche	102
Décor à cupulettes	110
Décor en relief	110
Vases inscrits	111
X	
INDUSTRIE CÉRAMIQUE ASSOCIÉE	125
Supports de vases	125
Cuillères	125
Fusaïoles et bobines	125
Pesons d'argile	127
Timbres en argile	127

	Pages
XI	
IDOLES	133
XII	
L'ÉCRITURE	141
Ascendances	141
Invention	143
Diffusion	146
Groupements de signes	150
Signes de numération	151
Tablettes à inscriptions	153
Galets à inscriptions	163
L'alphabet	164
Relevé des signes	170
XIII	
LES TOMBES	173
<i>Tombe I</i>	173
Description de la tombe	173
Mobilier funéraire	173
Céramique	175
Industrie lithique	178
Industrie de l'os et du bois de cervidé	181
Art de la gravure	183
Ossements humains	188
Résumé	190
<i>Tombe II</i>	194
Position et description de la tombe	194
Mobilier funéraire	195
Céramique	196
Industrie lithique	201
Industrie de l'os et du bois de cervidé	203
Art de la gravure	207
Ossements humains	208
Résumé	210
Conclusions	211

	Pages
XIV	
L'ART ANIMALIER	213
<i>Gravures sur galets</i>	215
Renne marchant	215
Renne mort	216
Scène de capture	218
Renne penché et son faon	219
Renne couché et son faon	220
Renne courant	221
Renne aux écoutes	223
Renne à inscription ovulaire	223
Femelle de renne avec deux faons	223
Têtes de rennes	224
Elans	225
Groupe de cervidés	225
Cervidés accotés	226
Scène d'allaitement	227
Tête de cervidé, profondément entaillée	228
Deux jeunes cervidés gravés autour d'un galet	229
Petit cervidé	229
Cervidé se cabrant	229
Tête de jeune cervidé	229
Gravure brisée de cervidé	230
1 ^{er} Groupe de chevaux	230
2 ^e Groupe de chevaux	231
Cheval au repos	232
Tête de cheval	232
Têtes de bovidés sur galets plats	234
Bovidé gravé autour d'un galet	235
Tête de bovidé sur anneau de schiste	235
Canidés	236
Ours	236
Poisson (Scène de pêche)	237
Bouquetins	239
Animaux indéterminés	239
<i>Gravures sur os</i>	240
Renne et cheval gravés sur omoplate	240
Cerf au renard	241

	Pages
Bovidé gravé sur manche d'outil	241
Côte ornée de nombreux dessins d'animaux	243
Couple de rennes et son faon	245
Tête de cheval gravée sur un peigne.	245
Troupeau de chevaux sur manche d'outil	246
Cervidés.	246
<i>Sculptures sur os</i>	249
Renne se léchant la patte	249
Rennes affrontés	250
Cheval et renne affrontés	251
Frise de rennes au galop	252
Frise de chevaux au galop	252
Frise de loups sur pendeloque.	252
Frise de loups sur peigne	253
Panthère blessée	254
Bœuf au galop.	255
Tête de bovidé.	256
Renne debout	256
Ours marchant	256
Lièvre	257
Têtes de capridés sur perçoirs et lissoirs	257
Capridés au galop volant	258
Bouquetin bondissant	258
Tête de cervidé sur perçoir.	259
Têtes en haut-relief sur pendeloques pédiculées	260
Têtes en relief sur deux pendeloques perforées	250
Têtes de cervidés sur os longs.	261
Têtes d'ovidés sur fragments d'os.	261
Tête de renne brisée	262
Petit récipient orné de sculptures.	262
RONDE-BOSSE ET SCULPTURE A CONTOURS DÉCOUPÉS.	263
Glouton	263
Cervidé au galop volant	263
Têtes de sanglier	264
Ours	265
Ourson sculpté en pendeloque.	265
Lièvre courant.	266
Pendeloques à contours découpés, avec stylisations d'ours	266

	Pages
DÉCORATIONS D'ARMES ET D'OUTILS	269
Hache emmanchée	269
Burin emmanché	271
Poignard emmanché.	272
Poignard avec trou de suspension	275
Manche décoré	276
XV	
FIGURATION HUMAINE	279
XVI	
MOTIFS D'ORNEMENTATION	281
XVII	
FAUNE ET OSSEMENTS HUMAINS	285
XVIII	
LES GLOZÉLIENS	289